

**OPERATIONAL PROGRAMME UNDER THE
'INVESTMENT FOR GROWTH AND JOBS' GOAL**

CCI	2014FR16M0OP005
Title	Programme Opérationnel FEDER-FSE Haute-Normandie 2014-2020
Version	1.0
First year	2014
Last year	2020
Eligible from	1 janv. 2014
Eligible until	31 déc. 2023
EC decision number	
EC decision date	
MS amending decision number	
MS amending decision date	
MS amending decision entry into force date	
NUTS regions covered by the operational programme	FR23 - Haute-Normandie

1. STRATEGY FOR THE OPERATIONAL PROGRAMME'S CONTRIBUTION TO THE UNION STRATEGY FOR SMART, SUSTAINABLE AND INCLUSIVE GROWTH AND THE ACHIEVEMENT OF ECONOMIC, SOCIAL AND TERRITORIAL COHESION

1.1 Strategy for the operational programme's contribution to the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth and to the achievement of economic, social and territorial cohesion

1.1.1 Description of the programme's strategy for contributing to the delivery of the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth and for achieving economic, social and territorial cohesion.

3ème région industrielle métropolitaine, la Haute-Normandie bénéficie d'une base industrielle diversifiée de premier plan intégrant des savoir-faire spécifiques autour des énergies, mais aussi de l'automobile, la chimie et de la plasturgie. Elle dispose en outre de ressources agricoles et d'une position géographique à l'interface d'une des mers les plus fréquentées du globe, qui font d'elle l'un des principaux bassins d'activité et de consommation d'Europe.

Afin de transformer ces potentiels en forces et atouts pour le développement de ses activités et de son attractivité, la région doit relever le défi des mutations : économique, technologique, écologique, sociale et organisationnelle avec pour objectif de devenir **une Eco-Région**, innovante et performante en matière de transition énergétique et écologique, au service de l'emploi et du développement des territoires.

Le territoire doit également répondre aux enjeux de l'éducation et de l'employabilité. Les trois piliers que sont la formation, la recherche et l'économie sont au cœur d'une stratégie mobilisant l'ensemble des acteurs régionaux dans une démarche fortement partenariale depuis plusieurs années.

Avec le Contrat Régional de Développement Economique, document stratégique permettant à la Haute-Normandie d'être dotée des outils nécessaires pour répondre à ses ambitions économiques et écologiques, les axes d'intervention ont été arrêtés ; ils ont été confirmés et renforcés dans le cadre des réflexions menées pour la mise en place d'une Stratégie de Recherche et d'Innovation et pour l'élaboration de ce programme 2014/2020.

Cf. annexe n°1 "Objectifs 2020"

1. La SRI-SI au cœur de la stratégie du programme

Afin de préparer la programmation 2014-2020, la Haute-Normandie a redéfini sa Stratégie de Recherche et d'Innovation en Spécialisation Intelligente. Cette SRI-SI,

élaborée en parallèle à la rédaction des futurs programmes opérationnels, définit la stratégie d'innovation portée dans le cadre du PO FEDER/FSE 2014-2020. La stratégie opérationnelle du programme FEDER/FSE déclinée ci-après permet de répondre aux besoins de la Région en s'articulant avec les axes transversaux et domaines de spécialisation de la SRI-SI notamment dans les domaines relatifs à la recherche, l'innovation, la compétitivité des entreprises et la croissance numérique. Ce processus se déploie actuellement au moyen de la feuille de route de l'agence de l'innovation SEINARI, des contrats de performance entre la Région et les filières et pôles de compétitivité, mais également de l'élaboration d'un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les fonds FEDER seront déterminants pour investir dans cette organisation régionale renouvelée de la recherche, du développement et de l'innovation.

Cf. annexe n°2 sur les Grands Réseaux de Recherche (GRR)

2. Une capacité de R & D à renforcer et à mieux connecter aux entreprises haut-normandes au bénéfice de l'innovation et la compétitivité des entreprises.

a. Une capacité de R&D et des liens avec le tissu économique à renforcer

La R&D possède en Haute-Normandie un potentiel de développement important puisqu'elle ne représentait que 1,4% du PIB régional en 2009, soit un chiffre éloigné de l'objectif européen. Sa capacité et sa visibilité au niveau national et international restent encore à conforter du fait d'un nombre de chercheurs publics encore insuffisant, créant un déséquilibre à l'égard de la recherche privée. En effet, les effectifs de chercheurs publics et la dépense intérieure de recherche publique placent la Haute-Normandie au 17ème rang national (en 2009, 2/3 des chercheurs haut-normands et 82% de la dépense intérieure de recherche étaient privés).

Cette importance de la recherche privée est un atout. Mais le secteur privé a également besoin de pouvoir s'appuyer sur une recherche publique bien dimensionnée afin d'y trouver des relais de compétence et de connaissance.

Il apparaît donc nécessaire de mener une action structurelle pour augmenter les capacités et les effectifs de la recherche publique afin qu'elle soit dimensionnée à la hauteur des enjeux économiques et sociaux de la région (de façon à ce que la recherche publique haut-normande quitte le 17ème rang national pour rejoindre les 13ème rangs du PIB et de la population haut-normands).

La stratégie adoptée par le territoire depuis quelques années consiste à structurer sa recherche publique en lien avec le tissu économique et social, en rassemblant les laboratoires et structures de transfert de technologie travaillant sur des thématiques proches. Ainsi, les acteurs de la recherche et de la formation se sont progressivement structurés autour notamment de 6 Grands Réseaux de Recherche (GRR) :

- chimie, biologie, santé

- transport, logistique et technologies de l'information

- sciences de l'environnement, analyse et gestion du risque
- végétal, agronomie, sols et innovations
- culture et société
- énergie, électronique, matériaux

Néanmoins, ce processus doit être amplifié et la recherche publique pourrait être encore mieux connectée à l'économie du territoire. En effet, si la recherche haut-normande présente des atouts telle sa richesse interdisciplinaire et ses équipements en moyens d'essais, elle doit cependant monter en gamme et en taille de façon à être suffisamment calibrée pour bénéficier aux acteurs économiques, tant en termes de créations d'entreprises que de transfert au profit des entreprises locales.

Pour y parvenir, un important effort est nécessaire pour renforcer l'activité des Grands Réseaux de Recherche dans les domaines de spécialisation intelligente, en développant des projets interdisciplinaires, mieux reliés aux entreprises, et s'inscrivant bien dans les priorités de l'Espace Européen de la Recherche (articulations et synergies avec le programme Horizon 2020).

Le choix fait en retenant la priorité 1.a est clairement de renforcer par le biais des GRR les capacités et l'attractivité de la recherche publique haut-normande au niveau national et international dans les domaines de la spécialisation intelligente.

b. Un potentiel d'innovation dans les entreprises haut-normandes à mieux structurer et dynamiser

La faible interaction entre la recherche et l'entreprise peut également être imputable aux PME qui investissent encore trop peu dans l'innovation notamment technologique. L'enquête communautaire sur l'innovation et sa déclinaison régionale 2011 (réf. Etude INSEE sur l'innovation dans les PME du secteur de l'industrie manufacturière) indiquent que la part des PMI haut-normandes ayant engagé des démarches d'innovation (51%) progresse mais reste inférieure au niveau national (54%). On note aussi que la région représente seulement 0,5% du Crédit Impôt Recherche national.

Bien que 3ème région industrielle de France, la région peine encore à attirer les centres de décisions et de R&D des grandes entreprises, notamment du fait de sa proximité avec l'Ile-de-France. En effet, seuls 2,7% des brevets publiés en 2010 au niveau national la concernaient. De plus, malgré la présence d'acteurs et de structures de soutien et d'accompagnement à l'innovation, la R&D privée a des difficultés à se diffuser dans un tissu économique fortement atomisé en une multitude de PME en situation de sous-traitance.

L'écosystème haut-normand génère donc un nombre encore trop limité de projets d'innovation. Dans la continuité logique de la priorité 1.a, le défi du rapprochement entre entreprises et laboratoires nécessite d'être traité également à l'aval sous la forme de deux enjeux :

- D'une part, la détection et la concrétisation au sein de la recherche publique des projets à fort potentiel économique. Or aujourd'hui seuls 3 établissements d'enseignement supérieur ont une cellule de valorisation: l'Université de Rouen, l'Université du Havre et l'INSA. De plus, faute de moyens suffisants, les initiatives publiques destinées à renforcer les démarches de valorisation tel l'appel à projets maturation initié par la collectivité régionale depuis 2010 peinent à se développer, ou plus récemment l'appel à projets national pour la mise en place de société d'accélération de transfert de technologie n'a pas permis de réelle structuration des acteurs. Outre le renforcement des moyens humains et financiers, la mise en place d'une organisation mutualisée qui articulera les moyens d'expertise et d'accompagnement apparait indispensable à une réelle dynamique de valorisation de la recherche.
- D'autre part, les projets de R&D collaboratifs public-privé se développent (57 projets recensés entre 2007 et 2009), mais restent essentiellement limités aux pôles de compétitivité et sont l'apanage d'un nombre restreint de laboratoires.

Afin de renforcer les capacités de réponses aux besoins des entreprises en matière de R&D, l'appui à des centres techniques et à des outils de démonstration et d'essai est à conforter. Il s'agit également de renforcer les outils financiers d'accompagnement des projets innovants.

A titre d'illustration, le Projet de centre de recherche CEVEO (Centre d'expertise et de valorisation de l'éolien) vient s'appuyer sur le projet de plateforme démonstrateur WIN Eolien off shore. Ce projet bénéficiant de l'appui volontariste de la collectivité régionale et de nombreux acteurs notamment industriels a pour ambition de constituer un centre de compétences et d'expertise à l'échelle nationale, sous forme de fondation autour des thématiques de l'éolien pour porter les programmes de recherche mutualisés rattachés à WIN (plate-forme d'expérimentation éolienne à terre, sur le port du Havre et en mer au large de Veulette). Ce type de démarche identifiée dans le cadre de la SRI-SI au titre du domaine de spécialisation éolien constitue un axe prioritaire d'intervention.

En s'appuyant sur une nouvelle organisation des forces du territoire, l'objectif est de mieux détecter, valoriser, puis accompagner les résultats de la recherche pour favoriser une réelle valeur ajoutée au profit de l'innovation et de la création d'entreprises innovantes et le développement de partenariats R&D. C'est en ce sens que la priorité 1.b a été retenue.

3. Un nécessaire développement d'outils et services numériques au service d'usages innovants au bénéfice des Haut-Normands

L'économie numérique est un vecteur de croissance essentiel pour le territoire haut-normand. Au-delà des problématiques d'aménagement numérique du territoire, le développement des usages et de services numériques au profit des PME, des particuliers et des administrations est devenu primordial.

L'Agenda numérique pour l'Europe (digital agenda) définit les bases d'une stratégie européenne pour une économie numérique prospère à l'horizon 2020. Plusieurs objectifs chiffrés ont été posés, tels qu'une vitesse de téléchargement de 30 Mbits/s pour tous les

internauts et de 100 Mbits/s pour au moins 50% d'entre eux d'ici 2020. Ces éléments ont été repris dans la première SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique du territoire) haut-normande, établie en 2012, qui vise à un accès à 100 Mbits/s pour 70% des Haut-Normands d'ici 2020 (éléments rappelés dans les documents opérationnels que sont les Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique eurois et seinomarin).

Côté usages et services numériques, le digital agenda établit des objectifs pour 2015 dans différents domaines :

- développement économique : 33% des PME proposant des services de vente en ligne ;
- e-inclusion : 60% du public en marge de la société de l'information utilisant régulièrement Internet ;
- e-administration : 50% des citoyens recourant aux services d'e-administration ;
- etc.

L'ensemble des indicateurs du digital agenda a été repris dans le Cadre stratégique du numérique 2014-2020 de Haute-Normandie, document Etat-Région réalisé en préambule d'une actualisation de la SCORAN courant 2014. Ainsi, la SCORAN 2.0 comprendra un important volet « usages numériques » abordant les secteurs suivants : santé, enseignement, recherche, culture, patrimoine, tourisme, administrations, inclusion, transports, territoires, développement économique, formations, orientation et métiers.

Le Cadre stratégique du numérique 2014-2020 a déjà permis de recenser d'importants besoins (plusieurs M€ de projets) en matière d'usages numériques : en retenant les priorités 2.b et 2.c, la Haute-Normandie souhaite mettre l'accent sur le développement de services numériques marchands et non-marchands afin de soutenir la compétitivité de ses PME ainsi qu'offrir à ses citoyens et administrations des services innovants améliorant leurs relations (e-administration) et leur quotidien (e-formation, e-culture, e-inclusion...). Pour le cas des usages marchands, la stratégie numérique 2014-2020 haut-normande reprend les travaux menés dans le cadre de la SRI-SI.

4. La création d'entreprises à dynamiser, des PME haut-normandes à accompagner dans leur croissance

En constante augmentation au cours de la dernière décennie, le taux de création d'entreprises en Haute-Normandie reste encore légèrement inférieur à la moyenne nationale : 10,2% en 2008 contre 11,1% au niveau national. Actrice essentielle de l'économie régionale, l'entreprise doit être mieux valorisée. En effet, les jeunes créateurs d'entreprises et les femmes restent minoritaires : en 2010, 21% seulement des créateurs d'entreprise avaient moins de 30 ans et 30% des entreprises étaient créées par des femmes en Haute-Normandie (source INSEE). La question de la reprise d'entreprises se fait également d'autant plus prégnante en Haute-Normandie que la moitié des chefs d'entreprises devrait partir à la retraite dans les prochaines années.

Au-delà du soutien à la création des entreprises, il s'agit d'assurer leur croissance via une meilleure structuration. Si à l'international, des structures d'accompagnement offrant des services d'ingénierie à l'export existent, elles sont trop peu sollicitées par les entreprises haut-normandes. Avec 6,8 % des exportations nationales, la Haute-Normandie figure au 6ème rang des régions exportatrices. Cette bonne performance liée notamment au complexe portuaire ne doit pas occulter le potentiel que constitue le vivier d'entreprises moyennes dont la politique à l'international est encore limitée ou irrégulière. L'enjeu est donc de mobiliser un nombre croissant d'entreprises sur la conquête du marché international, porteur de croissance.

La problématique du passage de seuil et de la croissance des entreprises est également primordiale d'autant plus que la grande dépendance des PME locales vis-à-vis des grands donneurs d'ordre freine l'acquisition d'une masse critique les rendant plus à même de résister sur le marché aujourd'hui mondialisé.

Le défi de la compétitivité des PME haut-normandes appelle une action publique concertée afin de soutenir la création et la reprise d'entreprises et le développement des PME notamment à l'international. La Région Haute-Normandie souhaite ainsi mettre en avant la diffusion de l'entrepreneuriat (priorité 3.a) et l'accompagnement des PME dans leur croissance pour les aider à être plus compétitives sur les marchés locaux, nationaux et internationaux (priorité 3.d).

Face à ces constats, la Région Haute-Normandie a choisi de traiter de façon complémentaire dans l'axe 1 « **Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique** », les OT1, OT2, OT3. Cet axe a pour objectif de contribuer à créer un environnement favorable à tous les acteurs du développement économique pour leur permettre de créer, d'expérimenter, d'innover et de contribuer ainsi à améliorer la compétitivité du territoire et de ses entreprises. Il permettra en effet de financer des actions concernant les facteurs clés de la compétitivité de l'économie régionale : la R&D et l'innovation, l'économie numérique et la croissance des PME. Cet axe contribuera aux volets croissance intelligente et durable de la Stratégie UE 2020. Il est également totalement articulé avec les priorités identifiées dans le Contrat Régional de Développement Economique (CRDE), le Livre blanc ORETIC Normandie et la SRI-SI haut-normande puisqu'il privilégiera le soutien aux projets relevant des domaines de spécialisation.

5 .Une transition énergétique à conduire au bénéfice de l'économie régionale et des Haut-Normands

a. Energies renouvelables : une opportunité de diversification énergétique et économique à fort potentiel

Le secteur haut-normand des énergies constitue le moteur de l'économie régionale : 1ère région énergétique française pour l'emploi et la production de richesse, 1ère région française pour le raffinage, 3ème région française pour la production d'électricité.

Alors que la part des énergies renouvelables se situe encore à un niveau relativement modeste, nombre de facteurs sont propices à leur essor et bénéficient d'un engagement

fort des pouvoirs publics haut-normands. Le Schéma Régional du Climat, de l’Air et de l’Energie a d’ailleurs fixé comme objectif le triplement de la production d’énergies renouvelables d’ici 2020, en s’appuyant en priorité sur l’électricité éolienne et la chaleur issue de la biomasse.

Essor de l’énergie éolienne :

Ainsi, la situation privilégiée du territoire et sa façade maritime positionnent la région aux avant-postes des projets de production d’électricité issue d’énergies marines renouvelables, dont l’éolien. En premier lieu, l’éolien en mer - et les projets lancés de premiers parcs au large de Fécamp et du Tréport - contribueront à la diversification du bouquet énergétique régional et représentent une opportunité majeure de développement d’une nouvelle filière industrielle à potentiel d’exportation. L’éolien en mer constitue l’un des domaines de spécialisation intelligente du territoire (SRI-SI). Les grands projets éoliens en mer ne doivent pas occulter le potentiel éolien terrestre significatif dont le développement est prévu conformément au Schéma régional éolien terrestre de la Haute-Normandie.

Autres énergies à fort potentiel :

- les chaufferies collectives et industrielles fonctionnant à la biomasse connaissent une forte dynamique de développement ;
- la méthanisation des déchets organiques, encore trop peu répandue, présente un fort potentiel de développement sous réserve d’une structuration de la filière (enjeu de la sécurisation des approvisionnements d’intrants) et d’une sélectivité des projets au regard de critères environnementaux et d’équilibre économique.

A côté des sources d’énergies renouvelables précitées, d’autres champs d’investigation potentiels sont possibles : la valorisation des énergies fatales, les agrocarburants de 2^{de} génération et 3^{ème} génération (pétrole « bleu » issu d’algoculture), ainsi que des filières telles que le solaire thermique et photovoltaïque, la géothermie et l’aérothermie. A ces sources d’énergies, il convient d’ajouter les sujets connexes tels que le développement des réseaux de gaz, de chaleur et des réseaux intelligents (smart grids), ainsi que les installations de stockage d’énergies (batteries, hydrogène...).

Le SRCAE a fixé les objectifs pour les différentes filières des énergies renouvelables, selon 6 orientations décrites dans le tableau figurant en annexe n°3 "Objectifs de production EnR à 2020/ orientations SRCAE".

C’est dans ce cadre que s’inscrit le choix de retenir la priorité 4.a. Il s’agit ainsi de soutenir une diversification dans la production et la consommation des sources d’énergies renouvelables en favorisant les projets de réseaux et les expérimentations dans le but d’atteindre les objectifs nationaux et européens en matière de production d’ENR.

b. Une nécessaire réduction de la consommation énergétique des bâtiments, des logements et de la précarité énergétique

En Haute-Normandie, les logements et les bâtiments tertiaires constituent le deuxième secteur en terme de consommation énergétique avec 18% en 2008 (réf. Air Normand - Inventaire OCEHN version 2012 (données 2008)). Il s'agit donc d'un enjeu majeur dans le cadre d'une stratégie d'action orientée vers la transition énergétique.

Ces consommations importantes peuvent être expliquées par l'ancienneté du parc de bâtiments : en effet, 2/3 des logements ont été construits avant 1975, date de la première réglementation thermique, et consomment en moyenne 1,8 fois plus que les logements neufs désormais construits. De plus, le parc résidentiel présente également une part importante de maisons individuelles (63 %, contre 57 % en France) contribuant fortement à l'émission de GES.

En 2008, le bâtiment représentait 10% des émissions de gaz à effet de serre de la région, dont 74% des émissions du secteur pour les logements et les 26% restants pour le tertiaire (réf. Air normand - Inventaire OCEHN version 2012 (données 2008)).

Toutes les actions visant à diminuer les consommations énergétiques dans les bâtiments participent donc à la diminution des émissions de polluants atmosphériques. La réduction des consommations énergétiques des bâtiments passe en priorité par l'amélioration de la performance thermique ainsi que par la mise en place de systèmes de chauffage performants, c'est pourquoi la Région fait de l'efficacité énergétique du bâti haut-normand, un objectif central en retenant la priorité 4.c, que ce soit en termes de bâtiments publics ou de logements collectifs publics et privés.

Les orientations et les objectifs sont définis dans le SRCAE en matière d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, conformément au tableau figurant dans l'annexe n°3 "Objectifs de production EnR à 2020/ orientations SRCAE".

L'axe 2 « **Soutenir la transition énergétique haut-normande** » s'appuie sur l'OT4. Il vise à accompagner la Région et les acteurs haut-normands vers une économie décarbonée en développant le leadership du territoire en matière d'énergies renouvelables, en s'attaquant à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments et à la diminution de la précarité énergétique. Le choix fait d'un axe dédié uniquement à la transition vers une économie décarbonée montre l'importance de cette priorité pour la Haute-Normandie. Cet axe contribuera au volet croissance durable de la stratégie UE 2020. Il est également totalement articulé avec les priorités identifiées dans le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) approuvé en mars 2013, le Schéma Régional Eolien (SRE) mais également avec la contribution de la Région Haute-Normandie au débat national sur la transition énergétique. Il est également articulé avec le PDR FEADER sur les enjeux énergétiques liés à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

Les priorités d'actions retenues s'inscrivent notamment dans le contexte national de mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des énergies renouvelables 2009-2020, du Plan national d'action d'efficacité énergétique et du Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) dont l'objectif est de rénover 500 000 logements par an à l'horizon 2017, dont 120 000 logements sociaux.

Le FEDER viendra en complément du Contrat de plan Etat-Région 2014-2020, du fonds chaleur de l'ADEME et des aides des collectivités.

6. Un patrimoine culturel à valoriser et un patrimoine naturel à préserver

a. Un héritage important à valoriser

Territoire de contrastes entre terre, fleuve et mer, la Haute-Normandie est dotée d'un riche patrimoine naturel, culturel et architectural. Elle bénéficie d'une identité historique forte composée de thématiques emblématiques et identitaires s'incarnant dans de grands sites naturels à travers une diversité de paysages et une exceptionnelle richesse patrimoniale architecturale. Abbayes, châteaux et manoirs, parcs et jardins et petit patrimoine jalonnent ainsi le territoire permettant à la Haute-Normandie d'être reconnue comme « berceau de l'Impressionnisme ». Même si la notoriété internationale de la Haute-Normandie est certaine, la valorisation touristique de ce patrimoine peut encore être développée au regard de sa qualité.

Les prestations offertes au visiteur doivent être améliorées : la médiation manque souvent de modernité et ne bénéficie pas toujours d'une traduction, l'absence d'offre adaptée aux enfants est fréquente, l'organisation des sites en réseau autour d'une thématique commune encore imparfaite. Excellente vitrine des métiers d'art, tant en termes de qualité que de pérennité des œuvres, le patrimoine offre de multiples possibilités d'approches croisées.

La promotion en direction des clientèles locales, nationales et étrangères est d'ores et déjà importante mais une meilleure organisation de l'offre en amont permettra d'en renforcer l'efficacité.

De par sa compétence en matière d'Inventaire général du patrimoine culturel, la Région dispose d'un fonds documentaire important sur ce sujet, dont la mobilisation doit être systématisée.

La priorité 6.c consacrée à la valorisation du patrimoine culturel a donc été retenue afin de redonner à ces sites de grande valeur un rôle économique, et notamment de favoriser leur découverte lors de l'organisation d'événements économiques.

b. Un patrimoine environnemental à protéger

Situé à l'exutoire du bassin versant de la Seine, la Haute-Normandie subit des pressions très fortes en matière d'environnement. Outre l'urbanisation importante, la région accueille le second pôle pétrochimique de France, de nombreuses industries et deux grands ports maritimes. Le développement économique de la région a donc eu de lourds impacts sur la situation environnementale du territoire notamment en matière de biodiversité mais également sur la qualité des sols et de l'eau. On note ainsi depuis le XIXème siècle une disparition de 125 espèces de plantes et, depuis le début du XXème siècle, de 19% des espèces de papillons. De nombreuses autres espèces et/ou leur habitat sont également menacés (31% des poissons d'eau douce dont 65% de migrateurs amphihalins, 18,5% des espèces de sauterelles et criquets, 35% des libellules, 24% des

mammifères sont menacés au niveau régional, 86% des amphibiens connaissent une régression de leur aire d'occupation).

De plus, la Haute-Normandie possède la plus petite superficie d'espaces naturels français, soit 18,5% de son territoire. Ces espaces sont largement dominés par les forêts à plus de 95%. Les 5% restants, répartis entre les milieux ouverts et les zones humides, concentrent la plus grande richesse biologique régionale et constituent par conséquent de véritables réservoirs de biodiversité pour la faune, la flore et les habitats.

Les fonctionnalités biologiques des différents milieux sont perturbées au niveau régional par la fragmentation qu'ils subissent. En effet, la surface de maille non fragmentée est de 5,5 km² en Haute-Normandie contre 99,9 km² au niveau de la France métropolitaine. Concernant la fragmentation des cours d'eau, la Haute-Normandie est la 2^{ème} région à avoir le plus d'obstacles à l'écoulement par linéaire de cours d'eau, l'effort en matière de restauration de la continuité écologique (infrastructures vertes et bleues) est donc considérable.

Outre l'impact direct des pollutions, l'environnement haut-normand est également très vulnérable aux conséquences liées au changement climatique. En effet, des impacts ont déjà été identifiés en matière de biodiversité (sur les 1 578 espèces de fleurs sauvages inventoriées, 125 sont considérées comme définitivement disparues et 347 sont au bord de l'extinction ou très vulnérables (réf. indicateurs de l'Observatoire de la Biodiversité Haute-Normandie). Néanmoins, le choix a été fait de ne pas traiter des questions de lutte contre le changement climatique en tant que telles mais de traiter de leurs impacts sur la biodiversité et donc d'aborder la question de la préservation de l'environnement au regard de l'OT6 plutôt que de l'OT5.

La préservation de l'environnement et la restauration de la biodiversité sont des politiques en construction en Haute-Normandie et les impacts des actions de préservation et de restauration de l'environnement engagées ne pourront être visibles que dans plusieurs années. La priorité 6.d a donc été retenue afin de continuer la dynamique entreprise ces dernières années grâce à l'effet de levier apporté par le FEDER.

La Région Haute-Normandie a choisi de traiter la problématique de la préservation du patrimoine de manière intégrée dans un axe 3 « **Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand** » dédié à l'OT6. L'objectif est d'œuvrer à la protection, la restauration et la valorisation de toutes les composantes du patrimoine haut-normand afin d'en augmenter l'attractivité culturelle, touristique et économique et inscrire ce secteur dans une dynamique de développement régional. Cet axe présente un lien fort avec le volet croissance durable de la Stratégie UE 2020. Il est également totalement articulé avec le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) et la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB). Il s'inscrit dans le PDR FEADER sur les enjeux liés à la préservation des ressources.

7. Une formation tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques de la région et aux besoins des Haut-Normands

a. Un niveau de qualification des Haut-Normands à renforcer

67% des Haut-Normands ont un niveau de formation inférieur au bac contre 60% à l'échelle nationale. En outre, plus d'un quart (26%) des actifs haut-normands ne sont titulaires d'aucun diplôme en 2006 et 57% possèdent au mieux un diplôme de niveau V (CAP/BEP). Cette proportion dépasse 60% dans le département de l'Eure (29% de non diplômés).

De plus, 8% de la population régionale de 16 à 65 ans est en situation d'illettrisme et 19% souffrent de difficultés en compétences de base (Enquête " information vie quotidienne" 2012 Haute-Normandie/ INSEE).

Dans un contexte d'accélération des mutations et de crise économique touchant en priorité les publics peu qualifiés, la question de la formation tout au long de la vie et de l'élévation des niveaux de qualifications des demandeurs d'emploi et des salariés avec peu ou pas de qualifications est primordiale. Ces publics doivent pouvoir accéder à des parcours qualifiants en adéquation avec les besoins du marché du travail. En leur proposant des formations adaptées et ciblées vers les secteurs en pénurie de main d'œuvre ou émergents (l'industrie, l'énergie et les domaines de spécialisation de la SRI-SI), ils pourront envisager un retour durable vers l'emploi.

b. Une Initiative pour l'Emploi des Jeunes

La faible qualification des jeunes haut-normands se traduit par des difficultés accrues d'accès au marché du travail avec un taux de chômage de 27,5% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans pour l'année 2012 (Donnée Eurostat), soit 3% de plus que la moyenne nationale. C'est pourquoi la Haute-Normandie a été retenue au titre de territoire éligible à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes. Par ce biais, la Région souhaite favoriser l'entrée et/ou le retour des jeunes dans l'emploi en leur apportant le soutien, l'accompagnement et les compétences nécessaires à leur insertion durable sur le marché de l'emploi.

La Région Haute-Normandie a donc retenu au titre du FSE, l'OT10 ainsi que l'OT8 du fait de l'éligibilité du territoire à l'IEJ au sein d'un axe 4 « **Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands** » dédié. Cet axe a pour ambition de favoriser la formation tout au long de la vie en lien avec les besoins de l'économie haut-normande. Un soutien particulier pour les jeunes est prévu dans le cadre de l'IEJ (priorité 8.ii). La priorité 10.iii a été retenue conformément aux compétences de la Région avec pour objectif de favoriser l'accès et l'orientation de tous les publics vers les parcours de formation qualifiante, ainsi que de développer des actions dédiées aux demandeurs d'emploi, publics souvent exclus de la formation continue. La qualité et les contenus de ces formations doivent pouvoir être améliorés afin d'être en adéquation avec le marché du travail et les besoins de main-d'œuvre (réf. CPRDF) des secteurs en pénurie (industrie, énergie), des secteurs émergents (métiers liés à la croissance verte) ou ceux de la SRI-SI (éolien notamment). Cet axe s'inscrit naturellement dans la stratégie UE2020 en matière d'emploi, d'éducation et d'inclusion, ainsi que dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles. Il est articulé avec le PON FSE et le PON IEJ.

8. Une nécessaire mutation des territoires urbains afin de lutter contre la périurbanisation

Les principaux pôles urbains de la Haute-Normandie se situent le long de la Seine et sur le littoral, à l'exception d'Evreux et Yvetot. Le tissu urbain normand présente une structure multipolaire qui constitue un atout important pour un développement équilibré du territoire.

Pour autant, ce tissu urbain connaît d'importantes sources de tension du fait d'une forte périurbanisation du territoire générant des mouvements pendulaires importants, assurés en grande majorité par la voiture particulière. Ce phénomène est d'autant plus marqué que les villes haut-normandes fonctionnent mal en réseau. En effet, l'absence d'interconnexions routières efficaces, et notamment d'itinéraires de contournement, entraîne le passage du trafic routier de transit par les centres-villes.

Pour lutter contre la périurbanisation, la Région souhaite soutenir le développement de quartiers urbains innovants au cœur des villes, de manière à renforcer leur attractivité. Il s'agira par ce biais de créer des zones d'habitats et de vie plus respectueuses de l'environnement, favorisant l'inclusion sociale et recréant des emplois dans les centres-villes. En retenant la priorité 4.e, l'objectif est de mettre en place des stratégies de développement urbain durable en soutenant à la fois des dispositifs alternatifs à la voiture particulière et des espaces d'habitats innovants.

La Haute-Normandie, de par son histoire, se caractérise par une forte activité industrielle, souvent située en cœur de ville. Touchée par la désindustrialisation, la Région est confrontée à l'existence de friches, dont une part importante se situe en milieu urbain. La réutilisation de ces espaces constitue à la fois une opportunité (retrouver une disponibilité foncière) et une difficulté (foncier plus difficile à traiter et coûteux, notamment en cas de pollution des sols). En retenant la priorité 6.e, l'objectif est d'optimiser la réutilisation de ce foncier. Les coûts de reconversion ou de réhabilitation de ces espaces sont élevés et les opérations de traitement complexes. Les actions à mener visent donc à diminuer le surcoût induit en prenant partiellement en charge la gestion opérationnelle du traitement des friches (études, travaux) afin de faciliter la reconstruction de la ville sur la ville (enjeu de recomposition urbaine) et d'inciter à la réutilisation de ces espaces plutôt que de recourir à l'extension, au détriment des espaces naturels et agricoles, en particulier en périphérie des villes.

Actuellement, les données relatives aux friches sont partielles et souvent incomplètes. L'une des actions à mener consistera donc à en améliorer la connaissance, de manière à définir les opportunités qu'elles représentent et d'en faciliter la réutilisation, dans le cadre d'une stratégie intégrée du territoire.

Cette réutilisation devra permettre d'atteindre les objectifs prioritaires que se fixe la Région en termes d'aménagement et de développement de la vallée de la Seine (par la réutilisation des friches qui peuvent permettre l'installation d'activités, logistiques ou autres...), de développement économique (réutilisation de foncier économique pour l'implantation d'activités industrielles...) et de transition écologique et énergétique (implantation de nouvelles filières industrielles mais aussi rétablissement de continuités écologiques ou encore création de nouveaux quartiers urbains).

A travers le choix de retenir l'OT4 et l'OT6 au sein d'un axe 5 « **Soutenir le développement d'espaces urbains durables** » lié aux problématiques urbaines, la Région souhaite privilégier une recomposition urbaine s'inscrivant dans l'histoire du territoire et construisant le développement de son attractivité. Cet axe présente un lien fort avec la Stratégie UE 2020 – volet croissance durable. Il est également totalement articulé avec les priorités identifiées dans le Schéma régional climat air énergie (SRCAE). Cette stratégie conforte les autres axes du PO (numérique, énergie, biodiversité...) et s'inscrit dans la politique de l'Union Européenne en matière de ville durable.

Architecture de la Stratégie du Programme opérationnel (hors assistance technique)

- **Axe 1 - « Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique »**
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.1** : Renforcer l'attractivité des réseaux de recherche à l'échelle régionale, interrégionale, nationale et européenne
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.2** : Augmenter la valorisation économique de la recherche
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.3** : Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.4** : Accroître l'utilisation de services et outils numériques dans une visée économique
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.5** : Accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation non marchande
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.6** : Accroître le nombre d'entreprises en développant la culture entrepreneuriale
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.7** : Renforcer la croissance des PME aux différents stades de leur existence
- **Axe 2 - « Soutenir la transition énergétique haut-normande »**
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 2.1** : Augmenter la production et la distribution des ENR à fort potentiel en Haute-Normandie
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 2.2** : Augmenter la performance énergétique du bâti
- **Axe 3 – « Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand »**
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 3.1** : Augmenter l'attractivité du patrimoine haut-normand
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 3.2** : Accroître la protection et la restauration des milieux en s'appuyant notamment sur des outils pérennes de connaissance

- **Axe 4 « Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands »**
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 4.1** : Augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification et/ ou à un emploi (IEJ)
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 4.2** : Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 4.3** : Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation
- **Axe 5 - « Soutenir le développement d'espaces urbains durables »**
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.1** : Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification)
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.2** : Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.3** : Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville

1.1.2 A justification for the choice of thematic objectives and corresponding investment priorities having regard to the partnership agreement, based on an identification of regional and, where appropriate, national needs including the need to address the challenges identified in relevant country-specific recommendations adopted in accordance with Article 121(2) TFEU and the relevant Council recommendations

adopted in accordance with Article 148(4) TFEU, taking into account the ex-ante evaluation.

Table 1: Justification for the selection of thematic objectives and investment priorities

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
01 - Strengthening research, technological development and innovation	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest	La recherche et développement haut-normande possède un potentiel de développement important du fait notamment de la structuration en cours des acteurs en grands réseaux de recherche qu'il convient de soutenir en particulier dans le cadre des domaines de spécialisation régionaux.
01 - Strengthening research, technological development and innovation	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies	La faible interaction entre les entreprises et les acteurs de la recherche induit un manque de valorisation économique qui ne permet pas d'exploiter tout le potentiel de la recherche publique haut-normande. Identifiée comme un domaine d'action transversale à la SRI, la valorisation doit être améliorée notamment dans les domaines de spécialisation afin d'améliorer le transfert de résultats et favoriser ainsi l'innovation dans les entreprises, source de compétitivité.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT	En Haute-Normandie, le constat a été fait qu'un trop faible nombre de PME utilise et a fortiori produise des produits et services TIC au service des particuliers mais aussi des entreprises et des administrations. La Région souhaite favoriser le soutien de projets permettant d'accroître l'offre de produits et services numériques notamment dans les domaines de la SRI, du e-commerce et du m-commerce contribuant ainsi à la compétitivité des entreprises.
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health	La Région souhaite promouvoir le développement de l'offre de services numériques publics comme un moyen de renforcer le lien entre l'administration et ses citoyens. L'objectif est également d'améliorer l'appropriation de ces nouveaux outils numériques par les Haut-Normands pour leur faciliter l'accès à la culture, la santé, la formation...
03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators	En Haute-Normandie, le taux de création d'entreprises reste légèrement inférieur à la moyenne nationale. La reprise d'entreprises se fait d'autant plus prégnante que la moitié des chefs d'entreprise devrait partir à la retraite dans les prochaines années. L'entrepreneuriat est un métier qui doit être valorisé notamment auprès des jeunes, et les entrepreneurs doivent pouvoir bénéficier d'un soutien à tous les stades de leur projet notamment en période d'incubation.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes	Il s'agit aussi d'assurer la croissance des PME via une meilleure structuration et de les accompagner vers l'internationalisation en leur permettant d'atteindre une taille critique ou de bénéficier d'avantages comparatifs leur permettant d'accroître leur part sur un marché économique globalisé. Ces actions viseront notamment à conforter les filières de spécialisation régionales.
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources	La part d'énergies renouvelables se situe à un niveau relativement modeste bien qu'un bon nombre de facteurs soient propices à leur essor. Dans le cadre du SRCAE, elle s'est fixée des objectifs ambitieux notamment dans le développement des filières biomasse et méthanisation dans l'objectif de diversifier le bouquet énergétique haut-normand.
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector	Avec un parc de bâtiments publics et résidentiels vieillissant (2/3 des bâtiments construits avant 1975) et provoquant plus d'un ¼ de la consommation énergétique et près de 18% des émissions de GES, l'efficacité énergétique du bâti est une priorité de la Région dans le cadre de sa transition vers une économie moins énergivore. L'amélioration thermique et le développement de nouvelles sources de chauffage sont deux priorités régionales incluses au Schéma régional climat air énergie.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures	Afin de lutter contre la périurbanisation importante du territoire et les nombreux déplacements individuels que cela engendre, l'objectif est de favoriser l'émergence de projets innovants permettant le développement de zones urbaines de vie et d'habitat adaptés aux enjeux de développement durable que ce soit par le biais de la transition énergétique, du transport ou de l'offre de services locaux.
06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage	La Haute-Normandie possède un patrimoine culturel, industriel, maritime, portuaire et naturel important qui gagnerait à être valorisé davantage dans l'optique de devenir un véritable facteur d'attractivité du territoire et de création d'emplois. La Haute-Normandie souhaite mettre en avant ses atouts touristiques grâce à la conservation et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.
06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure	Le développement économique de la région a eu de lourds impacts sur la situation environnementale, conduisant à la disparition de plusieurs dizaines d'espèces animales et végétales à un rythme très soutenu. La poursuite et la montée en puissance des actions mises en place nécessitent nécessairement une impulsion européenne.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures	Du fait de sa forte histoire industrielle et des difficultés de ce secteur, de nombreuses zones notamment urbaines doivent aujourd’hui faire l’objet de reconversion et/ou réhabilitation afin d’offrir de nouveaux espaces de vie et d’habitats notamment dans les centres-villes. Ces actions permettront de renforcer l’attractivité du territoire.
08 - Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee	En raison des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes Haut-Normands en matière d’accès à l’emploi, la Haute-Normandie a été identifiée comme territoire éligible à l’Initiative pour l’Emploi des Jeunes. Par ce biais, l’objectif est d’accompagner tout particulièrement les jeunes vers une intégration durable sur le marché du travail afin de faire baisser le taux de chômage des jeunes relativement élevé dans la région.
10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences	Face à une main d’œuvre au faible niveau de qualification, la Région souhaite promouvoir l’accès de tous les publics même les moins qualifiés aux dispositifs de formation professionnelle permettant ainsi une élévation collective des compétences. De plus, face aux mutations du marché du travail, une meilleure orientation des publics en formation et en recherche d’emploi est nécessaire afin d’assurer une entrée durable sur le marché de l’emploi.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
11 - Enhancing institutional capacity of public authorities and stakeholders and an efficient public administration	11i - Investment in institutional capacity and in the efficiency of public administrations and public services at the national, regional and local levels with a view to reforms, better regulation and good governance	

1.2 Justification for the financial allocation

Justification for the financial allocation (Union support) to each thematic objective and, where appropriate, investment priority, in accordance with the thematic concentration requirements, taking into account the ex-ante evaluation.

La Région Haute-Normandie a choisi au regard de son diagnostic stratégique et des priorités de la stratégie UE 2020 de répartir les financements FEDER/FSE d'après le tableau ci-dessous. Cette répartition permettra à la région d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée pour 2020. En effet, les OT1, 2, 3 et 4, qui sont au cœur de la stratégie européenne, représentent 89,6% du programme. Un fort accent a été mis en faveur d'une croissance intelligente au travers notamment de l'OT1 (39,5%) mobilisé essentiellement dans le cadre de la SRI-SI haut-normande ainsi que de la promotion des TIC et la compétitivité des entreprises au sein d'axe commun (Axe 1 = 65,1%). La croissance intelligente sera également appuyée par la mobilisation du FSE à hauteur de 84,4%. Cet OT1 interviendra également indirectement sur le volet croissance durable dans la mesure où les énergies renouvelables notamment l'éolien sont au cœur de la SRI-SI.

La volonté de faire de la Haute-Normandie une Eco-Région, passe non seulement par les actions de R&D soutenues par l'OT1 mais également par la mise en œuvre des exigences permettant une croissance durable à travers la mobilisation de l'OT 4 (24,5%). Oeuvrant plus indirectement à une croissance durable, la région n'a souhaité retenir qu'un seul OT hors concentration, l'OT 6 du fait des particularités environnementales, patrimoniales et culturels du territoire,

Enfin, la croissance inclusive pourra être atteinte grâce à la mobilisation du FSE au titre des OT 8 et 10 ainsi qu'au travers d'un développement équilibré du territoire voulu à travers l'axe 5 dédié aux problématiques urbaines.

Table 2: Overview of the investment strategy of the operational programme

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
AXE 1	ERDF	143 500 000,00	49.57%	<ul style="list-style-type: none"> ▼ 01 - Strengthening research, technological development and innovation <ul style="list-style-type: none"> ▼ 1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest <ul style="list-style-type: none"> ▼ 1.1 - Renforcer l'attractivité des Réseaux de recherche à l'échelle régionale, interrégionale, nationale et européenne ▼ 1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies <ul style="list-style-type: none"> ▼ 1.2 - Augmenter la valorisation économique de la recherche ▼ 1.3 - Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes ▼ 02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies <ul style="list-style-type: none"> ▼ 2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT <ul style="list-style-type: none"> ▼ 1.4 - Accroître l'utilisation de services et outils numériques dans une visée économique ▼ 2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health <ul style="list-style-type: none"> ▼ 1.5 - Accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation non marchande ▼ 03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF) <ul style="list-style-type: none"> ▼ 3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators <ul style="list-style-type: none"> ▼ 1.6 - Accroître le nombre d'entreprises en développant la culture entrepreneuriale ▼ 3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage 	[IR6, IR5, IR1, IR4, IR2, IR3, IR7, IS18]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				<p>in innovation processes</p> <p>▼ 1.7 - Renforcer la croissance des PME aux différents stades de leur existence</p>	
AXE 2	ERDF	40 000 000,00	13.82%	<p>▼ 04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors</p> <p>▼ 4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources</p> <p>▼ 2.1 - Augmenter la production et la distribution des ENR à fort potentiel en Haute-Normandie</p> <p>▼ 4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector</p> <p>▼ 2.2 - Augmenter la performance énergétique du bâti</p>	[IR9, IR8]
AXE 3	ERDF	12 000 000,00	4.15%	<p>▼ 06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency</p> <p>▼ 6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage</p> <p>▼ 3.1 - Augmenter l'attractivité du patrimoine haut-normand</p> <p>▼ 6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure</p> <p>▼ 3.2 - Accroître la protection et la restauration des milieux en s'appuyant notamment sur des outils pérennes de connaissance</p>	[IR11, IR10]
AXE 4	ESF	43 400 000,00	14.99%	<p>▼ 08 - Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility</p> <p>▼ 8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee</p> <p>▼ 4.1 - Augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification et/ ou à un emploi (IEJ)</p> <p>▼ 10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning</p> <p>▼ 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences</p>	[CR01, CR02, CR03, CR04, CR05, CR06, CR07, CR08, CR09, CR10, CR11, CR12, IR14, IR12]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				<ul style="list-style-type: none"> ▼ 4.2 - Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés ▼ 4.3 - Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation 	
AXE 4	YEI	16 000 000,00	5.53%		[CR01, CR02, CR03, CR04, CR05, CR06, CR07, CR08, CR09, CR10, CR11, CR12, IR14, IR12]
AXE 5	ERDF	25 000 000,00	8.64%	<ul style="list-style-type: none"> ▼ 04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors <ul style="list-style-type: none"> ▼ 4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures <ul style="list-style-type: none"> ▼ 5.1 - Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification) ▼ 5.2 - Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée ▼ 06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency <ul style="list-style-type: none"> ▼ 6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures <ul style="list-style-type: none"> ▼ 5.3 - Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville 	[IR15, IR16, IR17]
AXE 6	ERDF	7 800 000,00	2.69%	<ul style="list-style-type: none"> 6.1 - Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FEDER 6.2 - Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands 	[]
AXE 7	ESF	1 800 000,00	0.62%	<ul style="list-style-type: none"> 7.1 - Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FSE 7.2 - Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands 	[]

2. PRIORITY AXES

2.A DESCRIPTION OF THE PRIORITY AXES OTHER THAN TECHNICAL ASSISTANCE

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 1
Title of the priority axis	Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique

- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Cet axe prioritaire concentre trois objectifs thématiques qui **visent à renforcer de façon complémentaire les facteurs de compétitivité et de performance économique en Haute-Normandie** (OT 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ; OT 2 : Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité ; OT 3 : Améliorer la compétitivité des PME).

Il s'agit de développer une approche stratégique et intégrée de ces 3 facteurs qui interagissent dans un cercle vertueux de compétitivité économique et de croissance inclusive. Ils forment ainsi les 3 axes prioritaires et indissociables de mobilisation des politiques publiques, en synergie avec les acteurs privés organisés en filières et pôles de compétitivité.

Ainsi, concernant la recherche et développement et l'innovation, le choix est de renforcer les capacités de recherche dont les travaux interdisciplinaires sont susceptibles d'avoir un impact sur le tissu économique régional, et de favoriser le transfert technologique et l'innovation sur le territoire.

En interaction avec le déploiement de la RDI, la Région Haute-Normandie engage le développement de l'économie numérique et fait rentrer ses PME, ses citoyens et le service public en général dans une nouvelle ère proposant de nouveaux services et usages numériques qui améliorent le quotidien.

Enfin, le défi de la compétitivité des PME haut-normandes implique une action publique concertée afin de soutenir la création et la reprise d'entreprises, le développement des PME notamment par le passage de seuils et à l'international, ainsi que d'encourager l'innovation dans toutes ses formes.

L'objectif de cet axe est de créer un environnement favorable à tous les acteurs du développement économique pour leur permettre de créer, d'expérimenter, d'innover et de contribuer ainsi à améliorer la compétitivité du territoire et de ses entreprises et à développer l'emploi.

Ces priorités sont le fruit des choix collectifs effectués avec les acteurs régionaux qui encore récemment ont défini les forces et perspectives majeurs de la Région sur lesquels concentrer les fonds FEDER, dans le cadre de la Stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente SRI-SI.

Ces priorités figurent également dans le Contrat Régional de Développement Economique (CRDE), le Livre blanc ORETIC Normandie, la stratégie régionale sur le très haut-débit en Normandie et la Stratégie de Recherche et d'Innovation. En effet, dès 2011, le territoire régional s'est doté d'une stratégie de développement économique, sous forme d'un contrat, le CRDE, pour une Normandie dynamique, entreprenante et attractive qui reprend également ces trois facteurs de développement que sont la R&I, la croissance numérique et la compétitivité des entreprises avec pour ambitions la diversification de l'économie industrielle régionale ainsi que la transition énergétique.

Cet axe contribue directement à la Stratégie UE 2020 – volets croissance intelligente et durable.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	More developed	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	1a
Title of the investment priority	Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1.1
Title of the specific objective	Renforcer l'attractivité des Réseaux de recherche à l'échelle régionale, interrégionale, nationale et européenne
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>La capacité de recherche publique régionale, au regard de la moyenne des autres régions, est relativement limitée en nombre de chercheurs. Elle fragilise ainsi le rayonnement national et international de la région, et limite les capacités de réponse à apporter aux entreprises du territoire dans leur montée en compétence et démarches de compétitivité et d'innovation. Toutefois, la structuration en Grands Réseaux de Recherche (GRR) est engagée et la production scientifique présente une bonne qualité. Ce fonctionnement permet le développement des pratiques d'interdisciplinarité au sein de chaque GRR, ce qui favorise les innovations de rupture.</p> <p>La Communauté d'Universités et d'Établissements « Normandie Université » (construite à l'échelle de la Haute et la Basse-Normandie) est actuellement en cours de création et devrait favoriser à terme le rayonnement des compétences scientifiques haut-normandes. Le rapprochement entre les Universités et les 7 écoles d'ingénieurs coordonne les forces régionales et attire des étudiants et des scientifiques de la France entière.</p> <p>Le territoire bénéficie donc aujourd'hui d'une recherche publique de qualité qui s'est structurée pour plus de lisibilité et une meilleure connexion avec l'économie du territoire. Il s'agit là d'un enjeu majeur retenu dans la SRI-SI qui nécessite une action et des soutiens forts.</p>

La mobilisation des acteurs de la recherche et de l'innovation est exemplaire, et se poursuit actuellement dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le plan d'action intégrera ces synergies régionales, interrégionales, nationales (avec la Stratégie nationale pour la Recherche France 2020) et bien entendu européennes entre les fonds FEDER et le programme européen Horizon 2020 en particulier.

Résultat attendu : Augmenter les capacités et les effectifs de recherche publique en région, grâce à une meilleure attractivité, pour les dimensionner à la hauteur des besoins de l'économie régionale.

Les actions à mener sont principalement :

- l'accompagnement des projets des Grands réseaux de recherche, dans les 6 domaines de spécialisation et d'excellence régionale,
- le développement des plateaux d'équipements mutualisés,
- l'accueil et l'installation durable des chercheurs, jeunes et confirmés,
- les opérations de structuration, type campus, améliorant l'organisation territoriale de l'offre de recherche régionale,
- la diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1.1 - Renforcer l'attractivité des Réseaux de recherche à l'échelle régionale, interrégionale, nationale et européenne						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR1	Dépenses intérieure de recherche et de développement des administrations (DIRDA)	€	More developed	115 000 000,00	2011	150 000 000,00	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	annuel (référence n-3)

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<ul style="list-style-type: none">• <i>Accompagnement des programmes de recherche des grands réseaux régionaux de recherche dans le cadre de la SRI-SI</i> <p>Cette action consiste à accompagner les projets de recherche et de recherche et développement les plus structurants pour les domaines de spécialisation de la SRI-SI. Elle contribuera également à l'ambition générale de maintenir et développer le potentiel de recherche publique et privée sur le territoire.</p> <p>Les actions à mettre en œuvre seront principalement des projets de recherche interdisciplinaires, ayant un potentiel d'application ou d'utilisation pratique, et qui sont susceptibles d'apporter une montée en gamme internationale.</p> <p>Ce type d'action induit des besoins en équipements, en dépenses de personnel au prorata du temps dédié au projet, en frais de laboratoire (dépenses liées aux essais, expérimentations etc) ainsi qu'en frais de déplacements et de travail en réseau.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• dans le domaine de spécialisation « technologie chimie-bio appliquée à la santé »: il convient de déployer les activités du laboratoire d'excellence interrégional Synorg en chimie/médicaments, en lien avec les industriels du secteur. Cela peut se concrétiser, par exemple, par l'accueil de chercheurs étrangers sur des chaires dans le but de constituer des réseaux susceptibles de conduire à des projets européens.• dans le domaine de spécialisation « efficacité des systèmes énergétiques et de propulsion » : projet de recherche sur la mesure des émissions de la combustion mené avec les industriels de l'automobile et de l'aéronautique en particulier, afin de créer une expertise supplémentaire portée pour un jeune chercheur et de mettre en place des collaborations internationales. <p>Les groupes cibles : les Grands Réseaux de Recherche (GRR) sont une spécificité en Haute-Normandie. Ils ont été constitués afin de structurer la</p>	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<p>recherche régionale en rassemblant des laboratoires et structures complémentaires pour traiter des enjeux économiques et sociaux régionaux. Ces GRR sont un mode de coopération efficace, mais ne disposent pas de personnalité juridique. Ce sont donc bien les structures membres qui restent responsables juridiquement et bénéficiaires des aides.</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'universités et d'établissements, EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises (si en coportage formalisé avec une des structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Accompagnement des parcours de jeunes chercheurs en lien notamment avec les Grands organismes de recherche</i> <p>Ce type d'actions répond principalement aux axes stratégiques de la SRI-SI relatifs à l'augmentation de l'attractivité ainsi qu'à la montée en compétence des ressources humaines pour développer l'innovation dans les entreprises.</p> <p>Il vise à soutenir l'installation et l'ancrage de l'activité de jeunes chercheurs ou de jeunes équipes de recherche pour accélérer le développement de leurs travaux et constituer des réseaux de collaboration.</p> <p>Cette action favorise l'attractivité à l'égard des jeunes chercheurs en offrant un dispositif d'accueil et de démarrage, accélération et augmentation de la qualité de la production scientifique en offrant des conditions et moyens de travail au quotidien. Elle favorise l'augmentation des effectifs de chercheurs en région en favorisant l'installation « précoce » et/ou le retour de jeunes chercheurs, ingénieurs, équipes.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • programmes d'émergence du CNRS ou encore de l'INSERM pour l'installation durable de jeunes équipes • appui à la mise en place de chaires, notamment en lien avec des entreprises • Dispositifs d'allocations pour les jeunes chercheurs au stade post-doctorat en vue de leur venue/retour et de leur future sédentarisation 	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<p>Les principaux groupes cibles : docteurs sous forme de post-doctorat, jeunes chercheurs contractuels afin de les hisser vers les concours statutaires, jeunes chercheurs statutaires (Ministère de l'ESR, EPST etc.) et/ou aux jeunes équipes émergentes (nouveau thème de recherche porté par un chercheur arrivé depuis moins de 5 ans en région)</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'université et d'établissements, EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises (si en coportage avec une des structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de structuration et de promotion de la recherche régionale</i> <p>Ce type d'actions répond à plusieurs axes stratégiques de la SRI-SI : l'attractivité, la transdisciplinarité et la valorisation de la recherche.</p> <p>Il s'agit de soutenir les démarches et stratégies collectives, comme par exemple la constitution de campus thématiques, pour rassembler sur un site les acteurs de la formation, de la recherche, de la technologie et le secteur privé, afin d'offrir un lieu d'accueil et de vie à l'égard des étudiants/élèves, chercheurs, entrepreneurs dans un domaine d'excellence.</p> <p>Ce type de démarche peut induire des besoins d'aménagement, de communication ou l'organisation d'évènements.</p> <p>Exemples : Le Technopôle du Madrillet, présente le potentiel pour être organisé en Campus dans les domaines de spécialisation (Efficacité des systèmes énergétiques et de propulsion + Fiabilité Electronique + Vieillesse des matériaux + Eolien + Logistique et multimodalité), en cohérence avec le « schéma » Axe Seine /Vallée de Seine, et le Programme national d'Investissements d'Avenir.</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'université et d'établissements, EPST</p>	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<p>(grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises (si en coportage avec une des structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de constitution ou de renforcement d'infrastructures de recherche mutualisées et ouvertes</i> <p>Ce type d'actions, en plus de contribuer au renforcement des domaines de spécialisation, répond à plusieurs axes stratégiques de la SRI-SI : attractivité, transdisciplinarité, valorisation.</p> <p>Il s'agit de soutenir la mise en place, le développement ou l'extension d'ensembles d'instruments et équipements scientifiques et technologiques, adossés aux compétences scientifiques régionales identifiées dans les domaines de spécialisation et répondant à des besoins des acteurs économiques et sociaux. Leur ouverture aux coopérations avec les entreprises et les partenaires extérieurs à la région sera primordiale.</p> <p>Cette action favorise l'augmentation de la qualité et de la productivité de la recherche grâce au recours à des instruments performants et pointus. Elle permet la constitution de compétences techniques (ingénieurs, techniciens) autour de méthodologies scientifiques d'excellence, auxquelles les entreprises peuvent avoir recours pour innover et se développer.</p> <p>Les besoins induits par cette action sont principalement des dépenses d'équipement, de petits matériels et consommables ainsi que de personnel dédié.</p> <p>Exemples : le développement de la plate-forme d'imagerie cellulaire PRIMACEN, ensemble de 6 services d'imagerie (ex : recherche de biomarqueurs, qualification de molécules d'intérêt etc.) reconnue par l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), ouverte à la communauté scientifique et aux entreprises.</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'université et d'établissements, EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises (si en coportage avec une des</p>	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<p>structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions structurées de sensibilisation et de médiation sur la science et les carrières scientifiques <p>Ce type d’actions répond à plusieurs axes stratégiques de la SRI-SI : attractivité, transdisciplinarité, valorisation.</p> <p>Il s’agit de soutenir des actions de type évènements, expositions, forums et conférences, interventions, tendant à diffuser les connaissances scientifiques ainsi que les rendre accessibles aux publics scolaires, mais également au grand public.</p> <p>Ces actions ont pour but en particulier de rendre attractives les disciplines scientifiques et partager les connaissances avec le plus grand nombre, pour une société plus inclusive. Ces actions devront fédérer les opérateurs de la culture scientifique et technique. A titre d’exemple, la Fête de la science recouvre chaque année des milliers d’animations gratuites, partout en France. À cette occasion, la science investit les lieux publics et les chercheurs viennent à la rencontre de tous.</p> <p>D’autres actions pourront par exemple être des opérations liées à des musées ou des lieux de conservation de symboles scientifiques (ex : instrumentations du 19ème siècle) etc.</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d’enseignement supérieur et de recherche, Communauté d’université et d’établissements, EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d’ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises (si en coportage avec une des structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales.</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<ul style="list-style-type: none">• <i>Accompagnement des programmes de recherche des grands réseaux régionaux de recherche dans le cadre de la SRI-SI</i> <p>La sélection s’opèrera sur la base d’une présélection annuelle au sein des Grands Réseaux de Recherche (GRR), impliquant les structures de transfert de technologie, d’innovation ainsi que les représentants des entreprises. Ces GRR organisent un appel à projets chaque année suivant les axes de leurs programmes scientifiques, évaluent et donnent des orientations avec l’appui d’experts extérieurs.</p> <p>Au titre du FEDER, les caractéristiques suivantes seront recherchées dans les projets et prises en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">- le potentiel d'application vers le monde socio-économique et l’ouverture sur la société,- le niveau de transdisciplinarité (caractère partenarial),- les perspectives et potentiels d’inscription dans des programmes nationaux, internationaux et européens, en particulier les synergies escomptées avec Horizon 2020 <p>Les projets devront présenter une forte dimension appliquée, un fort caractère novateur, apporter une évolution majeure à la recherche régionale et aux acteurs économiques et sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Accompagnement des parcours de jeunes chercheurs en lien notamment avec les Grands organismes de recherche</i> <p>La sélection pourra s’opérer sur la base d’un appel à projets (sous réserve de faisabilité et a minima annuel), complété de l’avis des Grands Réseaux de Recherche (GRR) transdisciplinaires.</p> <p>La sélection prendra en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">• la contribution aux priorités thématiques (domaines de spécialisation),	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<ul style="list-style-type: none"> • la qualité scientifique, • l’avis de l’établissement ou de l’organisme employeur quant aux moyens qu’il y engage, • le lien avec une entreprise ou une structure aval, • la motivation du porteur et son engagement dans un processus formel (ex : candidatures aux concours ou aux appels à projets) • <i>Actions de structuration et de promotion de la recherche régionale</i> • Qualité de l’organisation, des structures supports, de l’engagement des partenaires/membres • Faisabilité et plan prévisionnel de financement pluriannuel • Cohérence territoriale et interrégionale <p>Le nombre de projets concernés se limiterait à 1 ou 2 pour la Haute-Normandie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de constitution ou renforcement d’infrastructures de recherche mutualisées et ouvertes</i> <p>Les opérations d’équipements répondant aux priorités thématiques seront sélectionnées sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur degré de transdisciplinarité • l’implication d’entreprises et/ou d’utilisateurs potentiels • la mise en commun formalisée de moyens de fonctionnement y compris en ressources humaines • un accès aux équipements et compétences à l’attention des autres territoires et du tissu économique • l’existence d’une organisation formalisée : un cahier des charges, des grilles tarifaires etc. • <i>Actions structurées de sensibilisation et de médiation sur la science et les carrières scientifiques</i> 	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<ul style="list-style-type: none"> • portée/ publics visés • caractère fédérateur et partenarial • couverture du territoire • programmation complémentaire des différentes actions 	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO24	Research, innovation: Number of new researchers in supported entities	Full time equivalents	ERDF	More developed			70,00	Synergie	annual
CO25	Research, Innovation: Number of researchers working in improved research infrastructure facilities	Full time equivalents	ERDF	More developed			141,00	Synergie	annual

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	1b
Title of the investment priority	Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1.2
Title of the specific objective	Augmenter la valorisation économique de la recherche
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>La dynamique partenariale se poursuit depuis l'élaboration de la Spécialisation Intelligente, et est largement relayée par les évolutions en cours autour de la création de la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université et de l'élaboration par la Région d'un Schéma de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Le défi à relever est celui d'une organisation mutualisée et concertée entre acteurs publics et privés pour davantage valoriser la recherche et générer des innovations.</p> <p>La valorisation économique de la recherche est un maillon essentiel du développement économique et social. Ce processus doit permettre, à partir d'un projet de recherche, de créer de l'activité et ainsi de générer du chiffre d'affaires et de développer des emplois.</p> <p>Actuellement, le travail de valorisation est essentiellement réalisé par 3 cellules de valorisation dont les moyens humains limités, concentrent aujourd'hui principalement leurs travaux sur de l'ingénierie de projet. Le territoire bénéficie également de 4 structures de transfert labellisées Centre de Ressources Technologiques (CRT) ainsi qu'une plateforme technologique (PFT). Chacune de ces structures favorise la dynamisation de la recherche dans des filières clés du territoire. Enfin, des réflexions ont été engagées au sein de chaque GRR pour mieux valoriser leurs compétences auprès des acteurs économiques.</p> <p>Néanmoins, malgré la présence de ces structures, la valorisation de la recherche constitue aujourd'hui un point faible du territoire. En effet, l'excellence de la recherche ne permet qu'insuffisamment de générer de nouvelles entreprises ou le développement des entreprises existantes du fait notamment du peu de connexions entre le secteur économique et le monde de la recherche.</p> <p>Faute de moyens et de compétences dédiées, les pistes de valorisation économique de la recherche détectées sont insuffisamment explorées. Une meilleure valorisation économique de la recherche implique de mettre en place entre établissements une organisation et des moyens de valorisation des résultats de la recherche communs et mutualisés pour pouvoir mieux qualifier le potentiel économique d'une avancée scientifique, identifier le meilleur levier de valorisation (brevet, transfert de technologie, prestation, création d'entreprises...), définir et entretenir une stratégie de propriété</p>

	<p>industrielle, et accompagner à chaque étape importante le développement des projets ainsi sélectionnés. La prise en compte des enjeux de la valorisation doit s'effectuer en cohérence avec les dynamiques des réseaux de recherche et campus thématiques (cf. priorité 1.a) mais également en renforçant les temps et les lieux de rencontres entre laboratoires et entreprises.</p> <p>Résultat attendu : L'accroissement des transferts des résultats de la recherche vers le tissu économique et social, grâce à la mise en place d'une organisation mutualisée d'accompagnement de la valorisation économique de la recherche</p>
ID of the specific objective	1.3
Title of the specific objective	Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Cet objectif sera déterminant pour susciter davantage d'innovation dans les entreprises. L'innovation est un facteur de compétitivité hors coût car elle apporte de nouvelles solutions, approches, méthodes tant en ce qui concerne les produits et services commercialisables qu'en ce qui concerne les processus de production et les conditions de travail.</p> <p>Elle est un facteur majeur de la compétitivité et de croissance intelligente et inclusive. Dans le cadre de la SRI-SI, l'innovation est entendue comme un axe stratégique transversal: son champ inclut les innovations technologiques, mais également de services, de process, de management, et les innovations sociales.</p> <p>Le territoire haut-normand souffre d'un tissu de PME atomisé et souvent en situation de sous-traitance et d'un trop faible nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI)I. On constate un niveau d'innovation insuffisant dans les entreprises du territoire (ex : taux d'intervention d'Oséo deux fois plus faible que la moyenne nationale). La faible taille, l'éloignement des centres de décision, la part importante de l'industrie et le peu d'appétence pour la R&D (pour ce qui est du Crédit Impôt Recherche, la Haute-Normandie est au 21ème rang au niveau national), le faible niveau de financement public des projets constituent autant de freins à l'innovation.</p> <p>Pour éclairer les entreprises sur les intérêts de l'innovation comme support de différenciation et de compétitivité sur les marchés, des actions de sensibilisation sont menées par l'Agence Régionale de l'Innovation SEINARI, les acteurs consulaires, les pôles de compétitivité. Elles doivent être renforcées et poursuivies. De plus, de nouveaux leviers permettant l'identification</p>

des projets innovants et leur accompagnement sont à créer.

Il s'agit donc de transformer l'essai d'une innovation élargie :

- en assurant une approche proactive pour sensibiliser les PME du territoire à l'innovation, en particulier coordonner les actions de sensibilisation / communication pour assurer une meilleure visibilité et un réel effet de levier auprès des entreprises,
- en pérennisant la mise en réseau et la coordination des acteurs, accompagner la montée en compétence,
- en développant de nouveaux outils pour le financement des entreprises innovantes,
- en faisant évoluer la gouvernance pour déployer la SRI-SI

Résultat attendu : Augmenter le nombre d'entreprises innovantes et de démarches de R&D collaboratives de façon à générer la création ou l'amélioration sensible de produits, procédés et services commercialisables ou utiles à la société.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1.2 - Augmenter la valorisation économique de la recherche						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR2	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (DIRDE)	€	More developed	530 000 000,00	2011	550 000 000,00	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	annuel (référence n-3)
Specific objective		1.3 - Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR3	Montant de R&D déclaré au crédit impôt recherche	€	More developed	23 265 000,00	2011	30 000 000,00	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	annuel (référence n-3)

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 1.2 « Augmenter la valorisation économique de la recherche »</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Identification et qualification du potentiel économique des résultats de la recherche valorisables</i> <p>La valorisation de la recherche englobe toutes les formes de retombées économiques et sociales des résultats de la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">• la propriété intellectuelle, la prise de brevets et leur cession,• la création d'entreprise innovante,• le transfert de technologie, action très concrète de transmission d'une technologie vers une ou plusieurs entreprises,• les collaborations de recherche et développement avec des entreprises ou acteurs économiques,• la diffusion/l'information vers le grand public ou public averti,• les prestations, les conseils, les actes d'expertise etc. tarifés• l'insertion professionnelle des docteurs, ou étudiants <p>Sur la période 2007-2013, certaines expérimentations menées par l'agence SEINARI en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche ont montré qu'il existe un nombre important de projets valorisables (plus d'une centaine) au sein des laboratoires publics régionaux. Face à ces projets, la dispersion des acteurs et les faibles moyens d'expertises et de financement des établissements ne permettent pas d'envisager un</p>	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<p>accompagnement rendant possible une réelle valorisation économique. L'expérimentation d'un fonds de maturation mutualisé permet à ce jour d'accompagner seulement 3 à 4 projets par an. La gestion de la propriété industrielle de ces démarches est à professionnaliser.</p> <p>Il convient de mobiliser l'ensemble des acteurs qui sensibilisent, détectent et accompagnent la mise en œuvre des projets depuis la paillasse en laboratoire jusqu'aux structures d'appui des entreprises innovantes : les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, l'agence de l'innovation SEINARI et le réseau des acteurs d'appui à l'innovation.</p> <p>Les moyens en personnels dédiés et spécialistes sont indispensables et ce dans le cadre d'une organisation mutualisée ou auprès de prestataires spécialisés.</p> <p>Face à ce défi, l'appui du FEDER est indispensable.</p> <p>Concernant la nature des besoins, on identifie différentes phases dans le processus de mise en œuvre de ces projets : sensibilisation, détection, maturation, pré incubation, incubation. Ceci génère des coûts environnés pour les équipes de recherche porteuses des projets : investissement, consommables, prestations scientifiques, frais de propriété industrielle, Business développement, études de marketing etc.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcement des équipes de valorisation au sein des Grands Réseaux de Recherche et des campus, et au sein d'une structure de valorisation mutualisée inter établissements, en lien avec les acteurs de l'innovation, notamment SEINARI • actions de sensibilisation à l'innovation, et à l'insertion économique des doctorants ; journées de sensibilisation des chercheurs à la valorisation économique • appui à la maturation, aux expertises en propriété intellectuelle et industrielle, et dépôts de brevets... • offres de services de conseil en propriété industrielle / créativité/ de marketing de l'innovation proposées par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), les organismes consulaires, auprès des entreprises 	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<ul style="list-style-type: none"> • organisation de journées de rencontres « passerelles » ayant pour objectif de permettre à des entreprises de rencontrer des laboratoires de recherche experts dans un domaine. <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'universités et d'établissements, Etablissements Publics à Caractère Scientifique Technologique EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, Groupement d'Intérêt Public (GIP), Groupements d'Intérêt Economique (GIE), Entreprises (si en coportage formalisé avec une des structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales, Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) / agences de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement des centres de transfert de technologies, de l'offre de démonstrateurs, de « fablab », et de plateaux techniques, notamment à l'attention des PME</i> <p>Ce type d'action répond à l'axe stratégique de la SRI-SI tendant à dynamiser la valorisation de la recherche, ainsi qu'à aider les entreprises à franchir des seuils (de taille, d'innovation, sauts technologiques etc.).</p> <p>Il s'agit de soutenir des actions de création ou de développement des outils de démonstration, d'essais, d'expérimentation et d'ateliers de production ou de simulation etc., mais également des laboratoires communs avec une entreprise. Ces lieux viseront à répondre aux besoins des entreprises en particulier les PME. En effet, les lieux d'essais et d'expérimentation nourrissent les collaborations directes entre le monde de la recherche et les entreprises. Ils sont en outre un cadre de synergies transdisciplinaires, où se préparent les innovations. Les projets s'inscrivant dans le cadre de la thématiques des ENR et relevant des domaines de spécialisation Eolien et Efficacité énergétique, sont considérés comme prioritaires à l'échelle régionale, et font l'objet d'une action ciblée (cf. ci-après).</p> <p>Exemples :</p>	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine de spécialisation « fiabilité des composants dans les systèmes embarqués », constitution d'un laboratoire commun CECOVIM entre laboratoires de recherche et centres de transfert de technologie du GRR Energie Electronique matériaux, mobilisant les compétences et moyens d'essais originaux pour étudier et préconiser les risques de défaillances des dispositifs électroniques embarqués. L'approche intégrera les questions d'électronique et de matériaux, explorant un champ de connaissances déterminants pour le développement par exemple de l'écomobilité (véhicule électrique ou hybride, avions tout électrique). • Création d'une plate forme de performance industrielle, comportant un laboratoire mobile avec imprimante 3D susceptible de se déplacer auprès des entreprises, ainsi qu'un atelier de production instrumenté (modélisation des usines du futur, ergonomie, maintenance etc.) <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'universités et d'établissements, EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises (si en coportage formalisé avec une des structures de recherche précédemment énumérées), collectivités territoriales, CCI/agences de développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien aux projets innovants et ou expérimentaux dans le domaine des ENR et notamment sur les EMR</i> <p>Une attention particulière est portée aux projets concourants aux développements des énergies renouvelables.</p> <p>Afin de contribuer aux objectifs fixés par le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) en matière de production et de distribution d'énergies renouvelables, les acteurs économiques, institutionnels et de la recherche doivent travailler ensemble à l'élaboration et l'expérimentation de nouveaux procédés et nouvelles sources d'énergies. Cette action a vocation à soutenir le développement de prototypes, de projets pilotes, le test et la mise sur le marché de produits nouveaux permettant d'augmenter la production, le stockage ou la distribution d'énergies renouvelables.</p>	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
----------------------------	--

Cette approche thématique ciblée correspond également aux domaines de spécialisation identifiés dans la SRI-SI : l'éolien ainsi que l'efficacité des systèmes énergétiques.

Exemples :

- Financement de projets démonstrateurs (de recherche ou de production) innovants en matière d'EnR (production et stockage), et de centres techniques rattachés tel que le centre de recherche CEVEO (Centre d'expertise et de valorisation de l'éolien) dans le cadre du projet de plateforme démonstrateur WIN Eolien off shore
- Aide aux études et à l'investissement pour la réalisation de prototypes ou projets pilotes
- Financement de solutions innovantes sur le stockage, la valorisation et la distribution des énergies renouvelables
- Financement de projets éoliens offshore démonstrateurs
- Financement (études, investissement) des projets de développement d'agro carburants de 2ème génération (cultures lignocellulosiques)
- Développement de réseaux d'énergie intelligents

Les principaux groupes cibles : sans objet

Les territoires spécifiques ciblés : sans objet

Les types de bénéficiaires : Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, Communauté d'universités et d'établissements, EPST (grands organismes nationaux de recherche), écoles d'ingénieurs privées ou publiques, associations, GIP, GIE, Entreprises, sociétés de projets, collectivités territoriales....

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 1.3 « Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Sensibilisation et détection des projets à potentiel, mise en relation de partenaires et accompagnement tout au long du parcours d'innovation</i> <p>En complément de la démarche de structuration et de développement de la valorisation économique de la recherche, il convient également de mobiliser directement les entreprises.</p> <p>Il s'agit de favoriser une prospection active et un accompagnement mené jusqu'à la phase de mise sur le marché des innovations pour conforter leur impact sur la compétitivité des entreprises.</p> <p>Il s'agit de stimuler des démarches d'innovation par un large réseau d'acteurs en vue de mobiliser l'ensemble des compétences indispensables au déploiement de la culture de l'innovation ainsi qu'à la réussite concrète des projets.</p> <p>Des actions de sensibilisation et d'accompagnement sont d'ores et déjà mises en place par l'agence de l'innovation SEINARI, ou des pôles de compétitivité tel que MOVEO qui développe des partenariats sur un large spectre de sujets: compétences (ex : Mov'eo/Innov'ENT), international (Ubifrance, CCI International), performance industrielle (Centre d'Etudes Supérieures Industrielles (CESI), ARIA HN, Nov@log, Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM...), nouvelles technologies (Normandie AeroEspace, Nov@atech, Energies HN, IRSEEM...), etc. Ces démarches doivent être encouragées.</p> <p>Il convient également de conforter les actions inter-filières et inter-pôles à l'instar du regroupement à terme, dans un lieu unique (le Pôle Régional de l'Excellence Economique) de la plupart des filières d'excellence et pôles de compétitivité soutenus par les pouvoirs publics en Haute-Normandie, ainsi que CCI International et SEINARI.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actions de sensibilisation réalisées par l'Agence régionale de l'innovation SEINARI (ex: exemplarité lors de « petits-déjeuners de l'innovation » ou lors des « trophées régionaux de l'innovation ») 	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<ul style="list-style-type: none"> • actions de détection de projets de création ou de développement innovants dans le cadre de missions de prospection ciblées réalisées par les partenaires du réseau régional de l'innovation • l'appui à la mise en œuvre des innovations auprès des entreprises et en particulier au bénéfice des PME, telles que : offres de services de conseil en propriété industrielle / créativité/ de marketing de l'innovation proposées par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), les organismes consulaires, • les étudiants conseils : prestations de conseil dans les entreprises • les actions des pôles et filières pour l'accompagnement et le développement de l'industrialisation et de la diffusion des innovations, notamment dans le cadre de démarche inter-pôles et inter-filières <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Entreprises, particuliers (créateurs), chercheurs, association, GIP, GIE, collectivités territoriales, organismes consulaires, Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche, Pôle entrepreneuriat Etudiant, Ecoles d'ingénieurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien financier aux projets d'innovation, aux entreprises innovantes et porteurs de projets de création d'entreprises innovantes</i> <p>Les projets innovants peuvent prendre plusieurs formes, qu'ils soient portés par des personnes physiques ou des entreprises. Cependant, ils ont tous en commun un besoin de soutien aux étapes clés du processus, sans rupture et avec une vision prospective.</p> <p>Comme le souligne la SRI-SI, les études de l'Institut National de la Statistique et des Etudes (INSEE) menées en région sur un panel de PMI ont montré que le niveau d'accompagnement des financements publics sur les projets d'innovation (notamment Bpifrance) sont en deçà des moyennes nationales. Afin de remédier à la problématique de passage de seuils (renforcement de la taille, accès à la R&D, internationalisation), l'objectif est d'utiliser</p>	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<p>l'innovation comme levier d'évolution et de compétitivité. Il convient donc d'intensifier les outils financiers dédiés.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aides financières à chaque étape du processus d'innovation : prêts d'honneur (notamment avec la mise au point d'un outil dédié Fonds Prêts d'Honneur Innovation dont le besoin a fait l'objet d'une étude d'opportunité menée par la Région Haute-Normandie, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf (CREA) en 2012, démarche qui sera mise à jour avec l'appui de Bpifrance en 2014), subventions, prêts et avances remboursables mais également outils d'ingénierie financière pour répondre aux besoins en fonds propres et quasi fonds propres • dispositifs Innov'Région permettant de financer en subvention et/ou avance remboursable les dépenses relatives à des projets de Recherche et Développement (frais de personnel, amortissement des investissements récupérables, dépenses de sous-traitance...) assumées par des entreprises de toutes tailles notamment dans le cadre de projets collaboratifs. Cette action vise à accroître l'innovation au sein des entreprises en partageant la charge financière liée à la réalisation de projets à potentiel mais par nature risqués. <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Entreprises, personnes physiques (créateurs), chercheurs, association, GIP, GIE, collectivités territoriales, organismes consulaires, Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche, Pole entrepreneuriat Etudiant, Ecoles d'ingénieurs</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
----------------------------	--

Principes directeurs au titre de l'Objectif Spécifique 1.2 « Augmenter la valorisation économique de la recherche »

- *Identification et qualification du potentiel économique des résultats de la recherche valorisables*

Pour la sélection des **projets de valorisation** : en fonction de l'évaluation qui sera menée par le comité ad hoc (en cours de définition dans le cadre de la SRI-SI). La motivation du porteur, ainsi que le soutien de l'établissement de tutelle le cas échéant, ou du laboratoire partenaire, seront pris en considération.

Pour la sélection des **actions d'animation et de mutualisation** : étendue du partenariat et de la mise en commun de moyens, manifestation de l'engagement des partenaires.

- *Développement des centres de transfert de technologies, de l'offre de démonstrateurs, de « fablab » et de plateaux techniques, notamment à l'attention des PME*

Seront pris en compte la qualification du besoin, le potentiel d'activités avec le tissu économique ainsi que la qualité du modèle d'organisation juridique et économique environnant le projet.

Cela s'appliquera de même pour l'action ciblée sur projets innovants et/ou expérimentaux dans le domaine des ENR et notamment sur les EMR.

- *Soutien aux projets innovants et ou expérimentaux dans le domaine des ENR et notamment sur les EMR[ac1]*

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<p>Des procédures d'appels à projets sont envisagées pour la sélection des projets. Des critères d'éligibilité précis seront intégrés au cahier des charges. Le respect du principe de développement durable sera un préalable à tout dépôt de projet.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur les dossiers limitant les impacts environnementaux et n'ayant pas d'incidence négative sur les zones Natura 2000.</p> <p><i>Principes directeurs au titre de l'Objectif Spécifique 1.3 « Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Sensibilisation et détection des projets à potentiel, de mise en relation de partenaires et d'accompagnement tout au long du parcours d'innovation</i> <p>La sélection tiendra compte du caractère coordonné de l'action au sein du réseau régional de l'innovation animé par l'agence SEINARI. Les projets seront sélectionnés au vu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur caractère partenarial, • leur cohérence territoriale et thématique <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien financier aux projets d'innovation, aux entreprises innovantes et porteurs de projets de création d'entreprises innovantes</i> <p>Les soutiens seront attribués, dans le respect de la réglementation communautaire sur les aides d'Etat, après une expertise technico-économique préalable des projets.</p>	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
La sélection des actions tiendra compte de la coordination avec les structures et dispositifs locaux d'appui, publics et privés, existants.	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien financier aux projets d'innovation, aux entreprises innovantes et porteurs de projets de création d'entreprises innovantes</i> <p>L'évaluation ex-ante à engager permettra de déterminer les outils les plus pertinents sur lesquels les fonds FEDER pourront être mobilisés et planifiés.</p>	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	Productive investment: Number of enterprises receiving support	Enterprises	ERDF	More developed			47,00	Synergie	annuel
CO02	Productive investment: Number of enterprises receiving grants	Enterprises	ERDF	More developed			19,00	Synergie	annuel
CO03	Productive investment: Number of enterprises receiving financial support other than grants	Enterprises	ERDF	More developed			28,00	Synergie	Annuel
IRS	Nombre de contrats des centres de transfert de technologie	Nombre de contrats	ERDF	More developed			210,00	Synergie	annuel

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2b
Title of the investment priority	Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1.4
Title of the specific objective	Accroître l'utilisation de services et outils numériques dans une visée économique
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>La thématique du numérique en faveur des usages marchands est identifiée comme axe transversal au sein de la SRI-SI. L'impact fort de l'économie numérique sur la compétitivité des entreprises est une réalité de mieux en mieux partagée. Par les gains de productivité qu'elle autorise, elle est à l'origine du quart de la croissance et de la création nette de 700 000 emplois ces quinze dernières années. Ces dynamiques laissent entrevoir des perspectives encore plus prometteuses.</p> <p>Lors d'une enquête réalisée par ORETIC (Observatoire Régional des TIC) en mai 2013 auprès de 400 décideurs économiques issus d'entreprises haut-normandes de 3 à 150 salariés équipées d'Internet, on apprend que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 56% de ces entreprises possèdent un site Internet ; • 7% ont un site Internet possédant des fonctionnalités d'e-commerce ; • 49% des dirigeants sont satisfaits du chiffre d'affaires ramené par leur communication sur Internet, malgré l'usage encore réduit de ce canal ; • 41% des entreprises sans site Internet consacrent moins de 500 €/an aux TIC ; à l'inverse, 33% des entreprises ayant un site Internet consacrent plus de 2500 €/an aux TIC ; • la première priorité d'investissement dans le domaine du numérique prévue en 2013, avant même celle de modernisation du parc matériel, est celle de formation.

Forte de ces constats, la stratégie régionale sera orientée selon plusieurs axes et notamment :

- identifier les forces/faiblesses du territoire et des besoins des entreprises ;
- développer et animer les outils de partage : téléservices, plateformes numériques d'échange, espaces collaboratifs et outil de veille, réseaux sociaux d'entreprises ;
- soutenir les nouveaux modes de travail : télécentres, tiers-lieux et espaces de coworking.

Indirectement, c'est aussi l'émergence de la filière du numérique haut-normande qui est visée : les actions de développement et de valorisation de cette filière pourront être soutenues dans le cadre de l'OT3.

Résultat attendu : Augmenter le nombre d'emplois dans les entreprises liées à la filière du numérique (résultat indirect de l'augmentation des usages dans les entreprises, tous secteurs confondus)

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1.4 - Accroître l'utilisation de services et outils numériques dans une visée économique						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR4	Effectifs salariés TIC	Equivalent temps plein	More developed	9 723,00	2011	11 100,00	INSEE (commanditée par la Région)	tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
<ul style="list-style-type: none">• <i>Développement d'outils de partage et d'animation/diffusion de solutions numériques</i> <p>Ce type d'actions possède tout son sens dans la recherche de l'objectif spécifique à vouloir renforcer de façon complémentaire les facteurs de compétitivité et de performance économique en Haute-Normandie. Il est en totale concordance avec la stratégie Europe 2020, par laquelle la Commission européenne a identifié sept initiatives phares dont une stratégie numérique pour l'Europe qui vise à créer des bénéfices économiques et sociaux durables à partir d'un marché unique du numérique.</p> <p>Exemples :</p> <p>Le numérique étant une thématique évoluant très rapidement, il est difficile de répertorier les divers usages possibles à 2020. On peut cependant déjà citer, de manière non-exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Les projets permettant l'identification des forces/faiblesses du territoire et des besoins des entreprises</i> <p>De nombreuses études nationales et internationales ont mis en évidence l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur l'organisation des entreprises et sur leur productivité. L'appropriation de ces technologies par les entreprises haut-normandes constitue donc un enjeu décisif pour maintenir et développer leur compétitivité.</p> <p>Pourtant, les niveaux de pratiques ainsi que les processus d'appropriation du numérique par les entreprises régionales restent largement méconnus. Afin de dresser un état des lieux de cette évolution des usages, des études ou actions d'observatoires permettraient d'évaluer le degré d'appropriation des technologies et les conditions favorisant cette appropriation. Celles-ci, locales et/ou régionales, peuvent être réalisées en fonction de finalités ou de cibles</p>	

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
----------------------------	--

précises, aussi bien dans le cadre de projets de préférence pluri-partenariaux que par le biais d'observatoires.

Elles seront axées avant tout sur le périmètre suivant :

- les usages dans les entreprises régionales,
- les besoins des entreprises régionales pour améliorer leur compétitivité,
- l'impact du web et des TIC sur l'économie régionale,
- les TIC et l'emploi.
- *Le développement et l'animation d'outils de partage : téléservices, plateformes numériques d'échange, espaces collaboratifs et outil de veille, réseaux sociaux d'entreprises, etc*

Des projets visant à favoriser les stratégies collaboratives inter ou intra-entreprises (plateformes numériques d'échange, espaces collaboratifs et outil de veille, réseaux sociaux d'entreprises), ainsi que la mise à disposition d'outils, de ressources (puissance de calcul, stockage de données, applications, etc.) et de services (gestion, administration, etc.) à la demande pourront être soutenus.

Par ailleurs et dans le prolongement des actions d'identification des forces et des faiblesses du territoire, les actions de valorisation et d'incitation aux usages numériques en entreprises pourront également être soutenues. Plus largement, ces actions de valorisation pourront être regroupées et financées dans le cadre d'un programme d'animation, par exemple en cas d'émergence de projets type « Cantines numériques ».

- *Les nouveaux modes de travail : télécentres, tiers-lieux et espaces de coworking*

Le monde du travail évolue et avec lui la notion de bureau. Il y a indéniablement plus de mobilité dans les entreprises aujourd'hui et de plus en plus d'entrepreneurs individuels également. Le nombre de personnes augmente, qui pour des raisons parfois différentes, recherchent des alternatives au travail à domicile ou au bureau.

Avec l'émergence rapide de nouveaux lieux de travail hybrides à mi-chemin entre bureau et domicile se pose la question de la situation haut-normande, dont le territoire s'est encore peu emparé pour le moment. Cette situation devrait cependant changer dans les années à venir tant ces nouveaux lieux de

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
<p>travail, en plus de représenter de véritables solutions pour les indépendants et les télétravailleurs, deviennent des vitrines représentatives des mutations actuelles du travail.</p> <p>Les tiers-lieux présentent des formats spécifiques en fonction de leurs territoires d'accueil. En zone rurale par exemple, le soutien des collectivités et des financements européens peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'émergence des télécentres qui ne pourraient auto-financer les investissements de départ.</p> <p>En milieu urbain, ce sont des espaces de travail « coworking » qui se développent, portés par exemple par des projets entrepreneuriaux ou associatifs. Le modèle d'intervention des territoires dans ce cadre est le plus souvent lié à des politiques de soutien à l'innovation et aux TPE avec des programmes de développement de l'écosystème numérique ou de la création.</p> <p>Enfin, pour les territoires périurbains et d'une manière plus globale à un niveau d'aménagement régional du territoire, le développement d'espaces de travail en périphérie des métropoles permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la fois de limiter les transports pendulaires et les contraintes grandissantes liées aux infrastructures de transport, • de maintenir sur le territoire des actifs pendant la journée afin de dynamiser l'activité économique locale. <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Entreprises, Clusters et entités de la filière du numérique haut-normande, Chambres consulaires, Collectivités et leurs groupements</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
----------------------------	--

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
<p>La sélection pourra s’opérer sur la base de propositions de projets issues du territoire mais pourra également prendre la forme d’appels à projets. La sélection prendra en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la contribution à la stratégie numérique de l’Europe, • la contribution à l’attractivité du territoire haut-normand et à la création d’une filière du numérique, • la qualité technique et les moyens engagés, • la formalisation d’une réflexion sur le projet présenté à court, moyen et long termes, • la motivation du porteur de projet et son engagement dans un processus formel (ex : candidatures aux appels à projets). 	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
non concerné	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	Productive investment: Number of enterprises receiving support	Enterprises	ERDF	More developed			200,00	Dossiers instruits	annuelle
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	More developed			200,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2c
Title of the investment priority	Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1.5
Title of the specific objective	Accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation non marchande

<p>Results that the Member States seek to achieve with Union support</p>	<p>L'attractivité numérique haut-normande ne dépend pas uniquement de la qualité de son tissu économique mais également des services proposés en faveur de la recherche, de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'e-administration, des transports, de l'e-inclusion, de la culture, etc. La réalisation du cadre stratégique du numérique 2014-2020 de Haute-Normandie a permis d'identifier des besoins importants en matière d'usages numériques dans l'ensemble de ces domaines. Le recensement de ces besoins sera repris et précisé dans la prochaine SCORAN 2.0 (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique des territoires), établie courant 2014.</p> <p>Plusieurs orientations se dégagent du cadre stratégique du numérique 2014-2020 et notamment :</p> <p>1) pour le secteur de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relever le défi du maintien à domicile ; • poursuivre la mutualisation interrégionale (gestion des crises, protection des données médicales personnelles, etc). <p>2) pour le domaine de l'enseignement primaire et secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • généralisation des ENT dans le second degré ; • mise en place d'infrastructures permettant la formation à distance. <p>3) pour l'enseignement supérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer les services numériques dédiés à chaque étudiant normand, dans une perspective bac -3 ./ bac +3 ; • poursuivre l'émergence d'outils de pédagogies innovantes ;
---	--

- favoriser l'accompagnement des usagers.

4) pour la recherche :

- créer une maison normande de la simulation numérique ;
- développer la recherche liée aux pratiques numériques ;
- améliorer et valoriser l'écosystème de recherche.

5) pour l'e-administration :

- créer une Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRIG) ;
- soutenir la démarche Open data haut-normande ;
- envisager le passage de certains EPN vers des FabLabs.

6) pour l'e-inclusion :

- établir un plan d'actions en faveur de l'e-inclusion ;
- mesurer la possibilité et la pertinence de la mise en place d'un réseau pluridisciplinaire.

7) pour les domaines culturel, du patrimoine et du tourisme :

- soutenir l'économie numérique culturelle ;
- développer les actions dans le domaine du tourisme : e-tourisme, m-tourisme, réseaux sociaux, réalité virtuelle, réalité augmentée, etc. ;
- valoriser les manifestations culturelles et touristiques par les outils numériques.

8) pour le transport et le développement des territoires intelligents :

- contribuer à l'émergence des territoires intelligents ;
- poursuivre le développement de l'intermodalité ;
- poursuivre le développement de l'e-maritime.

9) pour les métiers du numérique, l'orientation et les formations :

- envisager l'ouverture de nouvelles sections de formations ;
- développer les usages numériques dans le domaine de l'Accueil-Information-Orientation ;
- adapter les usages numériques au secteur de la formation.

10) pour les réseaux et services numériques mutualisés, dédiés aux usages non-marchands :

- permettre l'ouverture de SYRHANO vers tous les acteurs de la connaissance ;
- créer un pôle d'excellence interrégional de recherche à l'échelle de l'axe Seine.

Ces orientations stratégiques sont déclinées par la suite en type de projets. Il n'est pas prévu aujourd'hui d'établir un ordre de priorité des domaines soutenus : l'appui de l'Europe interviendra d'abord en fonction de la maturité des projets.

Résultat attendu : Augmenter le nombre de téléservices

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1.5 - Accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation non marchande						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR5	Nombres de sites connectés à Syrhanos de plus de 30mga	nombre de sites	More developed	15,00	2013	50,00	CRIHAN	annuel avec périodicité n+1

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
<ul style="list-style-type: none">• <i>Développement de services à vocation non marchande</i> <p>Ce type d'actions renforce la visibilité, le rayonnement et l'attractivité de la Haute-Normandie à travers des services numériques à vocation non-marchande, au service de l'ensemble de la population.</p> <p>Exemples :</p> <p>Le numérique étant une thématique évoluant très rapidement, il est difficile de répertorier les divers usages possibles à 2020. On peut cependant déjà citer, de manière non-exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Réseaux et services mutualisés dédiés aux communautés non-marchandes</i> <p>Les services publics numériques ne peuvent émerger sans l'existence de réseaux fiables et sécurisés, reliant les différentes entités d'une même communauté.</p> <p>D'abord constitué sur le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis étendu à celui de l'enseignement secondaire et enfin à celui de la santé, le réseau Syrhano se mobilise pour relier les communautés à vocation non-marchande avec une haute qualité de service, sans équivalent dans l'offre privée. Syrhano est l'équivalent régional du réseau national Renater (lui-même relié au réseau européen Géant).</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Projets dans les domaines de la formation, de l'orientation et de l'enseignement</i> (ENT (Espaces Numériques de Travail), MOOC (Massive Open Online Courses), FOAD (Formation Ouverte et A Distance), etc.), learning-centers, etc, avec comme ambition de :<ul style="list-style-type: none">○ faciliter toutes les étapes du parcours de réussite de l'apprenant (orientation, formation initiale, insertion professionnelle et formation	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
<p>continue) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ faire du numérique un levier de la rénovation pédagogique ; ○ renforcer l’attractivité du territoire (le marché mondial de l’e-éducation étant en plein développement). <p>Au niveau de l’enseignement supérieur, Normandie Université établit actuellement un premier Schéma Directeur Numérique Normand qui permettra de définir et prioriser les actions à soutenir. L’enseignement secondaire est actuellement mobilisé sur la généralisation des ENT sur les 2-3 prochaines années. Le primaire voit également l’arrivée d’outils numériques par la loi d’orientation et de programmation pour la refondation de l’École de la République. Des ponts seront sans doute à créer entre les différents services proposés. Enfin, la formation continue va connaître un visage nouveau par les plateformes d’autoformation comme par celles de FOAD.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projets dans le domaine de la santé / télémédecine</i> <p>Dès fin 2012, l’ARS et la Région ont engagé une démarche en faveur des « services à valeur partagée », c’est-à-dire des services numériques spécifiques à la santé, accessibles en tout point du territoire, utilisant le réseau régional Syrhan. Le cadre de la mise en œuvre de ces services est le Schéma Concerté d’Aménagement numérique de santé de Haute-Normandie (SCAHN Santé), approuvé le 29 janvier 2013 par les membres du Comité d’Orientation Régional pour le Système d’Information de Santé (COR-SIS) représentant les institutions et acteurs de la santé en Haute-Normandie.</p> <p>Les projets de télémédecine soutenus pourront s’inscrire dans ce cadre et intervenir sur trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la gouvernance du schéma qui repose sur une instance stratégique, le COR-SIS, et sur le GCS de Télésanté Télémédecine de Haute-Normandie pour la maîtrise d’ouvrage opérationnelle des projets ; • la construction progressive de l’Espace Numérique de Santé de Haute-Normandie ; • la mise à disposition à venir d’applications ou de services métiers aux professionnels de la région. • <i>Projets d’e-administration</i> (Guichets uniques, téléservices, plateformes collaboratives, mise en relation des différents SIG existants en vue de constituer une plateforme multi-thématique...) <p>L’administration voit, par le numérique, changer profondément sa relation aux citoyens. On attend de celle-ci transparence, réactivité et qualité des</p>	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
<p>services publics fournis.</p> <p>Un bon exemple de ce changement de rapport administration-citoyens : l'Open data, soit l'ouverture des données, démarche visant à rendre les données publiques accessibles et utilisables par tous. Mouvement impulsé en France par la mission Etalab en 2011, plusieurs collectivités ont depuis ouvert leur portail Open data : cette dynamique va être prochainement transposée en Haute-Normandie puis s'accroître dans les mois et années à venir.</p> <p>Autre impact que peuvent avoir les outils d'e-administration : la mutualisation d'outils et de services répartis sur le territoire. Ainsi, en Haute-Normandie, il existe aujourd'hui de nombreux Systèmes d'Information Géographique (SIG) mis en œuvre par les collectivités, par les services de l'Etat, par l'Etablissement Public Foncier de Normandie, par diverses associations... Une nouvelle étape doit aujourd'hui être franchie, celle de la mise en relation de ces différents SIG : l'objectif premier est d'uniformiser les pratiques de collectes des données pour constituer une plateforme multi-thématiques permettant de croiser de nombreuses informations. Pour ce faire, l'échelle régionale semble être le bon périmètre, à l'instar de ce qui est déjà réalisé dans d'autres régions : par conséquent, le but est d'établir une Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRIG).</p> <p>Guichets uniques, téléservices, plateformes collaboratives... à l'instar de l'information géographique, de nombreuses thématiques gérées par les administrations voient l'arrivée d'outils numériques structurants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projets dans les systèmes de transports et dans les territoires dits intelligents</i> <p>En introduisant la notion d'intermodalité en Haute-Normandie, le projet Atoumod est un exemple marquant de l'évolution via le numérique des services proposés aux usagers des transports en commun. Projet partenarial construit à l'échelle régionale, il vise à ce que les voyageurs bénéficient d'un même niveau de service sur l'ensemble du territoire haut-normand.</p> <p>Ainsi, de plus en plus, le numérique intervient dans les transports de personnes et de marchandises, à travers les systèmes de transports dits intelligents. On parle alors de réseaux de capteurs, de véhicules communicants, de plateformes numériques d'information et de réservation, etc.</p> <p>Par ailleurs, en Haute-Normandie, une expertise a notamment été développée sur la marétique, carrefour entre le numérique et les domaines maritime, portuaire et fluvial. Plus particulièrement dans le domaine portuaire, le passage de la marchandise s'appuie sur des systèmes d'information communautaires ou sur un guichet unique portuaire connectant l'ensemble des opérateurs portuaires. Ces systèmes visent à une gestion interopérable,</p>	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
<p>intégrée, automatisée et standardisée de l'ensemble des processus liés aux opérations maritime, portuaire et logistique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projets dans la recherche</i> <p>La Haute-Normandie est dotée d'un Pôle Régional de Modélisation Numérique, comprenant un supercalculateur mis à disposition de l'ensemble des chercheurs, à travers le réseau Syrhano. Ses utilisateurs réalisent des simulations numériques de grandes tailles qui ne peuvent pas être traitées sur les équipements habituels des laboratoires ou des entreprises.</p> <p>Diverses actions sont menées dans le cadre de ce pôle de modélisation numérique, permettant de structurer des réseaux d'acteurs. C'est le cas pour le Réseau Normand pour la Modélisation Moléculaire qui dispose aujourd'hui, en plus des ressources de calcul, d'un ensemble de logiciels spécialisés dans ce domaine (bases de données réactionnelles, outils de modélisation). Enfin des coopérations interrégionales sont également mises en place et appelées à se développer. La remise à niveau des moyens de calcul sera par conséquent essentielle dans la poursuite de ces actions.</p> <p>Par ailleurs, les chercheurs de Haute-Normandie manipulent des données toujours plus nombreuses et variées, pour lesquels des traitements massifs de données sont requis. L'émergence de « BigData » spécifiques à la recherche haut-normande est en cours, pour lesquels d'importants espaces de stockage mutualisé seront nécessaires.</p> <p>Le traitement des BigData développé dans le cadre des travaux du Grand Réseau de Recherche LMN (Logistique, Mobilité, Numérique) qui concernent les systèmes complexes, le traitement des masses de données (signal, images, données d'interaction) requiert ainsi des infrastructures de calcul, de stockage et de visualisation des données. Plusieurs laboratoires (LITIS, LMRS, LMI, IRSEEM) des Universités de Rouen et du Havre, de l'Institut National Supérieur des Sciences Appliquées de Rouen et de l'ESIGELEC, sont impliqués dans ces problématiques au sein du Grand Réseau de Recherche LMN.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions en faveur de l'e-inclusion</i> <p>Un enjeu fort réside dans l'aptitude des citoyens à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre leurs compétences et capacités. Cette aptitude requiert plusieurs types de compétences : des compétences instrumentales (manipulation des équipements et des interfaces), des compétences créatrices et productives (concevoir, réaliser, modifier, réparer, etc), des compétences d'environnement (trouver et comprendre des informations, analyser une situation ou un processus), des compétences</p>	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
<p>réflexives, etc.</p> <p>Le Conseil National du Numérique propose d’axer les actions d’e-inclusion sur 5 domaines clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le travail et l’emploi ; • l’accès aux droits et aux services essentiels ; • l’accès à la connaissance et au savoir ; • la dignité et le bien-être ; • la participation à la société. <p>Ce cadre posé, les actions portées par les Espaces Publics Numériques, par les associations, les acteurs des quartiers ou du social ont alors tout leur sens et l’Europe peut y jouer un rôle décisif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projets dans le domaine culturel, du patrimoine et du tourisme</i> <p>La révolution numérique a opéré des changements si nombreux, si rapides, si profonds et si divers, qui affectent l’ensemble des champs de la création et de la production, de la diffusion et du mode de consommation des œuvres, des pratiques culturelles, de la formation et de l’enseignement, que c’est toute « l’économie de l’art et de la culture » qui se transforme. Il est nécessaire d’accompagner les nouvelles pratiques culturelles, de développer des ressources numériques, de tester de nouvelles formes de médiations culturelles, d’accompagner les acteurs dans la valorisation des ressources culturelles et patrimoniales des territoires, de soutenir les arts numériques et l’innovation artistique, d’adapter les politiques culturelles en faveur du livre, de l’image, du son, du cinéma, etc.</p> <p>Concernant le tourisme, le secteur évolue beaucoup également par le numérique avec des problématiques telles que le commerce électronique, l’outil internet (e-tourisme, m-tourisme), les réseaux sociaux, la réalité virtuelle et la réalité augmentée ainsi que les nouveaux dispositifs numériques d’interaction.</p> <p>Principaux groupes cibles : tout projet mettant en œuvre des solutions numériques dans les domaines suivants : réseaux et services mutualisés dédiés aux communautés non-marchandes, santé, enseignement, recherche, culture, patrimoine, tourisme, administrations, inclusion, transports, territoires,</p>	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
développement économique, formations, orientation et métiers.	
Territoires spécifiques ciblés : sans objet	
Types de bénéficiaires : Collectivités et leurs groupements, Organismes publics et parapublics, Organismes privés œuvrant pour des projets à vocation non-marchande, Associations, GIP, Syndicats Mixtes, etc.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
La sélection pourra s’opérer sur la base de propositions de projets issues du territoire mais pourra également prendre la forme d’appels à projets.	
La sélection prendra en compte :	
<ul style="list-style-type: none"> • la contribution à la stratégie numérique de l’Europe, • la contribution à l’attractivité du territoire haut-normand sur les thématiques proposées, • la qualité technique et les moyens engagés, • la formalisation d’une réflexion sur le projet présenté à court, moyen et long termes, • la motivation du porteur de projet et son engagement dans un processus formel (ex : candidatures aux appels à projets). 	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
----------------------------	---

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IRS2	Nombre de téléservices mis en ligne	Nombre de téléservices	ERDF	More developed			12,00	dossiers instruits	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	3a
Title of the investment priority	Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1.6
Title of the specific objective	Accroître le nombre d'entreprises en développant la culture entrepreneuriale
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>En dépit d'une amélioration notable au cours de la dernière décennie, la Haute-Normandie affiche un taux de création d'entreprises encore inférieur (17,5%) à la moyenne nationale (21,5%). De plus, avec la crise, la Haute-Normandie, comme beaucoup d'autres régions, a subi de nombreuses défaillances d'entreprises. Au premier semestre 2013, le nombre de créations diminue de 6% par rapport au premier semestre de l'année précédente alors qu'au niveau national cette baisse n'excède pas 4%[1]. Le département de l'Eure est particulièrement touché (-11%).</p> <p>La transmission ou la cession représente une étape délicate dans la vie d'une entreprise. La Haute-Normandie compte aujourd'hui près de 10 900 chefs d'entreprises seniors (âgés de 50 à 69 ans), représentant 44% des chefs d'entreprise[2] (pour une moyenne nationale de 42,9%). Cette situation démographique va conduire à une augmentation importante du nombre d'entreprises à céder dans les dix prochaines années.</p> <p>Signe de créativité et de dynamisme, les jeunes haut-normands de moins de 30 ans représentent près d'un porteur de projet sur trois. Cependant, la moyenne d'âge d'un porteur de projet se situe autour de 36 ans, un an de moins qu'au niveau national.</p> <p>Dans ce contexte, il est nécessaire de garantir sur le territoire régional un environnement propice à l'accueil, au maintien et au développement d'activités économiques à fort potentiel d'emplois. Des actions spécifiques assurant la promotion de l'esprit d'entreprise, la création, transmission et reprise des PME doivent être accompagnées. De même, il est prévu de soutenir la création et le développement de lieux d'hébergement et d'accompagnement des entreprises, notamment les pépinières d'entreprises.</p>

Ces opérations viennent en complément des actions soutenues dans le cadre de l'objectif spécifique 1.2 visant la valorisation de la recherche.

Résultat attendu : développer la culture entrepreneuriale pour accroître le nombre d'entreprises.

[1] Selon INSEE

[2] Selon INSEE

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1.6 - Accroître le nombre d'entreprises en développant la culture entrepreneuriale						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR6	Nombre d'entreprises créées ou reprises	Nombre d'entreprises	More developed	10 468,00	2012	12 230,00	INSEE	annuelle avec périodicité n-2

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
<ul style="list-style-type: none">• <i>Actions de sensibilisation des jeunes au travers des différents cursus de formation</i> <p>Il s'agit d'accroître la culture entrepreneuriale sur le territoire en la développant auprès des étudiants.. L'objectif est de participer à diffuser la culture entrepreneuriale auprès des étudiants avant l'entrée dans la vie active, inciter les étudiants à développer leurs projets sur le territoire, favorisant ainsi leur maintien sur le territoire et susciter davantage de vocations d'entrepreneurs capables d'apporter de l'innovation et de stimuler la compétitivité régionale.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• actions du type entreprendre pour apprendre• les entrepreneuriales• pôle entrepreneuriat étudiant <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires: Etat, Région, collectivités locales, universités, écoles d'ingénieurs, établissements d'enseignement supérieur de tous types, lycées techniques et établissements de formation professionnelle, collèges et lycées, associations, organismes consulaires...</p>	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
----------------------------	--

- *Actions d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprises*

Il s'agit notamment de :

- favoriser et accompagner la transmission
- encourager le parrainage, le tutorat
- développer l'essaimage
- détecter, faire émerger les projets innovants des futures jeunes pousses puis les incuber

A travers par **exemple** :

- l'organisation et la prise en charge partielle de l'accompagnement des primo-développements pour améliorer le taux de survie des entreprises, afin d'accroître de manière significative le nombre d'entrepreneurs qu'elle que soit l'activité exercée.
- l'organisation de l'accompagnement des cédants, notamment à travers des diagnostic, évaluations et conseils : des actions d'accompagnement à l'anticipation et l'accompagnement des transmissions se fera à travers différents types d'actions : identification des cédants potentiels, sensibilisation sur l'enjeu et l'importance de la transmission, aide au diagnostic de l'entreprise et plus globalement à l'anticipation de la cession, accompagnement des repreneurs dans la définition des profils d'entreprises à reprendre, mise en relation entre cédant et repreneur, aide financière au repreneur pour rachat de l'activité, accompagnement du repreneur sur la durée en proposant par ex des formations (gestion de RH, gestion financière, stratégie commerciale etc.).
- le soutien aux actions d'accompagnement d'entreprises dans les phases de pré-incubation, d'incubation et de post-incubation, soutien aux dispositifs mis en œuvre pour les phases de pré-incubation et d'incubation qui précèdent la création de l'entreprise, et aux structures de développement économique (technopoles, CCI, ...) pour la phase post-incubation, lorsque l'entreprise est créée. Le FEDER sera mobilisé pour soutenir cet accompagnement qualifié, permettant de donner toutes leurs chances à ces projets souvent très ambitieux et à fort potentiel : études,

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
<p>ingénierie, investissements matériels et immatériels...</p> <p>Ces actions s'adressent tant au secteur marchand qu'au secteur de l'ESS, notamment pour ce qui concerne l'ingénierie financière et l'accompagnement du primo-développement.</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires: les chambres consulaires, les associations, les collectivités territoriales et leurs groupements, les entreprises, les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, sociétés d'économie mixte ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions d'accompagnement à la création et l'animation de pépinières d'entreprises, notamment dans les filières d'excellence et en émergence</i> <p>L'offre en immobilier d'entreprise est insuffisante. Le développement de l'offre en structures d'accueil sera un vecteur d'amélioration de l'environnement des entreprises. Elles pourront disposer de locaux de qualité, adaptés, proposant des services mutualisés. Les entreprises verront leur structure de coût s'alléger et gagneront en compétitivité.</p> <p>Le renforcement de l'offre d'hébergement a pour objectif un meilleur maillage territorial. Une attention particulière sera portée aux structures d'hébergement aménagées pour le développement des filières prioritaires de la SRI-SI et en émergence.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutien aux investissements immobiliers y compris lorsqu'il s'agit de travaux permettant la réutilisation de bâtiments désaffectés (mise aux normes, réhabilitation...) visant à la création et au développement de lieux d'accompagnement et d'hébergements collectifs (types pépinières 	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
<p>d'entreprises, incubateurs, ou lieux d'accueil de télétravailleurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutien des dynamiques collectives et structures d'accompagnement dans les filières d'excellence et en émergence. <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, sociétés d'économie mixte, sociétés d'aménagement, entreprises, groupements d'entreprises, incubateurs, pépinières, réseaux consulaires.</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de sensibilisation des jeunes au travers des différents cursus de formation</i> <p>La sélection des projets se fera via des appels à projets, au travers de l'expérimentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Action d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprises</i> <p>Les projets d'incubation doivent respecter la cohérence territoriale et régionale, et s'insérer dans les réseaux d'innovation.</p> <p>La sélection des projets se fera par appels à projets, par marchés publics, au travers de l'expérimentation.</p>	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
<p data-bbox="197 292 2107 323">• <i>Actions d'accompagnement à la création et l'animation de pépinières d'entreprises, notamment dans les filières d'excellence et en émergence</i></p> <p data-bbox="147 363 1890 435">La sélection des projets tiendra compte du déficit d'offre immobilière territoriale et ou sectorielle, et de son insertion dans les réseaux de l'accompagnement de la création et de l'innovation.</p> <p data-bbox="163 475 1339 507">La sélection des projets s'établira sur la base des critères suivants (critères non cumulatifs) :</p> <ul data-bbox="241 547 1211 659" style="list-style-type: none"> - projets s'inscrivant dans la stratégie régionale (CRDE, SRI-SI) - caractère structurant de l'opération à l'échelle du territoire ou d'une filière <p data-bbox="163 699 2130 802">Tous les projets immobiliers devront prendre en compte la démarche haute qualité environnementale, prévoir un diagnostic d'impacts et une approche « chantiers propres » intégrant notamment le traitement des effluents et des produits toxiques utilisés. Ils devront en priorité s'inscrire dans des zones déjà artificialisées en privilégiant l'optimisation du foncier existant.</p>	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	Productive investment: Number of enterprises receiving support	Enterprises	ERDF	More developed			5 000,00	Dossiers instruits	annuelle
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	More developed			5 000,00	Dossiers instruits	annuelle
CO05	Productive investment: Number of new enterprises	Enterprises	ERDF	More developed			5 000,00	Dossiers instruits	annuelle

Investment priority		3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	supported								

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	3d
Title of the investment priority	Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1.7
Title of the specific objective	Renforcer la croissance des PME aux différents stades de leur existence
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>La Haute-Normandie ne possède pas assez d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) alors qu'elles constituent le pilier du retour de la compétitivité, notamment par leur capacité à investir et à créer des emplois sur le long terme. En effet, les PME régionales ne sont pas suffisamment structurées pour asseoir leur développement notamment par l'investissement, l'innovation et l'internationalisation.</p> <p>En matière d'internationalisation de ses entreprises, la Haute-Normandie se situe à la 6ème place des régions françaises. Elle figure même au 2ème rang si l'on s'intéresse au poids de ses exportations dans son économie (46,6% de son PIB)[1]. Son tissu économique et ses industries puissantes font de la Haute-Normandie une région leader dans les exportations de produits pétroliers, avant tout, mais également dans la chimie et la pharmacie (45% des exportations haut-normandes). Néanmoins, cette ouverture à l'international profite essentiellement aux grands groupes et demeure insuffisante pour une majorité de PME et de très petites entreprises (TPE).</p> <p>Cet objectif spécifique répond ainsi à l'enjeu de stimuler la compétitivité et la croissance de l'économie régionale en</p>

encourageant le développement international des PME et des ETI mais également en accompagnant leur croissance sur les marchés régionaux et nationaux.

Par ailleurs, le FEDER sera mobilisé en faveur d'outils de financement faisant défaut aux entreprises lors des phases d'amorçage, démarrage, développement, transmission afin d'éviter de les mettre en difficulté. Il importe donc de consolider l'offre de financement destinée aux TPE/PME et ETI en mettant en place des outils financiers de taille critique favorables à la création, à l'amorçage, à la transmission et à l'internationalisation des PME et ETI régionales.

Résultat attendu : augmentation du nombre d'emplois dans les PME / augmentation du nombre des ETI

[1] Source: Observatoire régional de l'export, L'activité exportatrice en Haute-Normandie, mai 2011

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1.7 - Renforcer la croissance des PME aux différents stades de leur existence						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR7	Nombre d'emplois	Equivalent temps plein	More developed	645 575,00	2012	0,00	INSEE mais estimation de la cible en cours	annuelle
IS18	Part des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans le nombre d'entreprises total	%	More developed	1,50	0	0,00	estimation de la cible en cours	estimation de la cible en cours

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
<ul style="list-style-type: none">• <i>Soutien au rapprochement d'entreprises</i> <p>Il s'agit de soutenir des démarches/projets collectifs/collaboratifs visant à développer de nouveaux marchés, alliances autour d'un projet d'opportunité ou de rapprochements stratégiques permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• groupements momentanés d'entreprise• groupement d'intérêt économique• groupement d'employeurs à l'export <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : entreprises, groupement et associations d'entreprises, partenaires économiques...</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Développement d'instruments d'ingénierie financière adaptés</i> <p>Afin de renforcer la compétitivité des TPE-PME et ETI, des instruments financiers spécifiques pourront être mobilisés en faveur des entreprises innovantes, lors des phases d'amorçage et de développement des entreprises sous forme d'intervention en capital avances remboursables, prêts d'honneur,</p>	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
<p>garanties, prêts participatifs.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plateforme financière, • outils de renforcement des fonds propres, • outils spécifiques pour favoriser la reprise d'entreprises, l'internationalisation des entreprises. <p>Les conclusions de l'étude d'évaluation ex-ante dédiée aux instruments financiers viendront en préciser les modalités d'utilisation.</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : banque publique d'investissement, sociétés de gestion de capital-risque, associations de gestion de fonds de prêts et de garanties...</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de l'internationalisation des PME et renforcement de l'attractivité des compétences régionales</i> <p>Il s'agit de soutenir des actions collectives portées par des associations de filières, des réseaux d'entreprises ou des structures spécialisées (réseaux consulaires, agences de développement local)</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser, identifier, accompagner, former et animer des PME primo-exportatrices et/ou plus expérimentées • constituer des missions de prospection ciblées • mettre en place des stratégies d'accueil concertées à l'occasion d'évènements particuliers 	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
<ul style="list-style-type: none"> • soutenir des actions de l'intelligence économique (veille, anticipation des nouvelles tendances, des nouveaux marchés). <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires...</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien au rapprochement d'entreprises</i> <p>La sélection des projets tiendra compte des critères suivants (non cumulatifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • projets s'inscrivant dans la stratégie régionale (CRDE, SRI, SI...) • taille critique pour accéder à de nouveaux marchés, (notamment internationalisation des marchés) • méthodes pour accéder à de nouveaux marchés et au changement de seuils • caractère partenarial et structurant de l'action à l'échelle du territoire et/ou d'une filière, expérimentation. <p>Une bonification pourrait être envisagée pour les projets intégrant les enjeux environnementaux en allant au delà des normes actuelles et de la réglementation.</p>	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement d'instruments d'ingénierie financière adaptés</i> <p>La sélection des projets tiendra compte du déficit d'offre du marché privé.</p> <p>Les projets pourront être sélectionnés sur base d'appel à manifestation d'intérêt.</p> <p>Le mode de sélection des projets tiendra compte des priorités transversales européennes suivantes : développement durable, égalité femme-homme et non-discrimination.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de l'internationalisation des PME et renforcement de l'attractivité des compétences régionales</i> <p>La sélection des projets s'établira sur la base des critères suivants (critères non cumulatifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • projets s'inscrivant dans la stratégie régionale d'internationalisation des entreprises (PRIE) • caractère partenarial et structurant de l'action à l'échelle du territoire et/ou d'une filière 	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement d'instruments d'ingénierie financière adaptés</i> 	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
L'évaluation ex-ante à engager permettra de déterminer les outils les plus pertinents sur lesquels les fonds FEDER pourront être mobilisés et planifiés.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	Productive investment: Number of enterprises receiving support	Enterprises	ERDF	More developed			500,00	dossier instruits	annuelle
CO03	Productive investment: Number of enterprises	Enterprises	ERDF	More developed			500,00	dossiers instruits	annuelle

Investment priority		3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	receiving financial support other than grants								
CO08	Productive investment: Employment increase in supported enterprises	Full time equivalents	ERDF	More developed			10,00	données en pourcentage - source : dossiers instruits - Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique
non concerné	

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		

Priority axis		AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
CO01	domain.commonIndicator.type.output	Productive investment: Number of enterprises receiving support	Enterprises	ERDF	More developed			1335			5 860,00	dossiers instruits - Synergie	
CO24	domain.commonIndicator.type.output	Research, Innovation: Number of new researchers in supported entities	Full time equivalents	ERDF	More developed			18			70,00	dossiers instruits - Synergie	
IRS	domain.specificIndicator.type.output	Nombre de contrats des centres de transfert de technologie	Nombre de contrats	ERDF	More developed			60			210,00	dossiers instruits - Synergie	
IF1	domain.specificIndicator.type.financial	Indicateur financier de l'axe 1	€	ERDF	More developed			53063439,17			332 043 914,85	Synergie	Correspond aux dépenses 2014/2015 hors réserve de performance et hors assistance technique

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	009. Renewable energy: wind	15 000 000,00

Priority axis		AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	056. Investment in infrastructure, capacities and equipment in SMEs directly linked to research and innovation activities	13 500 000,00
ERDF	More developed	060. Research and innovation activities in public research centres and centres of competence including networking	37 500 000,00
ERDF	More developed	063. Cluster support and business networks primarily benefiting SMEs	27 000 000,00
ERDF	More developed	064. Research and innovation processes in SMEs (including voucher schemes, process, design, service and social innovation)	21 000 000,00
ERDF	More developed	066. Advanced support services for SMEs and groups of SMEs (including management, marketing and design services)	11 000 000,00
ERDF	More developed	067. SME business development, support to entrepreneurship and incubation (including support to spin offs and spin outs)	3 000 000,00
ERDF	More developed	078. e-Government services and applications (including e-Procurement, ICT measures supporting the reform of public administration, cyber-security, trust and privacy measures, e-Justice and e-Democracy)	12 000 000,00
ERDF	More developed	082. ICT Services and applications for SMEs (including e-Commerce, e-Business, networked business processes), living labs, web entrepreneurs, ICT start-ups, etc.)	3 500 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	01. Non-repayable grant	128 500 000,00
ERDF	More developed	06. Support through financial instruments: interest rate subsidy, guarantee fee subsidy, technical support or equivalent	15 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	
---------------	--	---	--

Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	143 500 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique		
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	143 500 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique		
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 2
Title of the priority axis	Soutenir la transition énergétique haut-normande

- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

non concerné

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	More developed	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4a
Title of the investment priority	Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	2.1
Title of the specific objective	Augmenter la production et la distribution des ENR à fort potentiel en Haute-Normandie
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) approuvé en mars 2013 fixe comme objectif pour 2020 la multiplication par trois de la part d'énergie d'origine renouvelable actuelle qui correspond à environ 5 % de la consommation finale d'énergie. Cet objectif s'appuie essentiellement sur les potentialités de la région en matière de biomasse (bois énergie), mais aussi dans une moindre mesure sur le développement de la méthanisation, des énergies de récupération et des agrocarburants.</p> <p>Enfin, l'atteinte des objectifs du SRCAE passe également par le développement des potentiels de chaufferies bois-énergie et de la méthanisation basée sur une activité agricole et un tissu d'industries agro-alimentaires conséquent. Du fait de la concentration importante d'industries, les énergies fatales ou de récupération représentent également un potentiel important en Haute-Normandie. Ces projets devront permettre de renforcer la solidarité énergétique au sein d'un territoire haut-normand hétérogène en matière de développement des énergies nouvelles renouvelables (ENR).</p> <p>L'ambition affichée renvoie à un éventail d'actions complémentaires : sensibilisation et information, prise en compte des énergies nouvelles renouvelables dans l'aménagement du territoire, mutation économique de la région et création d'emplois, renforcement des capacités de conseil et d'incitation pour déclencher les investissements.</p> <p>Résultat attendu : accroître la production régionale d'ENR.</p>

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		2.1 - Augmenter la production et la distribution des ENR à fort potentiel en Haute-Normandie						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR8	Production d'énergie renouvelable	Ktep	More developed	420,00	2011	1 300,00	Observatoire climat énergie haut-normand	tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
<ul style="list-style-type: none">• <i>Soutien aux projets de chaufferies collectives biomasse, aux réseaux de chaleur et à la mobilisation des ressources diversifiées favorisant le développement des EnR</i> <p>En 2020, le SRCAE prévoit une production d'énergie d'origine renouvelable en Haute-Normandie de près de 13 500 GWh/an, soit 16 % de la consommation finale. L'usage de la biomasse, sous forme de bois-énergie ou par méthanisation, représenterait une production de près de 5 200 GWh/an en 2020, soit près de 40% de l'objectif. L'action contribuera à faire évoluer le mix énergétique régional grâce au développement notamment de la biomasse (bois énergie) mais aussi de la méthanisation qui offre des perspectives intéressantes dans une région à la fois industrielle et agricole.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• Financement des études et investissements pour l'installation neuve de chaufferies biomasse ou en substitution à une chaufferie ayant recours à des énergies fossiles. Financement de la chaufferie, du système d'alimentation, du silo de stockage, du traitement des fumées (uniquement équipements pour aller au-delà de la réglementation) et autres équipements directement liés au générateur• Financement des études et investissements (création ou extension) de réseaux de chaleur couplés à une chaufferie ayant recours à des énergies renouvelables ou de récupération (biomasse, géothermie ou méthanisation, ou toute autre source de récupération de chaleur)• Financement des études, équipements et réseaux pour la réalisation de zones d'activité permettant soit l'autoconsommation d'énergie fatale ou la valorisation de déchets en énergie soit des échanges et valorisation de flux ou matériaux (énergies de récupération) entre entreprises sur un même site• Financement de projets (études et investissements) de solidarité énergétique inter-quartiers• Financement de l'animation et des études visant la structuration de filières de valorisation énergétique des sous-produits bois	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
<ul style="list-style-type: none"> • Financement pour la réalisation et la mise en œuvre de plans de gestion bocagère, financement de structures locales d’approvisionnement • Financement des études et du fonctionnement des réseaux de collecte des sous-produits agricoles et forestiers, sous-produits industriels ou sous-produits de la construction permettant d’alimenter des centrales biomasse • Financement d’études permettant la mise en place de filières de recyclage de déchets en vue de leur valorisation énergétique <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Collectivités locales (communes, établissements publics de coopération intercommunale), opérateurs publics ou privés, réseau consulaire, propriétaires ou bailleurs de locaux d’activités économiques, bailleurs sociaux, promoteurs privés, aménageurs, entreprises du secteur industriel, tertiaire public et privé, associations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien aux projets de méthanisation</i> <p>Avec une activité agricole importante et un tissu d’industries agroalimentaires conséquent, les potentiels de développement de la méthanisation en Haute-Normandie sont présents. L’objectif fixé dans le SRCAE est de faire monter progressivement en force cette filière sur différents types d’installations.</p> <p>Les projets de méthanisation collective/territoriale peuvent de plus être des solutions pour mettre en cohérence les ressources et les besoins de plusieurs acteurs au sein d’un territoire (industries, collectivités...), de sécuriser les approvisionnements et de faciliter les débouchés pour l’utilisation du biogaz lorsqu’il n’y a pas de réseau de chaleur.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement de l’animation et des études et investissements pour l’installation de centres de méthanisation industriels • Financement de l’animation et des études et fonctionnement des réseaux de collecte des déchets permettant de développer des structures de méthanisation 	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
<ul style="list-style-type: none"> Financement des équipements permettant l'injection du biogaz dans le réseau <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : opérateurs privés, industriels, associations, collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, organismes consulaires.</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
<p>Les projets seront déposés en continu mais des procédures d'appels à projet pourront être envisagées pour la sélection des opérations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Soutien aux projets de chaufferies collectives biomasse, aux réseaux de chaleur et à la mobilisation des ressources diversifiées favorisant le développement des EnR</i> <p>La sélection des projets se fera en lien avec les cofinanceurs potentiels (ADEME) selon la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Substitution d'énergie fossile (en tep) – tonnes de CO2 évitées par an Économies d'énergie réalisées par les bénéficiaires du réseau Rayon d'approvisionnement et type de biomasse mobilisée Impact environnemental du plan d'approvisionnement dont bilan GES (transport) 	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'air (taux de rejet en particules) • Performance énergétique du bâtiment ou de l'installation industrielle si autoconsommation • Production de chaleur (seuil puissance de chaufferie à définir) • Prise en compte de l'amont et de l'aval des flux d'énergie, déchets ou matières premières réutilisés • Type de déchets ou d'énergies réutilisés ou valorisés (mutualisation énergétique) • Constitution d'une filière pérenne • Contenu innovant de la démarche • Robustesse financière des partenaires • Pertinence du projet par rapport aux enjeux environnementaux, industriels et économiques <p>Une attention particulière sera portée sur les dossiers proposant des projets intégrés (réseaux et centrales de production) et limitant les impacts environnementaux et n'ayant pas d'incidence négative sur les zones Natura 2000.</p> <p>Bonification si couplage avec d'autres EnR ou intégration dans un processus de recours à de la chaleur fatale issue d'industries voisines.</p> <p>Dans les zones sensibles du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), éco-conditionnalité des aides à l'investissement des chaufferies biomasse à un taux d'émission de particules inférieur aux normes en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien aux projets de méthanisation</i> <p>La sélection des opérations sera effectuée en lien avec les procédures de financement des principaux co-financeurs et sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rayon d'approvisionnement et type de déchets mobilisés (pas de culture dédiée) • Sécurisation de l'approvisionnement • Valorisation locale des substrats 	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
<ul style="list-style-type: none"> • Production d'énergie ou de chaleur • Débouché de la production du biogaz • Connexion à un réseau de chaleur • Performance énergétique de l'installation industrielle • Substitution d'énergie fossile (en tep) • Tonnes de CO2 évitées par an <p>Une attention particulière sera portée sur les dossiers limitant les impacts environnementaux et n'ayant pas d'incidence négative sur les zones Natura 2000.</p>	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
non concerné	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO30	Renewables: Additional capacity of renewable energy production	Households	ERDF	More developed			6,00	dossiers instruits	annuelle
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	More developed			11 358,00	dossiers instruits	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4c
Title of the investment priority	Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	2.2
Title of the specific objective	Augmenter la performance énergétique du bâti
Results that the Member States seek to achieve with Union	Le parc résidentiel haut-normand s'élève au total à 60 millions de m ² pour 813 000 logements. 60 % des logements haut-normands sont antérieurs à la première réglementation thermique de 1975. En 2008, les logements et les bâtiments tertiaires

<p>support</p>	<p>représentaient 18 % de la consommation énergétique régionale. Les émissions de gaz à effet de serre du secteur bâtiment représentaient 10 % des émissions globales de la région, principalement dues à la combustion de fioul ou de gaz[1].</p> <p>La consommation énergétique du logement en 2020, échéance pour les objectifs liés au paquet climat européen, étant liée à 92 % au parc existant actuellement, la priorité porte clairement sur la réhabilitation du parc des bâtiments les plus énergivores.</p> <p>Les bâtiments neufs ne doivent pas pour autant être négligés car leurs impacts environnementaux vont au-delà des simples consommations énergétiques liées à leur occupation. Ils doivent également intégrer « l'énergie grise » du bâtiment via une approche en cycle de vie. Le bâtiment est un secteur clé pour la transition énergétique en Haute-Normandie. Il représente près du tiers des efforts supplémentaires à fournir d'ici 2020 pour atteindre les objectifs du 3x20 mais aussi pour réduire la précarité énergétique qui croît avec l'augmentation du prix des énergies.</p> <p>En Haute-Normandie le SRCAE a fixé un objectif de diminution de la consommation d'énergie de l'ordre de 20 % en 2020 (réduction de près de 21 000 GWh/an sur la consommation annuelle), et de 50 % en 2050 par rapport au niveau de 2005.</p> <p>Cela nécessite à la fois des investissements mais aussi des actions d'information, de formation et la mise en place d'outils (observation, aides à la décision, ingénierie etc.).</p> <p>L'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique des bâtiments nécessite une action d'envergure en matière de réhabilitation énergétique combinant haute performance et massification. Seront soutenus en priorité des programmes de travaux permettant à la fois des économies d'énergie à court/moyen terme et l'atteinte de la haute-performance à plus long terme. A titre d'exemple, outre des opérations globales visant l'exemplarité (BBC rénovation), des bouquets de travaux pourront être soutenus dès lors qu'ils sont « BBC compatibles ». Par ailleurs, il conviendra de favoriser des opérations intégrant un volet pédagogique à destination des occupants et usagers afin de garantir l'efficacité en termes de sobriété énergétique.</p> <p>Résultat attendu : diminuer la consommation d'énergie et réduire la facture énergétique des ménages</p>
-----------------------	---

	<i>[1] Air Normand - Inventaire OCEHN version 2012 (données 2008)</i>
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		2.2 - Augmenter la performance énergétique du bâti						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR9	Consommation d'énergie des bâtiments publics et logements	Gw/h	More developed	244 455,00	2008	202 900,00	Observatoire Climat Energie	tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
<ul style="list-style-type: none">• <i>Soutenir des réhabilitations de haute performance énergétique de bâtiments publics</i> <p>Le chauffage des bâtiments, qui représente près de 15 % de la consommation totale d'énergie dans la région, est le premier usage visé par le scénario SRCAE à travers des objectifs ambitieux de réhabilitation thermique. L'action contribuera ainsi à l'objectif du SRCAE de rénovation thermique de 900 000m²/an de surfaces tertiaires (soit 2,9 % du parc actuel par an).</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• Financement des investissements pour des réhabilitations thermiques performantes de bâtiments publics sur la base d'un audit préalable et des résultats atteints. <p>Les principaux groupes cibles : bâtiments énergivores du parc public</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : État, collectivités locales et leurs groupements, établissements publics, établissements d'enseignement supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Soutenir des réhabilitations de haute performance énergétique de logements collectifs publics et privés</i> <p>Le parc social est particulièrement concerné avec des logements anciens et très énergivores. L'action contribuera à l'objectif du SRCAE de rénovation</p>	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
thermique de 20 000 logements par an (2,46% du parc actuel par an). Il contribuera également à diminuer la facture énergétique des particuliers.	
Exemples :	
<ul style="list-style-type: none"> • Financement des opérations de réhabilitation du parc public et des grandes copropriétés privées sur la base d'un audit préalable et des résultats atteints • Financement d'études d'opportunité en faveur de la mise en place d'une ingénierie régionale technique et financière en appui à la réhabilitation du parc privé • Financement du fonctionnement d'un opérateur régional ayant la capacité de prendre en charge à partir du montage du projet jusqu'à la levée des réserves après travaux, les opérations d'amélioration thermique dans le parc privé. 	
Les principaux groupes cibles : bâtiments énergivores du parc public et grandes copropriétés privées, ménages sous conditions de plafond de ressources, en situation de précarité énergétique.	
Les territoires spécifiques ciblés : sans objet	
Les types de bénéficiaires : établissements publics, collectivités et leurs groupements, bailleurs sociaux, syndicats de copropriétés, maîtres d'ouvrage délégués.	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutenir des opérations exemplaires de construction de bâtiments à énergie positive</i> 	
L'action contribuera à limiter la consommation des bâtiments neufs tout en contribuant aux objectifs d'augmentation de la production d'énergie renouvelable.	
Par ailleurs, au-delà des consommations énergétiques directement liées à l'usage au quotidien, il est important de s'intéresser à la question de «l'énergie grise» consommée tout au long de la vie des bâtiments. Selon les typologies de bâtiments, la part de cette énergie grise peut représenter jusqu'à 10% des consommations totales de la vie d'un bâtiment. Pour les bâtiments BBC, l'énergie grise est de l'ordre de 20% de l'énergie totale.	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
----------------------------	--

Il est donc nécessaire de concevoir des bâtiments en prenant en compte ces consommations indirectes et en privilégiant une approche d'Analyse de Cycle de Vie : conception initiale, recours à des matériaux biosourcés locaux, déconstruction, réutilisation des déchets...

Exemples :

- Financement des études et investissements pour la construction de bâtiments publics ou privés à énergie positive
- Financement de projets de bâtiments démonstrateurs de recherche, d'expérimentations préindustrielles ou de plateformes technologiques d'essai concernant la mise en œuvre de matériaux ou de technologies innovants.

Les principaux groupes cibles : bâtiments résidentiels et tertiaires

Les territoires spécifiques ciblés : sans objet

Les types de bénéficiaires : État, collectivités locales, établissements publics, promoteurs privés, propriétaires ou bailleurs de locaux d'activités économiques, bailleurs sociaux, associations....

- *Observer et diffuser la connaissance territoriale en matière d'énergie, d'air et de climat / Structurer l'offre en matière de sensibilisation, de conseils et d'accompagnement*

Les ambitions du SRCAE nécessitent des modifications de comportement de la part de tous les acteurs: décideurs socio-économiques, élus, cadres des collectivités, tissu associatif mais également de l'ensemble des citoyens.

Cela nécessite tout d'abord de poursuivre les efforts en vue de mieux connaître les enjeux « air, climat, énergie » en Haute-Normandie. Par la suite, la mise à disposition de l'ensemble des publics (collectivités, associations, entreprises, grand public etc.) de données énergétiques et d'analyses territoriales partagées doit permettre de les sensibiliser, de leur fournir des outils d'aide à la décision, de favoriser l'émergence d'initiatives en faveur du développement des énergies renouvelables, de la réduction de la consommation énergétique et de la réduction des émissions de CO2 et d'évaluer l'impact des actions engagées en utilisant des données issues de méthodologies communes.

En complément, pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des actions et garantir les conditions de leur réussite, il est nécessaire de sensibiliser,

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
<p>d’informer/former et d’accompagner l’ensemble des acteurs.</p> <p>Il s’agit donc ici de mettre en place les conditions de réussite de l’ensemble de l’OT 4.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement d’études portées par les observatoires régionaux en faveur de la connaissance de la situation énergétique régionale permettant une mise à disposition de données notamment auprès des collectivités en charge d’un plan climat énergie territorial • Financement d’études locales du type plan stratégique énergétique porté par des collectivités volontaires leur permettant de bâtir une stratégie territoriale notamment dans le cadre de réflexions sur l'autonomie énergétique des territoires (territoires à énergie positive, territoires autonomes sur le plan énergétique....) • Financement d’études d’évaluation/ de réorientation de politique publique • Financement d’études de recensement territorialisé des potentiels d’énergie renouvelable • Financement d’études de recensement des flux sortants/entrants en faveur d’un projet d’économie circulaire et d’études permettant la mise en place de filières de recyclage de déchets en vue d’une réutilisation et donc d’une réduction de la consommation d’énergie grise • Financement d’information ou de formation collective de personnels dédiés pour développer une compétence maîtrise de l’énergie dans les entreprises et les collectivités • Financement d’action de sensibilisation des acteurs du BTP sur les nouvelles technologies, le choix des matériaux de construction peu émissifs et les techniques de pose • Soutien aux initiatives publiques relatives au déploiement de procédés technologiques à faible bilan carbone (actions de sensibilisation, communication...) • Financement d’actions de sensibilisation des occupants de logements réhabilités et plus largement du grand public aux économies d’énergies (bonnes pratiques et usages en matière d’occupation et d’exploitation d’un bâtiment) <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p>	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Les territoires spécifiques ciblés : sans objet	
Les types de bénéficiaires : Observatoires régionaux, État, collectivités locales et leurs groupements, organismes consulaires, associations, opérateurs publics ou privés	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutenir des réhabilitations de haute performance énergétique de bâtiments publics</i> <p>Les projets pourront être déposés en continu. Toutefois, des procédures d'appel à projets pourraient être envisagées afin d'encourager l'innovation et l'exemplarité en matière de performance énergétique. Les critères d'éligibilité seront définis par les cahiers des charges publiés. Ces derniers se baseront notamment sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de performance énergétique atteint sur la base d'un audit avant travaux et d'une étude thermique après travaux • Recours éventuels à des matériaux biosourcés et peu émissifs (polluants) permettant une bonification de la subvention • Impacts environnementaux du projet de réhabilitation: analyse en cycle de vie, coût global, bilan GES prévisionnel • Intégration d'énergies renouvelables • Qualité de l'air intérieur <p>Le respect du principe de développement durable sera un préalable au dépôt de tout dossier.</p>	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutenir des réhabilitations de haute performance énergétique de logements collectifs (bailleurs sociaux et copropriétés privées)</i> <p>Concernant les copropriétés privées, la sélection des opérations reposera sur un opérateur ayant la capacité de prendre en charge les dossiers du parc privé, notamment via la stricte application des critères d'aides définis par l'ANAH et sous forme d'ingénierie financière.</p> <p>Les projets pourront être déposés en continu. Toutefois, des procédures d'appel à projets pourraient être envisagées afin d'encourager l'innovation et l'exemplarité en matière de performance énergétique, sur la base de cahiers des charges publiés. Ces derniers reposeront notamment sur les critères d'éligibilité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de performance énergétique atteint sur la base d'un audit avant travaux et d'une étude thermique après travaux (seuils en % de réduction à définir) • Réduction de la consommation énergétique • Recours éventuels à des matériaux biosourcés et peu émissifs (polluants) permettant une bonification de la subvention • Impacts environnementaux du projet de réhabilitation : analyse en cycle de vie, coût global, bilan GES prévisionnel • Intégration d'énergies renouvelables • Qualité de l'air intérieur <p>Le respect du principe de développement durable sera un préalable au dépôt de tout dossier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutenir des opérations exemplaires de construction de bâtiments à énergie positive</i> <p>Des procédures d'appels à projets sont envisagées pour la sélection des opérations. Les critères seront définis dans les cahiers des charges sur la base notamment des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Performance énergétique du bâtiment 	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
<ul style="list-style-type: none"> Impacts environnementaux et économiques du projet analyse en cycle de vie, coût global, bilan GES prévisionnel <i>Observer et diffuser la connaissance territoriale en matière d'énergie, d'air et de climat / Structurer l'offre en matière de sensibilisation, de conseils et d'accompagnement</i> <p>Les projets pourront être déposés en continu. Toutefois des procédures d'appels à projets pourront être envisagées pour permettre la sélection des opérations sur la base de cahiers des charges détaillés qui prendraient notamment en compte les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pertinence de l'action au regard des enjeux régionaux et des objectifs fixés en matière d'énergie et de réduction de l'empreinte Carbone Mise à disposition des informations collectées et traitées (diffusion et valorisation de la connaissance) Pérennité de l'action d'observation, robustesse de la structure et capacité d'actualisation des informations transmises Ambition de l'étude et capacité à déboucher sur un plan d'action permettant une mesure des résultats prévus <p>Concernant les actions de sensibilisation, une attention particulière sera portée sur la diversité des publics concernés, notamment les publics en précarité énergétique et les entreprises du bâtiment et de l'énergie en première ligne sur cette question.</p>	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
<ul style="list-style-type: none"> <i>Soutenir des réhabilitations de haute performance sur le plan thermique de logements collectifs (bailleurs sociaux et copropriétés privées)</i> <p>Des instruments financiers pourront être mis en place pour le financement d'actions relatives aux copropriétés privées. Les modalités précises sont en</p>	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
cours d'élaboration.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO31	Energy efficiency: Number of households with improved energy consumption classification	Households	ERDF	More developed			3 619,00	dossiers instruits	annuelle

Investment priority		4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO32	Energy efficiency: Decrease of annual primary energy consumption of public buildings	kWh/year	ERDF	More developed			6 715 733,00	dossier instruits	annuelle
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	More developed			4 645,38	dossiers instruits	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande
non concerné	

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
CO30	domain.commonIndicator.type.output	Renewables: Additional capacity of renewable energy production	Households	ERDF	More developed			0,8			6,00	dossiers instruits - Synergie	L'indicateur couvre 15% de l'axe
CO31	domain.commonIndicator.type.output	Energy efficiency: Number of households with improved energy consumption classification	Households	ERDF	More developed			500			3 619,00	dossiers instruits - Synergie	Cet indicateur couvre 50% de l'axe
IF2	domain.specificIndicator.type.financial	Indicateur financier de l'axe 2	€	ERDF	More developed			18056626,71			112 989 152,54	Synergie	dépenses 2014 et 2015 hors réserve de performance et hors assistance technique

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	011. Renewable energy: biomass	4 000 000,00
ERDF	More developed	012. Other renewable energy (including hydroelectric, geothermal and marine energy) and renewable energy integration (Including storage, power to gas and renewable hydrogen infrastructure)	2 000 000,00

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	013. Energy efficiency renovation of public infrastructure, demonstration projects and supporting measures	11 000 000,00
ERDF	More developed	014. Energy efficiency renovation of existing housing stock, demonstration projects and supporting measures	23 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	01. Non-repayable grant	40 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	40 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	40 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 3
Title of the priority axis	Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand

- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

non concerné

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	More developed	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	6c
Title of the investment priority	Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	3.1
Title of the specific objective	Augmenter l'attractivité du patrimoine haut-normand
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Dotée d'un héritage historique et culturel exceptionnel, la Haute-Normandie entend en favoriser l'appropriation par ses habitants et augmenter l'attractivité touristique de son territoire.</p> <p>La Région souhaite privilégier des axes fédérateurs autour de thématiques identitaires constituant un atout certain dans un contexte touristique national et international extrêmement concurrentiel.</p> <p>Émerge notamment la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de renforcer les potentialités touristiques du patrimoine dans toutes ses composantes par le soutien ou la mise en œuvre d'actions de valorisation ou de médiation,• de contribuer à l'émergence et au renforcement d'une logique de réseau entre les différents acteurs et sites patrimoniaux. <p>Résultat attendu : Accroître l'attractivité du patrimoine haut-normand</p>

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		3.1 - Augmenter l'attractivité du patrimoine haut-normand						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR10	Fréquentation des lieux touristiques	nombre de visiteurs	More developed	2 966 509,00	2012	3 500 000,00	Conseil régional de Haute-Normandie	annuelle - périodicité n-2

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
<p>La structuration des acteurs en réseaux permettra de les renforcer en favorisant les synergies pour définir une stratégie de collaboration pluriannuelle en vue d'une lisibilité pérenne de leurs actions à l'échelle régionale, nationale et internationale.</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Valorisation du patrimoine haut-normand par la création d'itinéraires culturels et touristiques</i> <p>La création d'itinéraires transrégionaux ou contrats de destination autour des thèmes culturels et artistiques constitutifs de la singularité normande confortera les atouts patrimoniaux existants au travers d'une médiation touristique appuyée sur une mise en réseau pertinente des acteurs.</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Un itinéraire artistique et culturel autour de l'Impressionnisme :</i> <p>Forte de l'expérience et du succès d'un festival régional autour du thème de « l'Impressionnisme », la Région souhaite ainsi privilégier une mise en synergie des différents acteurs autour de cette thématique, témoignage incontesté de sa singularité culturelle via notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• une labellisation européenne pour augmenter l'attractivité des paysages, sites, monuments mis en valeur par la créativité de ce mouvement artistique fondamental du début du XXème siècle ;• l'accompagnement financier des différents acteurs (Etat, collectivités locales, propriétaires privés, associations agissant en maîtrise d'ouvrage, établissements publics) à la valorisation des atouts patrimoniaux recensés ;• des supports promotionnels mutualisés et soutien à des manifestations ponctuelles et coordonnées ;	

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
<ul style="list-style-type: none"> • etc. • <i>Un itinéraire artistique et culturel autour des abbayes normandes :</i> <p>Dotée d'un patrimoine monumental historique et emblématique de l'époque médiévale réparti sur le territoire des deux départements, la Région souhaite renforcer la mise en réseau des différents monuments en vue d'une valorisation coordonnée de ce patrimoine via notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une labellisation nationale et/ou européenne pour augmenter l'attractivité de ces monuments emblématiques, des sites et paysages concernés ; • un accompagnement financier des différents acteurs (Etat, collectivités locales, propriétaires privés, associations agissant en maîtrise d'ouvrage, établissements publics) pour la valorisation de leur patrimoine, notamment par le développement et la promotion des métiers d'art qui ont contribué à la magnificence de cette architecture ; • un encouragement à l'initiation de manifestations pluriculturelles par le rapprochement entre différentes disciplines artistiques telles l'art contemporain ou la littérature, autres axes forts de la création artistique régionale ; • des supports promotionnels mutualisés ; • etc. • <i>Valorisation des parcs et jardins dans toutes leurs composantes (artistique, botanique, historique et gastronomique)</i> <p>La Haute-Normandie dispose sur l'ensemble de son territoire de parcs et jardins dont certains bénéficient du label « Jardin remarquable », souvent héritiers des générations successives d'explorateurs normands et inscrits dans une stratégie de développement durable. L'activité de jardinage connaît un essor important qu'il convient de conforter par ces exemples significatifs de valorisation, conservation et préservation notamment d'espèces endémiques et exotiques.</p> <p>Les actions finançables seraient par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une/des étude(s) pour une structuration et un développement d'Itinéraire ou contrat de destination touristique valorisant ce patrimoine et toutes les 	

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
<p>disciplines qui le constituent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • un accompagnement financier des opérations de valorisation de ce patrimoine sous toutes ses formes au vu des résultats de/des étude(s). <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Etat, collectivités locales, propriétaires privés, association agissant en maître d’ouvrage, établissements publics...</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
<p>Il faut noter que, grâce à sa compétence en matière d’inventaire général du patrimoine culturel (matériel et immatériel) transférée par l’Etat en 2004, la Région dispose d’un outil pour la réflexion sur les principes directeurs à établir pour l’analyse des projets, en concertation avec les autres institutions (Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en particulier) et organismes spécialisés dans le domaine du patrimoine (Enseignement supérieur...).</p> <p>La sélection des opérations pourra être effectuée sur la base d'appels à projet.</p> <p>Une attention particulière sera portée à une répartition équilibrée des projets sur le territoire et à leur lien avec le patrimoine naturel (ex : paysage, parcs et jardins...).</p> <p>La traduction des supports de communication sera systématiquement envisagée.</p>	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO09	Sustainable Tourism: Increase in expected number of visits to supported sites of cultural and	Visits/year	ERDF	More developed			3 100 509,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle

Investment priority		6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	natural heritage and attractions								
IRS3	Nombre d'institutions culturelles participant aux réseaux et itinéraires	Nombre d'institutions	ERDF	More developed			38,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	6d
Title of the investment priority	Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	3.2
Title of the specific objective	Accroître la protection et la restauration des milieux en s'appuyant notamment sur des outils pérennes de connaissance
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Située à l'interface entre la région Manche-Mer du Nord et le bassin de la Seine qui accueille près d'un 1/4 de la population française, la Haute-Normandie subit des pressions très fortes en matière d'environnement. Cette situation stratégique a induit le développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une urbanisation et d'une industrialisation importante ; • des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales, plaçant la région au troisième rang des régions de France en

termes de fragmentation.

Ainsi, comme indiqué en section 1, point 6, la région connaît une forte régression de sa diversité biologique. Par ailleurs, la Haute-Normandie est la 2ème région à avoir le plus d'obstacles à l'écoulement par linéaire de cours d'eau. Pour ce qui est de la fragmentation des habitats terrestres, la Haute-Normandie se place sous la moyenne nationale avec une moyenne de surface non fragmentée de 5 km². Les fonctions écologiques des différents milieux sont de ce fait perturbées et la restauration nécessaire des milieux naturels demande des efforts accrus.

Il s'agit d'accentuer la dynamique de mise en œuvre de projets dédiés à la préservation et la restauration de la biodiversité, des ressources et des écosystèmes. Cette impulsion poursuit la Stratégie Régionale de la Biodiversité lancée en 2012 en réponse aux stratégies développées au niveau européen et national. L'investissement de la Région en matière de biodiversité et de transition écologique vise les priorités suivantes :

- le suivi de l'évolution des milieux pour mieux comprendre leur fonctionnement en lien avec des facteurs d'influence d'origine anthropique ou naturelle et l'acquisition et la diffusion de la connaissance au service d'une croissance verte,
- une mise en réseau des connaissances avec les outils modernes au service du développement économique,
- une meilleure prise en compte de l'écologie en amont dans la conception des projets d'aménagement et de développement du territoire,
- le renforcement de la trame verte et bleue régionale (acquisitions, restauration, préservations...).

Résultat attendu : Augmenter les espaces naturels et semi-naturels en bon état de conservation

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		3.2 - Accroître la protection et la restauration des milieux en s'appuyant notamment sur des outils pérennes de connaissance						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR11	Taux d'évolution des surfaces protégées en protection forte nationale et en protection régionale et départementale	ha	More developed	12 091,00	2012	13 841,00	Observatoire de la biodiversité de Haute-Normandie	annuelle - périodicité n-2

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="197 539 2123 603">• <i>Approfondir et diffuser la connaissance de la biodiversité et des écosystèmes pour favoriser l'émergence de programme d'actions en faveur des espaces et des espèces</i> <p data-bbox="181 647 2123 788">Afin d'engager des actions efficaces pour la préservation, la restauration et la connexion des écosystèmes et des communautés d'espèces visant à enrayer les menaces qui pèsent sur la biodiversité (réduction des surfaces, fragmentation, contaminations, espèces exotiques envahissantes, etc.), il est primordial d'engager des études sur les paramètres biotiques et abiotiques (connaissance) pour décliner des programmes d'actions ciblés sur les enjeux identifiés.</p> <p data-bbox="181 833 2123 938">La mise à disposition de ces informations, en réponse notamment à la Directive INSPIRE, à la convention Aarhus et au Système d'Information sur la Nature et les Paysages, constitue une ressource exploitable pour engager ces actions et favoriser une croissance renouvelée, durable et inclusive contribuant à la prise en compte de la biodiversité dans les activités économiques régionales et suprarégionales.</p> <p data-bbox="181 983 331 1011">Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="197 1056 2123 1197">• <i>Réaliser des études (diagnostics, inventaires, suivis, études, atlas, indicateurs, animation de plan d'action, plan de gestion, etc.) concourant à l'amélioration des connaissances des ressources naturelles régionales d'origine marines, estuariennes, terrestres, hydrauliques, écologiques, écosystémiques et du changement climatique et favoriser leur connaissance (outils de communication en ingénierie écologique, guides de bonnes pratiques, etc.)</i><ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="293 1222 2123 1324">○ Programme d'acquisition de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes : pour favoriser un développement durable entre espaces et milieux naturels, un ensemble d'études (acquisition de données, de connaissances, synthèses...) est nécessaire pour savoir où mettre les priorités d'actions en matière de préservation et de restauration des milieux naturels et des paysages.	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
<ul style="list-style-type: none"> ○ Définition et animation de plans d’actions régionaux, départementaux ou locaux : dans l’objectif d’engager des actions sur les espèces (menacées, invasives, endémiques, etc.) et les milieux régionaux à haute valeur écologique. ○ Programme scientifique : au regard de la situation environnementale dégradée de la Haute-Normandie, et particulièrement de la biodiversité, il est nécessaire de poursuivre les réseaux de mesure afin d’évaluer les évolutions de l’état de conservation des espèces et des milieux régionaux. L’objectif de ces suivis scientifiques est de produire des indicateurs et de diffuser des outils d’aide à la décision à destination des décideurs publics et des socioprofessionnels. ○ Les zones humides sont identifiées à l’échelle régionale comme prioritaires au regard des pressions qu’elles subissent. Une enquête menée par la France montre qu’entre 2000 et 2010, 48% des zones humides se dégradent. Les habitats les plus touchés sont notamment les tourbières, les landes et prairies humides, milieux présents en Haute-Normandie. La situation des zones humides ne se dégrade pas qu’en Haute-Normandie, un programme dédié aux zones humides, à l’échelle du bassin Seine Normandie, devrait être mis en œuvre. Dans un premier temps il est prévu d’élaborer et tester l’outil sur la Haute-Normandie. ○ Mise en place d’un inventaire permanent sur la flore de Haute-Normandie : l’objectif est d’avoir une vision dynamique de l’évolution de la flore régionale afin de déterminer des indicateurs de l’état de conservation des habitats régionaux. ○ Réalisation de documents de référence en ingénierie écologique et d’outils de sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mettre en place la plate-forme d’échange d’accès et de diffusion de la connaissance naturaliste en réponse à la Directive INSPIRE</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de la plate-forme O.D.I.N. : d’intérêt régional et international O.D.I.N. (Outil de Diffusion de l’Information Naturaliste) en application de la Directive INSPIRE et dédiée à la diffusion de l’information environnementale sur la biodiversité ○ Favoriser la diffusion des données des observatoires locaux : la promotion des sciences participatives (observatoires locaux) contribue à l’acquisition de nombreuses données contribuant à mieux connaître l’état de conservation des espaces et des espèces. Afin de centraliser l’ensemble de ces données dans O.D.I.N., point d’accès et de diffusion unique des données de biodiversité régionale, il est nécessaire de favoriser les démarches de sciences participatives et de diffusion des données dans O.D.I.N. 	
<p>Les principaux groupes cibles : collectivités et leurs groupements, GIP, établissements publics, universités et chercheurs, bureaux d’études, groupements</p>	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
<p>socio-économiques et associations</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires: Établissements publics, collectivités territoriales et leurs groupements, GIP, organismes consulaires, universités, établissements d'enseignement supérieur privés, associations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Protéger et restaurer le réseau écologique régional</i> <p>Une des principales causes de l'érosion de la biodiversité est la fragmentation des milieux naturels et des paysages. Au-delà de la surface cumulée, elle impacte leur taille, leur accessibilité, leur complémentarité et, au final, la fonctionnalité du territoire. Elle isole les populations animales et végétales et empêche les espèces d'accomplir leur cycle de vie. Les effets sont notamment perceptibles in fine sur l'état de conservation des milieux et des espèces. Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) identifie le réseau écologique régional (réservoirs biologiques et corridors) à préserver et restaurer.</p> <p>L'objectif de cette action est de limiter la consommation de l'espace, de préserver et restaurer les continuités écologiques, notamment des milieux les plus fragilisés (pelouses sablonneuses, marais, tourbières, prairies humides et pelouses, calcaires) et agir sur la fragmentation du territoire.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie régionale de la biodiversité, la région doit mettre en œuvre une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Ces espèces exogènes sont l'une des premières causes de dégradation des espaces naturels. Aussi, pour préserver la qualité de nos milieux, il convient de réaliser une stratégie régionale qui s'inscrit dans la stratégie régionale de la biodiversité afin d'identifier les programmes d'ingénierie écologique pour éradiquer ces espèces.</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Investir dans la maîtrise du foncier en favorisant une gestion adaptée</i> 	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
<p>○ Exemples de projet : acquisition foncière d’espaces naturels, diagnostics écologiques et réalisation de plans de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Restaurer les continuités écologiques terrestres et aquatiques</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Études préalables à la restauration d’un réseau écologique : en amont des travaux de génie écologique, des études de faisabilité pourront être réalisées afin d’étudier les possibilités de remise en bon état d’un site et/ou des corridors (zones humides, mares, prairies, coteaux calcaires, milieux silicicoles, etc.) ○ Restauration et/ou gestion de corridors : pour rétablir la continuité écologique d’habitats, il convient d’engager des actions d’ingénierie écologique identifiées au travers notamment d’un plan de gestion (de fauche, de curage, de débroussaillage, de pâturage, etc.) ○ Restauration et/ou conservation de métapopulations : pour des espèces menacées ou des espèces en mauvais état de conversation, des actions visant à améliorer les communautés d’espèces et leur relation pourront être engagées. ○ Restauration de réservoirs biologiques : pour rétablir les fonctionnalités écosystémiques des espaces naturels, des actions de restauration ou d’entretien pourront être réalisées (de fauche, de curage, de débroussaillage, de pâturage, etc.) ○ Restauration de couloirs de migration d’espèces ○ Mise en œuvre d’actions identifiées dans un plan régional, départemental ou local d’actions concernant des espèces menacées (ex : réalisation d’un plan de gestion d’une pelouse abritant un papillon du groupe des Maculinea, protection d’un site à chiroptères par une grille, gestion et restauration d’une zone humide à Odonates, gestion d’un réseau de mares comprenant du Lurionium natans, actions pour les messicoles....) ou de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (état des lieux des populations, inventaires, diagnostics, plan d’actions de lutte, mise en place d’un observatoire des espèces exotiques envahissantes) ○ Développer des outils de sensibilisation et de communication autour des enjeux des réservoirs biologiques et des corridors écologiques <p>Les principaux groupes cibles : Conservatoires, Parcs Naturels, collectivités et leurs groupements, associations.</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : les espaces naturels et semi-naturels de Haute-Normandie, terrestres, aquatiques et marins. Les types de bénéficiaires : établissements et services publics, collectivités territoriales et leurs groupements, GIP, associations, groupements socioprofessionnels, Conservatoires, Parcs Naturels, organismes consulaires.</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
<ul style="list-style-type: none">• <i>Approfondir et diffuser la connaissance de la biodiversité et des écosystèmes pour favoriser l'émergence de programme d'actions en faveur des espaces et des espèces</i> <p>Les projets seront déposés en continu.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur les projets relevant des thématiques suivantes: connaissance et biologie des habitats et des espèces, les communautés méconnues : végétations, flore, insectes, amphibiens, poissons, reptiles, mollusques, bryophytes, lichens, champignons et araignées, la connaissance des ressources naturelles, les sciences de la terre, l'ingénierie écologique, le changement climatique et notamment l'évolution du trait de côte du littoral.</p> <p>Les projets devront être en conformité avec les orientations stratégiques définies par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique et des manques de connaissance identifiés par l'Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie.</p> <p>Les projets devront comporter un volet « accès et diffusion des données » afin de mutualiser les informations naturalistes (faune, flore, habitats) au sein de la plate-forme O.D.I.N. et ce en réponse à la Directive INSPIRE et à la convention Aarhus.</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Protéger et restaurer le réseau écologique régional</i> <p>Les projets pourront être déposés en continu, toutefois des procédures d'appels à projets pourraient être envisagées pour la sélection des opérations. Les critères d'éligibilité seront précisés dans les cahiers des charges correspondants.</p> <p>Les opérations seront sélectionnées selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Intérêt pour la biodiversité et notamment pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire;• Durabilité des effets de l'action proposée;	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
<ul style="list-style-type: none"> Conformité aux orientations du Schéma Régional de Cohérence Ecologique ainsi qu'aux plans d'actions régionaux, départementaux ou locaux. <p>Une attention particulière sera portée sur les projets traitant des espèces menacées ou envahissantes, ainsi qu'aux projets de restauration de la fonctionnalité des écosystèmes.</p>	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
non concerné	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO23	Nature and biodiversity: Surface area of habitats supported to attain a better conservation status	Hectares	ERDF	More developed			619,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand
non concerné	

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis	AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand

ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO23	domain.commonIndicator.type.output	Nature and biodiversity: Surface area of habitats supported to attain a better conservation status	Hectares	ERDF	More developed			86			619,00	dossiers instruits - Synergie	Cet indicateur couvre 41,5% de l'axe
IRS3	domain.specificIndicator.type.output	Nombre d'institutions culturelles participant aux réseaux et itinéraires	Nombre d'institutions	ERDF	More developed			12			38,00	dossiers instruits - Synergie	Cet indicateur couvre 25% de l'axe
IF3	domain.specificIndicator.type.financial	Indicateur financier de l'axe 3	€	ERDF	More developed			4302854,55			26 925 067,26	Synergie	Dépenses éligibles 2014 et 2015 hors réserve de performance et hors AT

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand		
Fund	Category of region	Code		€ amount
ERDF	More developed	085. Protection and enhancement of biodiversity, nature protection and green infrastructure		9 000 000,00
ERDF	More developed	095. Development and promotion of public cultural and heritage services		3 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	01. Non-repayable grant	12 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	12 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	12 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 4
Title of the priority axis	Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands

- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Dans le cadre d'un programme opérationnel commun FEDER/FSE, la Région Haute-Normandie a choisi de dédier un axe spécifique à l'intervention du FSE réunissant les OT 8 « Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre » et OT10 « Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie ».

En effet, l'axe 4 intitulé « **Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands** » a pour vocation l'accompagnement et la mise à disposition des publics, notamment en difficulté, d'une large gamme de dispositifs permettant in fine un retour et/ou une intégration rapide et durable vers l'emploi.

Conformément aux compétences de la Région en matière de formation professionnelle, l'OT10 a été mobilisé afin de mener des actions facilitant l'accès et l'orientation vers des parcours de formations de qualité permettant à la fois une montée en compétence des Haut-Normands en lien avec les besoins du marché du travail et des formations adaptées aux spécificités des publics visés (les jeunes, les demandeurs d'emplois, les inactifs...).

De plus, dans un contexte de fort taux de chômage des jeunes sur le territoire, une action particulière sera mise en place pour soutenir les jeunes NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation) dans leur accès à la formation et au marché du travail via la mobilisation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes. A cet effet, l'OT8 et notamment la priorité 8.ii ont donc été mobilisés.

Cet axe s’inscrit dans un cadre global d’élévation des compétences des Haut-Normands afin de s’adapter aux besoins en main d’œuvre du territoire notamment sur les domaines émergents afin de contribuer à réduire efficacement et durablement le taux de chômage sur le territoire.

Cet axe s’inscrit clairement dans le cadre du volet croissance inclusive de la Stratégie UE2020.

Les actions mises en place s’inscriront également dans le cadre national du plan de mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse ainsi que dans le cadre régional du Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ESF	More developed	Total	
YEI		Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	8ii
Title of the investment priority	Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	4.1
Title of the specific objective	Augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification et/ ou à un emploi (IEJ)

Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification est encore très important en Haute-Normandie: environ 15 % des jeunes n'ont aucun diplôme et 6 % n'ont que le brevet des collèges, le taux de décrocheurs est supérieur de 2 points à la moyenne nationale (10% contre 8%). De plus, entre 18 et 25 ans, environ un jeune sur cinq est à l'écart d'un dispositif de formation ou de l'emploi. Enfin, le taux de chômage des jeunes est plus fort que la moyenne nationale. Ces différents constats justifient de l'éligibilité de la région Haute-Normandie à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes.</p> <p>Résultats attendus : Avec le recours du FSE, il est attendu :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'augmenter le nombre de jeunes sans emploi obtenant un premier niveau de qualification grâce à la mise en place d'un parcours individualisé,• d'augmenter le nombre de jeunes recrutés en emplois aidés dans les secteurs marchands et non marchands qui obtiennent un premier niveau de qualification reconnu permettant une insertion durable.
--	--

Table 4: Common result indicators for which a target value has been set and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by investment priority and category of region) (for the ESF)

Investment priority : 8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee														
ID	Indicator	Category of region	Measure unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
CR01	Unemployed participants who complete the YEI supported intervention	Less developed	Number											
CR02	Unemployed participants who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Less developed	Number											
CR03	Unemployed participants who are in education/training, gaining a qualification, or in employment, including self-employment, upon leaving	Less developed	Number		16,90	16,90	33,79	Ratio	2011	16,90	16,90	33,79	dossiers instruits - Synergie	annuelle
CR04	Long-term unemployed participants who complete the YEI supported intervention	Less developed	Number											
CR05	Long-term unemployed participants who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Less developed	Number											
CR06	Long-term unemployed participants who are in education/training, gaining a qualification, or are in employment, including self-employment, upon leaving	Less developed	Number											
CR07	Inactive participants not in education or training who complete the YEI supported intervention	Less developed	Number											
CR08	Inactive participants not in education or training who receive an offer of employment, continued education.	Less developed	Number											

Investment priority : 8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee

ID	Indicator	Category of region	Measurement unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measurement unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
	apprenticeship or traineeship upon leaving													
CR09	Inactive participants not in education or training who are in education/training, gaining a qualification, or are in employment, including self-employment, upon leaving	Less developed	Number											
CR10	Participants in continued education, training programmes leading to a qualification, an apprenticeship or a traineeship six months after leaving	Less developed	Number											
CR11	Participants in employment six months after leaving	Less developed	Number											
CR12	Participants in self-employment six months after leaving	Less developed	Number											

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
----------------------------	--

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de parcours de formation qualifiante reposant sur une individualisation et un suivi personnalisé</i> <p>Afin de permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans sortis de formation initiale sans qualification d'accéder à un premier niveau de qualification, ce parcours pourrait comprendre trois phases : une phase de définition de parcours en lien avec des associations ancrées sur les territoires, une phase préparatoire à la qualification permettant l'accès à une formation qualifiante ou un contrat en alternance ou un emploi aidé et un suivi renforcé tout au long du parcours pour sécuriser l'acquisition de nouvelles compétences.</p> <p>Il s'agit de cofinancer les frais pédagogiques et le cas échéant, la rémunération en qualité de stagiaires de la formation professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de formation pour les personnes recrutées en contrat aidé</i> <p>Ces actions visent notamment les jeunes de 16 à 25 ans sans niveau de qualification afin de leur permettre de valoriser leurs expériences, de développer leurs compétences et d'acquérir un premier niveau de qualification, pour favoriser l'accès à un emploi pérenne. Il s'agit de cofinancer les frais pédagogiques pour la mise en place de formations.</p> <p>Les principaux groupes cibles : les jeunes sans qualification (NEET)</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités, Missions Locales, organismes de formation, associations ou entreprises employant des personnes en emploi aidé</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
<p>La sélection des opérations sera faite sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• individualisation des parcours de formation,• innovation pédagogique,• mesures d'accompagnement et de sécurisation des parcours d'insertion professionnelle,• articulation avec les territoires,• utilisation d'outils de formation permettant un accès à distance et offre de formation répartie sur le territoire permettant de limiter les déplacements,• actions s'inscrivant dans les axes prioritaires du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP). <p>Une attention particulière sera portée aux formations nouvelles sur la région ou préparant à des nouveaux métiers dans les domaines liés aux enjeux environnementaux et du développement durable, de l'éolien en mer, des grands chantiers ou des demandes d'entreprises.</p> <p>Le respect de l'égalité des chances et de non-discrimination, ainsi que du principe d'égalité homme-femme sera également un pré requis indispensable à tout dépôt de dossier.</p>	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	More developed	3 452,00	3 453,00	6 905,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle
CO06	below 25 years of age	Number	ESF	More developed	3 452,00	3 453,00	6 905,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle
CO09	with primary (ISCED 1) or lower secondary education (ISCED 2)	Number	ESF	More developed	3 452,00	3 453,00	6 905,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	10iii
Title of the investment priority	Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	4.2
Title of the specific objective	Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>La Haute-Normandie se distingue de longue date par des résultats scolaires inférieurs à la moyenne nationale qui se traduisent par une insertion plus difficile des jeunes.</p> <p>Les jeunes font en moyenne des études plus courtes et rentrent donc plus tôt sur le marché du travail. Le taux de sortie du système scolaire des jeunes haut-normands sans diplôme est supérieur à la moyenne nationale, environ 15 % des jeunes n'ont aucun diplôme et 6 % n'ont que le brevet des collèges. Entre 18 et 25 ans, environ un jeune sur cinq est ni en formation, ni en emploi.</p> <p>Le taux d'illettrisme est supérieur d'un point à la moyenne nationale (8 % contre 7 %). Le nombre de personnes en situation d'illettrisme croît avec l'âge. Parmi les Haut-Normands âgés de 18 à 65 ans[1], 17 % éprouvent des difficultés conséquentes face à l'écrit. En Haute-Normandie, ceux présentant des difficultés de lecture et d'écriture se trouvent plus fréquemment au chômage (15 % contre 11 % pour l'ensemble des Haut-Normands âgés de 18 à 65 ans) ou en situation d'inactivité (35 % contre 27 %). Par ailleurs, près de 70%[2] de chômeurs (en 2010) sont peu ou pas diplômés.</p> <p>La proportion de personnes en difficulté parmi les ouvriers non qualifiés est 2,5 fois plus élevée que parmi les ouvriers qualifiés et 10 fois plus que parmi les cadres ou professions intellectuelles supérieures.</p> <p>La Haute-Normandie fait également partie des régions les plus touchées par le chômage, notamment de longue durée. Une</p>

	<p>longue période d'inactivité s'accompagne d'une perte d'employabilité qui se traduit par une augmentation du nombre de bénéficiaires RSA.</p> <p>Il est donc recherché ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'augmenter le nombre de demandeurs d'emploi qui bénéficient d'une formation adaptée à leur besoin tout en leur permettant une intégration durable sur le marché du travail, • d'augmenter le niveau de qualification des personnes en emplois aidés ou des salariés de faible niveau de qualification dans les petites entreprises ancrées localement et qui traditionnellement ont moins accès à la formation continue, afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises, • de diminuer le nombre de personnes en difficulté qui ne possèdent pas les savoirs de base en termes de lecture, écriture et calcul. <p>Résultat attendu : augmenter le nombre de personnes obtenant un premier niveau de qualification parmi les demandeurs d'emplois, notamment les jeunes.</p> <p>[1] INSEE Aval n°130 - décembre 2012</p> <p>[2] Sources: Pôle emploi Haute-Normandie</p>
ID of the specific objective	4.3
Title of the specific objective	Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Il s'agit de s'assurer que la formation réponde aux choix des individus tout en les menant vers l'insertion professionnelle. En effet, la Haute-Normandie est toujours très touchée par le chômage : un point de plus que la moyenne nationale et les jeunes sont davantage touchés par le chômage (20,7 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans en Haute-Normandie contre

17,1 % en France Métropolitaine, *source Pôle Emploi et Dares*).

Il est par ailleurs indispensable pour que la région soit innovante et compétitive d'élever le niveau de qualification pour assurer aux Haut-Normands l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi ainsi que la promotion professionnelle.

La faiblesse historique de qualification perdure même si elle tend à régresser. Un déficit de formation est relevé chez les actifs haut-normands par rapport à la moyenne nationale : 17,8% de la population active haut-normande est diplômée de l'enseignement supérieur et 13,1% d'un titre de niveau IV contre respectivement 23,1% et 15,4% au niveau national ; 41,5% n'est titulaire d'aucun diplôme contre 37,6% en France métropolitaine.

Les jeunes haut-normands font en moyenne des études un peu plus courtes et rentrent plus tôt sur le marché du travail[1]. Le taux de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur est moins important chez les jeunes haut-normands : 70,9 % des bacheliers haut-normands contre 74,5% pour la moyenne nationale.

L'amélioration de l'accueil, de l'information et de l'orientation (AIO) du public, ainsi que le développement de dispositifs d'aide à la réussite, sont des étapes essentielles dans la construction d'un parcours de formation et d'insertion et sont une priorité pour la réussite de ces enjeux.

Ces actions permettront de :

- de diminuer le nombre d'interruptions des parcours de formation qui peuvent être imputées à une mauvaise connaissance du métier ou à des dispositifs de formation qui ne répondent pas aux besoins des apprenants faute d'individualisation ou d'innovations techniques et pédagogiques,
- de disposer d'une offre performante d'information, d'orientation et de conseil en formation et en évolution professionnelle permettant un accompagnement de tous les Haut-Normands tout au long de la vie.

Résultat attendu : augmenter l'accès à la formation y compris supérieure de tous les publics.

[1] INSEE, Cahier d'Aval n°94 - décembre 2012

Table 4: Common result indicators for which a target value has been set and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by investment priority and category of region) (for the ESF)

Investment priority : 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences														
ID	Indicator	Category of region	Measure unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
CR01	Unemployed participants who complete the YEI supported intervention	Less developed	Number											
CR02	Unemployed participants who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Less developed	Number											
CR03	Unemployed participants who are in education/training, gaining a qualification, or in employment, including self-employment, upon leaving	Less developed	Number											
CR04	Long-term unemployed participants who complete the YEI supported intervention	Less developed	Number											
CR05	Long-term unemployed participants who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Less developed	Number											
CR06	Long-term unemployed participants who are in education/training, gaining a qualification, or are in employment, including self-employment, upon leaving	Less developed	Number											
CR07	Inactive participants not in education or training who complete the YEI supported intervention	Less developed	Number											
CR08	Inactive participants not in education or training who receive an offer of employment, continued education.	Less developed	Number											

Investment priority : 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences

ID	Indicator	Category of region	Measure unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
	apprenticeship or traineeship upon leaving													
CR09	Inactive participants not in education or training who are in education/training, gaining a qualification, or are in employment, including self-employment, upon leaving	Less developed	Number											
CR10	Participants in continued education, training programmes leading to a qualification, an apprenticeship or a traineeship six months after leaving	Less developed	Number											
CR11	Participants in employment six months after leaving	Less developed	Number											
CR12	Participants in self-employment six months after leaving	Less developed	Number											
IR14	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	More developed	nombre de participants		34,90	34,90	69,80	Ratio	2012	34,90	34,90	69,80	dossiers instruits - Synergie	annuelle
IR12	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	More developed	%		40,85	40,85	81,70	Ratio	2011	40,85	40,85	81,70	dossiers instruits - Synergie	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 4.2 « Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés »</p> <ul style="list-style-type: none">Soutenir l'accès à l'acquisition d'un socle de compétences en lien avec des modules techniques, de savoirs de base (y compris alphabétisation) et des compétences clés transversales et transférables. <p>Afin d'élever le niveau de qualification des Haut-Normands, il convient dans un premier temps de permettre à tous les publics de disposer d'un socle de compétences générales, transversales et transférables avec une attention toute particulière en faveur des jeunes sans qualification qui ne sont ni en emploi, ni en formation.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">actions de formation pour les publics jeunes et adultes, sans emploi, permettant un parcours individualisé pouvant inclure des modalités pédagogiques innovantes personnalisées y compris en e-learning, FOAD, renforçant les savoirs de base (Français Langue Etrangère et Lire Ecrire Compter), les compétences clés (informatique, français, mathématiques etc.), les actions d'acquisition de culture générale et technique (internet, bureautique etc.).actions de parcours de formation qualifiante reposant sur une individualisation et un suivi personnalisé pourront être retenues, afin de permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans sortis de formation initiale sans qualification d'accéder à un premier niveau de qualification. Ce parcours pourrait comprendre trois phases : une phase de définition de parcours en lien avec des associations ancrées sur les territoires, une phase préparatoire à la qualification permettant l'accès à une formation qualifiante ou un contrat en alternance ou un emploi aidé et un suivi renforcé tout au long du parcours pour sécuriser l'acquisition de nouvelles compétences. Les dispositifs pourraient prévoir une rémunération en qualité de	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>stagiaire de la formation professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • actions de formation pour les personnes recrutées en contrat aidé, notamment les jeunes de 16 à 25 ans sans niveau de qualification afin de leur permettre de valoriser leurs expériences, de développer leurs compétences et d’acquérir un premier niveau de qualification, pour favoriser l’accès à un emploi pérenne. • Pour ces actions, il s’agit de cofinancer les frais pédagogiques liés à la réalisation de l’action et, le cas échéant, la rémunération en qualité de stagiaire de la formation professionnelle. <p>Les principaux groupes cibles: les publics fragilisés: les personnes en situation de handicap, d'illettrisme, les jeunes sans qualification (NEET), les salariés de faible niveau de qualification en reconversion, les personnes sous main de justice</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés: toute la Haute-Normandie en recherchant des articulations avec les acteurs de proximité sur les territoires qui peuvent permettre de détecter et d’accompagner au plus près les publics les plus fragilisés.</p> <p>Les types de bénéficiaires: Collectivités, GIP, OPCA, OPACIF, associations ou entreprises employant des personnes en emploi aidé</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Former les personnes en recherche d'emploi en leur proposant des parcours individualisés et professionnalisants</i> <p>Pour assurer l’accès à l’emploi durable des Haut-Normands, il convient de mettre en place des actions de formation qualifiantes qui répondent aux besoins des entreprises dans un contexte de mutation économique.</p> <p>Des outils de formation adaptés au service des territoires et de l’économie régionale constituent un levier indispensable pour le développement des compétences des publics confrontés au chômage qui doivent s’orienter ou se reconvertir vers des secteurs porteurs d’avenir et d’emplois durables, y compris dans le secteur industriel.</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>La zone du Havre et la Vallée de la Seine, outre les activités industrielles traditionnelles, vont bénéficier des retombées économiques liées aux grands projets de l'éolien avec le futur parc de Fécamp et le projet industriel d'AREVA (2015-2018) auxquels viennent s'ajouter les travaux de grands carénages sur les deux centrales nucléaires de Penly et Paluel (2014-2024).</p> <p>Le travail d'accompagnement des entreprises mené par les réseaux spécialisés d'une part et les travaux conduits par les partenaires de l'emploi, de la formation et des branches professionnelles, d'autre part, vont favoriser des réponses en matière de formation et de développement des compétences au plus près des besoins des entreprises.</p> <p>Ces formations sont principalement sanctionnées par le passage d'une certification totale ou partielle (diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle ou autres), inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles et qui doit permettre une insertion durable dans l'emploi.</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions permettant un parcours individualisé pouvant inclure des formations de remobilisation, de remise à niveau, de préparation à l'emploi, de construction de projet et des formations certifiantes ou qualifiantes (y compris de courte durée pour un accès à l'emploi rapide) • Démarche d'accompagnement à la VAE, notamment pour un public en reconversion. <p>Les principaux groupes cibles : Le public jeune pour un accès à un premier emploi, les adultes en reconversion y compris en CIF, les personnes sans emploi y compris celles les plus éloignées, les publics éligibles à la clause d'insertion pour les grands projets régionaux</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : Collectivités, OPCA</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
----------------------------	---

Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 4.3 « Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation »

- ***Développer les dispositifs d'aide à la réussite dans une logique de parcours de formation***

L'objectif visé par cette action est de permettre à des individus en formation de la poursuivre à un niveau supérieur grâce à la mise en place d'actions spécifiques.

Actuellement, la grande diversité des parcours de formation et les nombreux profils d'individus qui débutent ou prolongent un parcours de formation pose la question de l'individualisation du parcours de formation et de la prise en charge spécifique de l'individu. Il s'agit maintenant d'une question clé pour leur réussite, d'autant plus pour la population haut-normande qui présente un retard de qualification par rapport au niveau national.

Il est fait état des constats suivants :

- Les différentes structures accueillant des individus en formation rencontrent des difficultés pour proposer et mettre en œuvre les aménagements spécifiques idoines de manière économe et sans que cela prenne la forme d'un coaching.
- La continuité pédagogique, en dehors des curricula, est peu assurée ou prise en compte d'un niveau de formation à l'autre par les personnes dispensant les formations. Cela est principalement dû à un manque de connaissance mutuelle et d'échanges de pratiques et à l'absence d'outils permettant la mutualisation de données et de ressources.

L'action veillera au développement de dispositifs d'aide à la réussite visant une meilleure articulation des programmes d'un niveau à l'autre, de modules pédagogiques partagés par les formateurs de part et d'autre de cette articulation. Cela pourra prendre la forme de plateformes numériques de ressources et de partage d'outils pédagogiques permettant l'apprentissage de connaissance et de compétences et la valorisation du niveau acquis par l'obtention de certification, en outre, en langue vivante.

Il en est de même, concernant la mutualisation des ressources dans le cadre de réseaux d'établissements.

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>L'action visera également à répondre aux questions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment articuler parcours individualisé et stratégie de classe ? • Comment faciliter le continuum pédagogique ? <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de modules de mise à niveau ou passerelle, • mise en place de dispositifs innovants et favorisant la différenciation pédagogique ainsi que des dispositifs de remédiation, • appropriation des nouveaux outils du numérique (plateformes mutualisées de ressources...), • expérimentations permettant le passage d'un système à l'autre (dans tous les domaines), d'ateliers d'expression et de challenges en langue étrangère sur des thématiques spécifiques <p>Les principaux groupes cibles : jeunes adultes</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires: toutes structures accueillant le groupe cible, GIP</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mettre en place les conditions pour une orientation active, des publics jeunes et adultes, en adéquation avec les réalités socio-économiques des territoires</i> <p>L'accès à une information précise et de qualité passe par une orientation présente sur l'ensemble du territoire au bénéfice de tous les Haut-Normands (développement du Service Public de Orientation), en capacité de mettre en relation le public et le monde professionnel (actions de découverte des</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>métiers) et sachant être innovante (e-services).</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lutter contre les écueils de l'atomisation des structures de l'Accueil Information Orientation (AIO) qui peuvent amener de la déperdition d'information, générer l'incompréhension et la lassitude des usagers potentiels, • laisser les choix les plus ouverts possibles au début de la construction d'un parcours de formation (cette approche ne contredisant pas l'adaptation des services aux besoins de publics spécifiques). <p>Le financement du FSE n'a pas pour objectif de créer de nouvelles structures mais de financer le travail de coordination, de mutualisation des outils et d'échanges des pratiques, nécessaires pour élever la qualité de prestation d'orientation au bénéfice des jeunes et adultes et pour veiller à une prestation homogène sur l'ensemble de la Haute-Normandie.</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions pour développer la mise en place du service public régional de l'orientation</i> <p>La Haute-Normandie concentre environ 250 structures traitant d'information et d'orientation, 100 de ces structures sont labellisées Service Public de l'Orientation (SPO) et la plupart des autres sont associées à la démarche.</p> <p>Pour que la mise en œuvre du service public régional de l'orientation soit une réalité, qu'elle s'ancre dans les pratiques et s'approfondisse, que les structures interagissent et créent une culture commune, une coordination et une animation permanente, régionale et territoriale, sont nécessaires.</p> <p>Ce service public doit notamment aboutir à des structures mieux repérées, mieux connues et donc mieux utilisées par chaque acteur de l'AIO du territoire, au bénéfice des publics. Il faut mettre en évidence les spécificités de chacun et saisir les complémentarités pour orienter efficacement le public.</p> <p>Cela passe par :</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<ul style="list-style-type: none"> • l'organisation de rencontres régulières pour partager et mutualiser les informations (offres de service, etc.) et les expériences, • la mise en place d'immersions professionnelles entre les structures pour aller au-delà de la connaissance de l'offre de service, développer les compétences des professionnels, • la construction, l'utilisation et la mise à jour permanentes d'outils communs de travail (plateforme collaborative, fiches techniques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions de découverte des métiers</i> <p>Comment s'orienter sans connaître les métiers ?</p> <p>Pour limiter les erreurs de parcours, permettre de vrais choix, confronter le public aux réalités, il est essentiel de permettre à tous de découvrir concrètement les métiers en dialoguant avec les professionnels, en visitant des entreprises et des chantiers, en assistant à des démonstrations, en bénéficiant de témoignages de professionnels sur leurs métiers (quotidien, avantages et contraintes, environnement de travail, etc.).</p> <p>Le service rendu au public dans ce domaine doit permettre à chacun d'élaborer un projet professionnel qui fasse le lien entre ses ambitions personnelles, et la réalité des métiers et du marché du travail.</p> <p>Dans la région de tradition industrielle qu'est la Haute-Normandie, on peut retenir l'exemple des métiers scientifiques et techniques. Les représentations des carrières scientifiques, les trajectoires professionnelles sont élitistes et n'évoquent que des images de chercheurs ou d'experts ou alors, inversement, pour le second volet celui du technique, il y a une image dégradée liée par exemple à ce que l'on entend dans les médias de salariés de l'industrie victimes de plans sociaux, de délocalisation, de fermeture de sites... Le secteur industriel, constitué de techniciens et de techniciennes est perçu finalement comme un secteur qui ne recrutera plus, n'innovera plus, ne générera plus de possibilités de carrières.</p> <p>Il faut constituer un terreau favorable à l'enclenchement des premières étapes de l'orientation. Il y a donc un travail socle à réaliser en particulier auprès des jeunes qui vont avoir à formuler un premier choix d'orientation.</p> <p>Les actions de découvertes des métiers permettent les rencontres entre le public et les besoins du territoire. Elles impliquent la connexion des stratégies</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>de développement, des potentiels d'emploi, des systèmes de formations avec les personnes qui pourraient en bénéficier. Pour être mises en place, elles doivent s'appuyer sur de nombreux acteurs : branches professionnelles, filières, entreprises, organismes de formation, etc.</p> <p>Elles participent également au renforcement de l'attractivité des territoires en concourant à la mise en avant des potentiels locaux, qu'ils soient immédiats ou prospectifs : mise en relation entre le besoin et l'offre d'emploi à court terme et en complément, relation avec les filières, les observatoires emploi/formation sur les notions de besoins prospectifs.</p> <p>Le lieu d'accueil de ces actions devient alors un endroit d'aide à l'élaboration de projets, de mise à disposition de clefs de lectures pour les publics en orientation ou en reconversion professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions pour permettre l'accès à l'information de tous les publics par e-service (évolution des bases de données et amélioration des portails d'information, notamment celui de la Cité des métiers)</i> <p>La première raison de développer les services à distance est celle de la mobilité et de l'équité territoriale : de nombreuses personnes pour des raisons géographiques, temporelles (horaires) ou physiques (difficultés de déplacement) ne peuvent pas accéder à un service de l'orientation.</p> <p>Une deuxième raison pour développer ces services est l'adaptation aux évolutions de la société et la réponse aux attentes et besoins du public : utilisation accrue d'Internet, émergence du Web mobile / multicanal.</p> <p>Ces actions peuvent se traduire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place de e-services (conseil à distance, agenda à distance, mise en place et utilisation d'outils collaboratifs en ligne), • le développement de l'accessibilité à l'information du Web (accessibilité physique et intellectuelle, lisibilité des données, développement de l'autonomie des personnes, etc.). <p>L'enjeu clé du numérique, de réduction de la fracture sociale et territoriale entre les usagers, trouve ici sa traduction dans des outils de l'information et l'orientation.</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p>Les principaux groupes cibles : sans objet car logique de non-discrimination.</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : sans objet</p> <p>Les types de bénéficiaires : ensemble des structures ayant en charge l'information et l'orientation du public haut-normand.</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<p><i>Principes directeurs au titre de l'Objectif Spécifique 4.1 « Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développer les dispositifs d'aide à la réussite dans une logique de parcours de formation</i> <p>La sélection des opérations sera faite sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Innovation pédagogique • Existence de deux niveaux de formation dans l'action <p>Le respect de l'égalité des chances et de non-discrimination, ainsi que du principe d'égalité homme-femme sera également un pré-requis indispensable à tout dépôt de dossier (cf. Section 11. Principes transversaux).</p>	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
----------------------------	---

- ***Mettre en place les conditions pour une orientation active, des publics jeunes et adultes, en adéquation avec les réalités socio-économiques des territoires***

La facilitation de l'accès à une information précise et de qualité en matière d'orientation vise l'information de tous les publics sans discrimination (genre, statut, âge, handicap), de manière indifférenciée.

Ce postulat d'indifférenciation initiale est un levier pour lutter contre toutes les discriminations et améliorer l'égalité des chances. Une attention particulière sera néanmoins portée aux projets :

- Favorisant l'élargissement des choix professionnels (découverte des métiers, accueil de tous les publics...)
- Œuvrant en faveur de l'équité territoriale ou contre la discrimination territoriale (développement des services à distance, développement du SPO sur tous les territoires haut-normands...)
- Adaptant des services ou actions à des publics en difficulté pour lutter contre la discrimination sociale (adaptation de manifestations, travail partenarial entre des structures d'insertion et des structures d'AIO, etc.).
- Prenant en compte la problématique de l'égalité professionnelle femme-homme où les disparités restent importantes (salaires, temps partiel, emplois moins qualifiés).
- En direction des jeunes, scolarisés ou non, pour lesquels l'accès à l'emploi est particulièrement difficile.
- Portant sur la problématique de l'orientation et de la formation tout au long de la vie, pour les publics plus âgés en recherche d'évolution ou de reconversion.
- Intégrant de façon complémentaire tous les différents acteurs de l'AIO

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
----------------------------	---

Principes directeurs au titre de l'Objectif Spécifique 4.2 « Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés »

- ***Soutenir l'accès à l'acquisition d'un socle de compétences en lien avec des modules techniques, de savoirs de base (y compris alphabétisation) et des compétences clés transversales et transférables***

La sélection des opérations sera faite sur la base des critères suivants :

- individualisation des parcours de formation,
- innovation pédagogique,
- mesures d'accompagnement et de sécurisation des parcours d'insertion professionnelle,
- articulation avec les territoires,
- utilisation d'outils de formation permettant un accès à distance,
- actions s'inscrivant dans les axes prioritaires du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP).

Le respect de l'égalité des chances et de non-discrimination, ainsi que du principe d'égalité homme-femme sera également un pré requis indispensable à tout dépôt de dossier.

- ***Former les personnes en recherche d'emploi en leur proposant des parcours individualisés et professionnalisants***

La sélection des opérations sera faite sur la base des critères suivants :

- individualisation des parcours de formation,
- innovation pédagogique,
- mesures d'accompagnement et de sécurisation des parcours d'insertion professionnelle,
- articulation avec les territoires,

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
<ul style="list-style-type: none"> • utilisation d’outils de formation permettant un accès à distance et offre de formation répartie sur le territoire permettant de limiter les déplacements, • actions s’inscrivant dans les axes prioritaires du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP). <p>Une attention particulière sera portée aux formations nouvelles sur la région ou préparant à des nouveaux métiers dans les domaines liés aux enjeux environnementaux et du développement durable, de l’éolien en mer, des grands chantiers ou des demandes d’entreprises.</p> <p>Le respect de l’égalité des chances et de non-discrimination, ainsi que du principe d’égalité homme-femme sera également un pré-requis indispensable à tout dépôt de dossier.</p>	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	More developed	10 670,00	10 670,00	21 340,00	dossiers instruits - Synergie	annuelle
CO06	below 25 years of age	Number	ESF	More developed	4 460,00	4 460,00	8 920,00	dossier instruits - Synergie	annuelle
CO09	with primary (ISCED 1) or lower secondary education (ISCED 2)	Number	ESF	More developed	7 350,00	7 350,00	14 700,00	dossier instruits - Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands
<p>Les actions sélectionnées dans le PO FEDER- FSE 2014-2020 en Haute-Normandie s’inscrivent dans le cadre des politiques sociales et de l’emploi pour 2014-2020 et dans la lignée de la Stratégie Europe 2020 de l’Union. Ces politiques sont portées par le programme européen pour le changement social et l’innovation sociale.</p> <p>Une priorisation systématique de toutes les actions mises en place sera faite sur celles prenant clairement en compte le principe d’innovation sociale</p>	

Priority axis	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands
<p>notamment dans le cadre de l'axe 4 FSE.</p> <p>En effet, la Haute-Normandie souhaite que le FSE puisse permettre d'expérimenter, d'évaluer et d'appliquer à grande échelle des solutions innovantes, notamment au niveau local ou régional, pour répondre à des besoins sociaux et professionnels, spécifiques, en partenariat avec des acteurs appropriés et en particulier avec les associations et les partenaires sociaux.</p> <p>Afin de promouvoir l'accès aux formations et une meilleure orientation des publics, il est primordial de leur offrir des solutions nouvelles et en adéquation avec leurs attentes et les besoins du marché. L'utilisation des nouvelles technologies ainsi que la promotion de parcours de suivi individualisé s'inscrivent dans cette démarche.</p> <p>Les priorités FSE retenues contribueront à réaliser les objectifs formulés dans l'axe 1 et l'axe 2. En effet, l'objectif est de promouvoir et simplifier l'accès à la formation afin de qualifier et/ou faire monter en compétences des individus dans les domaines en pénurie d'emploi (industrie, énergie) et dans les secteurs de la SRI-SI dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises haut-normandes.</p> <p>Dans ce sens, l'action du FSE contribuera à l'OT4 en favorisant les parcours de qualification dans les domaines des énergies renouvelables notamment de l'éolien conformément à la SRI-SI ainsi que de l'efficacité énergétique contribuant ainsi à réaliser les objectifs fixés par la Région Haute-Normandie en matière de transition énergétique.</p> <p>De plus, dans le cadre de la mise en œuvre des actions financées par le FSE, une attention particulière sera portée aux actions de formation via les outils de e-learning et/ou de FOAD contribuant ainsi aux objectifs de l'OT2 en matière de développement d'outils numériques non-marchands.</p>	

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands
---------------	--

ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO01	domain.commonIndicator.type.output	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	More developed			4572			21 300,00	dossiers instruits - Synergie	Cet indicateur couvre 95% de l'axe
IF4	domain.specificIndicator.type.financial	Indicateur financier de l'axe 4	€	ESF	More developed			34242015,92			102 803 680,00	Synergie	Dépenses éligibles 2014 et 2015 hors cadre de performance et assistance technique

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands		
Fund	Category of region	Code		€ amount
ESF	More developed	102. Access to employment for job-seekers and inactive people, including the long-term unemployed and people far from the labour market, also through local employment initiatives and support for labour mobility		51 400 000,00
YEI		103. Sustainable integration into the labour market of young people, in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee		8 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	More developed	01. Non-repayable grant	51 400 000,00
YEI		01. Non-repayable grant	8 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	More developed	07. Not applicable	51 400 000,00
YEI	More developed	07. Not applicable	8 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	More developed	07. Not applicable	51 400 000,00
YEI		07. Not applicable	0,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	
---------------	--	--	--

Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	More developed	08. Not applicable	51,40
YEI		07. Gender equality	8,00

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 5
Title of the priority axis	Soutenir le développement d'espaces urbains durables

- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

La Région Haute-Normandie souhaite développer des espaces urbains durables et attractifs dans le respect de l'histoire du territoire en privilégiant la recomposition urbaine et la requalification des sites urbanisés et des friches plutôt que l'extension urbaine dans les espaces naturels et agricoles. Afin de traiter ces problématiques de façon complémentaire le choix a été fait de retenir :

- l'OT4 « *Soutenir la mutation vers une économie à faible teneur en carbone dans tous les secteurs* » et plus spécifiquement la priorité d'investissement 4.e « *Favoriser des stratégies de développement à faibles émissions de CO2 pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et de mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer* »
- l'OT6 « *Protéger l'environnement et promouvoir un usage durable des ressources* » via la priorité d'investissement 6.e « *en agissant en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer des friches industrielles (y compris les zones en conversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser des mesures de réduction du bruit* »

En matière d'énergies décarbonées, cet axe a vocation à financer la réalisation d'aménagements durables dans les territoires urbains, en privilégiant la mixité urbaine, fonctionnelle, sociale ainsi que la compacité et l'accessibilité par les modes de transports à faible émission de carbone. En matière de protection de l'environnement, cet axe a vocation à financer la requalification des friches industrielles et urbaines, enjeu de recomposition urbaine d'une part, et de limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles d'autre part, par la reconstruction de la ville sur la ville. Cet axe présente un lien fort avec la Stratégie UE 2020 – volet croissance durable. Il est également totalement articulé avec les priorités identifiées dans le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) approuvé en mars 2013.

Par ailleurs cette reconquête des friches sera intégrée dans le cadre de l'élaboration du schéma stratégique pour le développement de la vallée de la Seine actuellement conduite par les trois régions concernées et l'État.

Enfin, cet axe s'inscrit dans une volonté ferme d'accroître l'attractivité du territoire en s'inscrivant dans le cadre de la politique européenne en matière de ville durable, notamment visible dans la construction du référentiel Reference Framework for Sustainable Cities de 2013.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	More developed	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4e
Title of the investment priority	Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	5.1
Title of the specific objective	Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification)
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Le plan d'actions Ville durable, adopté par la France, en cohérence avec les grands engagements internationaux en matière d'énergie, de biodiversité ou plus généralement de développement durable, a mis en place les bases d'une émergence des écoquartiers sur le territoire. Ces premiers résultats encourageants restent toutefois à renforcer, par la généralisation des projets, par des réflexions innovantes et par la construction d'une image propre au territoire haut-normand dans ce domaine.</p> <p>Relayé au niveau local par des actions exemplaires inscrites dans le cadre des appels à projets écoquartiers ou écocités, la généralisation des expériences passe d'une part par la promotion de nouvelles actions innovantes dans une logique d'exemplarité, et d'autre part par le soutien technique et financier aux projets des territoires les plus urbains, soumis à des contraintes foncières importantes et des niveaux de complexité élevés.</p> <p>En favorisant l'émergence de projets nouveaux et attractifs dans les centres urbains les plus denses, il s'agit de diversifier l'offre disponible et d'améliorer l'attractivité des centres-villes (mixité fonctionnelle, cadre de vie, transports en commun...), afin de lutter contre le phénomène de périurbanisation qui s'est poursuivi au cours des dernières décennies.</p> <p>Résultat attendu : Augmentation de la surface des nouveaux quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement.</p>
ID of the specific objective	5.2
Title of the specific objective	Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Portée par les pouvoirs publics depuis le début des années 80, la politique de promotion des transports collectifs a permis de limiter l'expansion de la voiture individuelle dans la plupart des cœurs d'agglomération. Toutefois, force est de constater d'une part, que la part modale des modes de transport collectifs et actifs (vélo, marche à pied) a des marges de progression importantes sur notre territoire. Par ailleurs, et d'autre part, que l'évolution de la forme urbaine (périurbanisation) et l'évolution des comportements et de la société rendent nécessaires, des adaptations et innovations sur le système de déplacements afin de permettre, notamment, le développement de la multimodalité.</p>

Afin de poursuivre cette action qui permet à la fois de limiter les émissions de GES, de polluants et de construire des espaces urbains apaisés, il y a nécessité de participer au développement d'offres nouvelles et innovantes. Ceci doit permettre d'intégrer les évolutions technologiques, les nouvelles pratiques et compétences des usagers (exemple : capacité pour le réseau de transmettre une information en temps réel du trafic et, pour les voyageurs, d'accéder à cette information...) mais également de tenir compte de l'évolution démographique et sociale du territoire (perte de population des centres-villes au profit de la périphérie, vieillissement de la population...).

Par ailleurs, en anticipation de l'ère décarbonée qui s'amorce, les entreprises doivent également innover pour proposer des circuits logistiques plus efficaces dans les centres urbains et s'adapter aux pratiques de consommation nouvelles des usagers, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Par un soutien particulier aux opérations porteuses de tels enjeux, le Programme Opérationnel FEDER/FSE entend renforcer les pôles urbains du territoire régional en cohérence avec les stratégies de développement durable portées dans les autres domaines.

Résultat attendu : Augmenter la part des transports collectifs et des modes actifs dans les déplacements.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		5.1 - Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification)						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR15	Rapport des surfaces aménagées (éco-quartiers) par rapport aux surfaces nouvelles urbanisées	ratio	More developed	0,80	2013	4,30	DREAL	annuelle avec périodicité n-1
Specific objective		5.2 - Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR16	Rapport d'usage entre la voiture individuelle et les transports en commun	ratio	More developed	7,78	2011	8,37	DREAL	annuelle avec périodicité n-3

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 5.1 « Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification) »</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Conception de quartiers urbains innovants</i> <p>L'Europe doit à long terme rester compétitive sur le plan international tout en étant capable de construire une cohésion sociale. Elle doit également être capable de mener à l'échelle internationale des actions exemplaires en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Les villes européennes doivent rester des lieux attractifs et d'inclusion sociale, offrant à tous leurs habitants une qualité de vie satisfaisante (sécurité, confort climatique, services de proximité, accessibilité...). Dans un contexte de conjoncture économique difficile, les villes sont à la recherche de nouvelles approches permettant d'optimiser la dépense publique tout en encourageant le développement durable urbain par le biais de leurs politiques, de leurs stratégies et de leurs projets. Les projets urbains abordant ces problématiques de façon intégrée sont particulièrement suivis par les instances européennes. Ces projets innovants doivent conjuguer plusieurs plans d'actions interconnectés en une stratégie opérationnelle, sans apporter plusieurs réponses sectorisées indépendantes. L'objectif spécifique de cette action vise à accompagner la conception de ces projets urbains innovants, tant sur les pré-études, les études et la concertation préalable (l'ingénierie de maîtrise d'œuvre n'est pas incluse dans cette action spécifique). La conception de ces aménagements, tant en opération nouvelle que sur des quartiers existants, devra tenir compte de l'impact fonctionnel du projet sur le reste de la commune (impact démographique, besoins de services, assainissement, saturation des voiries...).</p> <p>Il est essentiel de renforcer la participation des citoyens à ces processus et de faciliter la communication entre les porteurs de projets urbains. A ce titre, l'Europe a développé un outil en ligne conçu pour aider les acteurs du développement urbain et de la gestion des villes : le référentiel de la ville durable. Cet outil vise à améliorer le dialogue entre les villes européennes, afin qu'elles partagent leurs actions en matière de développement durable, tout en</p>	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p>faisant bénéficier de leur expérience le réseau des villes durables européennes.</p> <p>Il s'agit d'un outil multifonctions de prise de décision et de communication destiné à promouvoir le développement urbain durable. L'outil, adaptable aux conditions et aux circonstances locales, illustre et explique étape par étape les actions possibles ou nécessaires pour organiser le processus au sein d'une ville ou d'une municipalité. Les utilisateurs sont guidés, à travers une série de questions, dans l'analyse de leur approche du développement urbain durable et disposent des outils nécessaires pour améliorer cette approche.</p> <p>La planification et la réalisation du développement urbain durable requièrent un processus structuré. Le cadre de référence commence donc par une évaluation de l'image que la ville ou la municipalité a d'elle-même en termes de caractéristiques et de fonctionnalités ainsi que des actions mises en place pour promouvoir le développement durable.</p> <p>Sans pour autant conditionner l'appui financier apporté par le FEDER, les collectivités ou aménageurs saisissant leur projet urbain dans le référentiel RFSC pourront bénéficier de bonifications.</p> <p>- Exemples : pré-études, études, concertation</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l'INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités locales, SEM, SPL (société publique locale), aménageurs privés, bailleurs sociaux, établissements publics, associations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Réalisation de quartiers urbains innovants</i> <p>Le territoire urbain doit demeurer un espace attractif, de mixité sociale et fonctionnelle. Il doit offrir à ses habitants une qualité de vie et de travail</p>	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p>satisfaisante (sécurité, confort climatique, services de proximité, accessibilité, connectivité...) tout en minimisant son impact écologique. Dans un contexte de conjoncture économique difficile, les villes sont à la recherche de nouvelles approches permettant d'optimiser la dépense publique tout en encourageant le développement durable urbain par le biais de leurs politiques, de leurs stratégies et de leurs projets. Les projets urbains abordent ces problématiques de façon intégrée et innovante (ils doivent conjuguer plusieurs plans d'actions interconnectés en une stratégie opérationnelle unique, sans se traduire par un ensemble de réponses sectorisées indépendantes). Le surcoût lié à l'innovation impactant les investissements est ainsi susceptible d'être lissé sur l'ensemble des secteurs bénéficiant de ces opérations intégrées, tout en minimisant les frais de fonctionnement incombant aux usagers.</p> <p>L'objectif spécifique de cette action vise à accompagner la réalisation de ces projets urbains innovants. Ces projets peuvent concerner des secteurs ouverts à l'urbanisation, en lien avec les quartiers environnants (capacité des offres de services, réseaux, connectivités viaire...), mais devront privilégier les opérations de renouvellement urbain (changements d'affectation, requalifications, et réhabilitations).</p> <p>L'action doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la construction de nouveaux logements, • à défaut, la réhabilitation de logements existants permettant des gains énergétiques massifs, • l'augmentation de la mixité fonctionnelle. <p>Exemples : traitement de la surcharge foncière, aménagements, réseaux, travaux de recyclage foncier (démolition, dépollution et pré-verdissement)</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l'INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités locales, SEM, SPL (société publique locale), aménageurs privés, bailleurs sociaux, établissements publics.</p>	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
----------------------------	--

Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 5.2 « Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée »

- ***Études de services innovants pour le transport des personnes et des marchandises***

Alors que les technologies évoluent très vite, en particulier dans le domaine du numérique, les services de transports en tirent souvent parti avec un retard substantiel. On peut constater qu'il en est de même s'agissant des innovations en matière de motorisation, de géolocalisation ou même d'optimisation logistique. Pourtant, s'agissant de favoriser le report modal, ou la construction de chaînes de transports multimodales efficaces, on sait qu'il y a nécessité de développer de nouveaux services et outils, les ruptures de charge étant le principal frein à ces pratiques.

Afin de faciliter la déclinaison d'innovations dans des services devant être immédiatement opérationnels et concernant un nombre important d'utilisateurs, un travail spécifique est nécessaire tant en matière de construction de modèles économiques viables, qu'en matière d'efficacité des propositions techniques pour les usagers.

Ainsi, l'action doit permettre la mise en œuvre d'études facilitant l'innovation en matière de dispositifs multimodaux adaptés au contexte local à la fois sur le plan géographique, social, culturel et économique. Il pourra s'agir aussi bien de services dématérialisés permettant l'accès à des données et informations sur les transports que de dispositifs physiques d'information ou même d'études pour la mise en place d'équipements ou de matériels.

Exemples :

- études de marché, techniques, concertation, animation, etc permettant la définition des travaux à réaliser,
- électromobilité,
- actions collectives (études, etc.),

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p>- plates-formes de regroupement pour livraisons du dernier kilomètre,</p> <p>- services innovants.</p> <p>Les principaux groupes cibles : toute personne amenée à se déplacer au sein des territoires urbains, entreprises</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l'INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités locales, chambres consulaires, entreprises, associations, établissements publics, groupements d'entreprises, sociétés coopératives</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de la multimodalité et des modes actifs</i> <p>En compléments et en accompagnement des études et innovations, dont l'impact ne se fera parfois sentir sur le territoire que dans un deuxième temps, une action sur l'existant est nécessaire. Elle doit permettre d'enrichir et d'optimiser les équipements et services en place. En facilitant les interconnexions entre réseaux et modes, en améliorant la visibilité et l'efficacité des chaînes multimodales de manière cohérente avec les choix de développement urbain, les réalisations visées permettront un développement intégré des territoires.</p> <p>Dans le cas particulier des études mentionnées ci-avant et afin de faciliter une concrétisation rapide des solutions imaginées, voire pour tester ces solutions avant un déploiement ou une généralisation sur des périmètres plus grands, les investissements matériels et humains sont parfois conséquents. L'action doit permettre d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle de solutions susceptibles d'agir sur l'attractivité des modes alternatifs et par leur caractère démonstrateur sur l'image et l'attractivité des territoires concernés. Elle peut également faire levier pour le déploiement de solutions plus adaptées aux territoires urbains en amélioration de l'organisation existante.</p> <p>- Exemples : formation, sensibilisation, billettique, information des voyageurs en temps réel, amélioration des cheminements, mise en accessibilité,</p>	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p>jalonnement, pôles d'échanges multimodaux, parcs relais et aires de covoiturage...</p> <p>Les principaux groupes cibles : toute personne amenée à se déplacer au sein des territoires urbains</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l'INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités locales, chambres consulaires, entreprises, associations, établissements publics, groupements d'entreprises</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p><i>Principes directeurs au titre de l'Objectif Spécifique 5.1 « Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification) »</i></p> <p>Afin de susciter des projets urbains répondant à ces différents enjeux, des appels à projets urbains sont prévus dont les critères principaux seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cohérence d'ensemble des actions proposées notamment au regard de la stratégie globale du territoire intégrant également des actions non financées dans le cadre de l'axe, - le caractère exemplaire ou innovant des actions proposées, 	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
<p>- l'inscription des actions dans une logique de reproductibilité sur d'autres territoires, à d'autres échelles.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur l'utilisation d'éco-matériaux et/ou de matériaux recyclés pour les projets nécessitant la réalisation de travaux. De plus, les projets dits exemplaires qui s'inscriront dans une logique de respect de critères d'éco-responsabilité tels qu'une démarche HQE, la mise en place de diagnostic d'impacts globaux sur l'environnement, une démarche « chantiers propres » intégrant des plans de gestion de déchets, des solutions techniques eco-responsables (bassins de récupération du pluvial, dispositifs hydro-économiques, parkings perméables, toitures végétalisées...) seront favorisés.</p> <p>Pour les différentes actions spécifiques, les projets pourront bénéficier de bonifications suivant des critères qui sont définis dans un cahier des charges. Ces appels à projets pourront concerner l'intégralité de l'axe 5. Les projets saisis dans le Référentiel européen de la Ville Durable (RFSC) pourront bénéficier de bonifications.</p> <p><i>Principes directeurs au titre de l'Objectif Spécifique 5.2 « Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée »</i></p> <p>Des procédures d'appels à projets sont envisagées sur la base de cahier des charges précis. Ces appels à projets pourront concerner l'intégralité de l'axe 5. Une attention particulière sera portée sur l'utilisation d'éco-matériaux et/ou de matériaux recyclés pour les projets nécessitant la réalisation de travaux.</p>	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
----------------------------	--

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO40	Urban Development: Rehabilitated housing in urban areas	Housing units	ERDF	More developed			160,00	dossier instruits - Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	6e
Title of the investment priority	Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	5.3
Title of the specific objective	Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville
Results that the Member States seek to achieve with Union support	<p>Caractérisées par un tissu industriel encore dense à proximité même de leurs centres, les agglomérations de la région et particulièrement celles de la vallée de Seine doivent également intégrer des besoins nouveaux liés tant à la mutation industrielle du territoire qu'à l'émergence d'un nouveau paradigme urbain. Ainsi, les nouvelles implantations économiques et industrielles n'ont pas les mêmes exigences et besoins que celles qui préexistaient et les besoins des populations et des entreprises ont également évolué en même temps que leur vision de la ville.</p> <p>La réutilisation des friches industrielles et urbaines et la recomposition des quartiers anciens constituent généralement des opportunités en termes de centralité et de desserte. A l'inverse, l'importance de l'ingénierie à déployer, la complexité des opérations et le différentiel économique par rapport à des extensions sur des espaces naturels et agricoles territoires périurbains justifient de mener une action spécifique.</p> <p>Soucieuse de développer son territoire dans le respect des espaces agricoles et naturels qui font également sa richesse, la Région souhaite proposer aux acteurs du territoire un ensemble de possibilités permettant l'utilisation de ces espaces économes en ressources qu'il s'agisse d'un travail en remédiation ou anticipation sur les friches économiques et urbaines.</p> <p>Résultat attendu : augmenter l'utilisation des friches existantes ou en devenir pour le développement économique et urbain.</p>

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		5.3 - Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR17	Surfaces de friches requalifiées	%	More developed	0,00	2014	36,00	Région	a minima à mi-parcours et en fin de programmation

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
<ul style="list-style-type: none">• <i>Amélioration de la connaissance des friches urbaines</i> <p>La connaissance des friches constitue un enjeu stratégique pour les territoires urbains dans le cadre de leurs politiques de développement et d'aménagement durables. Elle peut s'inscrire dans une démarche plus large d'observation foncière, permettant de mieux connaître le fonctionnement et l'évolution des marchés fonciers du territoire (mesure de la consommation foncière, capacités foncières avec notamment le potentiel que constitue la réutilisation des friches).</p> <p>Exemples : réalisation d'inventaires historiques urbains, actions d'observation foncière, études de stratégie foncière</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l'INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités, SEM, SPL, aménageurs privés, associations, GIE, établissements publics</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Traitement des friches</i> <p>Les actions dans ce domaine visent notamment à permettre l'affectation des friches à un nouveau cycle d'urbanisation, offrant ainsi une alternative à la consommation d'espaces naturels ou agricoles périurbains. Le soutien apporté, par exemple, à la réalisation d'études de faisabilité et de définition</p>	

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
<p>permettra de faciliter la concrétisation des projets.</p> <p>Par ailleurs, les projets de reconversion des friches urbaines en milieu urbain devront nécessairement prendre en compte l’articulation entre urbanisme et déplacements (cf. Lois Grenelle).</p> <p>Exemples : étude de faisabilité, étude de définition, acquisition, dépollution, pré-verdissement, démolition, réhabilitation des enveloppes présentant une valeur patrimoniale et d’usage/requalification (logements, équipements publics, commerces, immobilier d’entreprises, espaces verts, espaces de continuité écologique ...).</p> <p>Les types de sites concernés : anciens sites d’activités, anciens équipements publics désaffectés, espaces délaissés urbains...</p> <p>En matière de pollution des sols, la prise en charge d’interventions supposera que la responsabilité environnementale des anciens exploitants ne puisse être actionnée.</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l’INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités, SEM, SPL, aménageurs privés, associations, GIE, établissements publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Requalification du foncier d’activité</i> <p>L’objectif de la requalification du foncier d’activités est de permettre l’optimisation du foncier qui est déjà dédié aux zones d’activités, plutôt que de</p>	

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
<p>procéder à la création de nouvelles zones par consommation d'espaces naturels et agricoles.</p> <p>Il s'agit de permettre la redynamisation des zones d'activités existantes et l'accueil de nouvelles entreprises, grâce notamment à deux catégories d'actions, notamment. La première catégorie (acquisition, démolition...) visera l'optimisation de l'utilisation du foncier disponible en menant notamment une réflexion avec les entreprises sur le redécoupage parcellaire pour dégager un potentiel foncier, de manière à limiter la création de nouvelles ZA sur du foncier naturel ou agricole. La seconde catégorie d'actions visera à permettre l'adaptation des zones existantes (réhabilitation, dépollution, qualité environnementale, services, desserte numérique, accessibilité...) afin d'accroître leur attractivité.</p> <p>Exemples : acquisition, dépollution, démolition, réhabilitation/requalification en améliorant les fonctionnalités, la qualité environnementale et la densité d'implantation et permettant la mutation de ces sites (y compris villages d'entreprises), actions d'encouragement aux services mutualisés pour les entreprises ...</p> <p>Les principaux groupes cibles : sans objet</p> <p>Les territoires spécifiques ciblés : Les territoires ciblés sont les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles selon le nouveau zonage en aire urbaine défini par l'INSEE en 2010.</p> <p>Les types de bénéficiaires : collectivités, SEM, SPL, aménageurs privés, associations, GIE, établissements publics</p>	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Amélioration de la connaissance des friches urbaines</i> 	

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
<p>Les actions d'observation foncière et les études de stratégie foncière devront être menées obligatoirement à l'échelle intercommunale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Traitement des friches</i> <p>Des procédures d'appels à projets sont envisagées pour la sélection des opérations. Les critères d'éligibilité seront précisés dans les cahiers des charges correspondants.</p> <p>Par exemple, pour les friches à destination d'activités économiques une attention particulière sera portée sur les projets relevant des thématiques suivantes (bonification) : économie circulaire, qualité paysagère et environnementale, mutualisation de locaux de stockage, services aux employés et aux entreprises, qualité de la desserte, modes actifs...</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Requalification du foncier d'activité</i> <p>Une bonification pourra être accordée aux projets intégrant les approches suivantes : économie circulaire, qualité paysagère et environnementale, mutualisation de locaux de stockage, services aux employés et aux entreprises, qualité de la desserte, modes actifs...</p>	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
non concerné	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
non concerné	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO22	Land rehabilitation: Total surface area of rehabilitated land	Hectares	ERDF	More developed			58,00	dossiers instruits	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables
non concerné	

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO22	domain.commonIndicator.type.output	Land rehabilitation: Total surface area of rehabilitated land	Hectares	ERDF	More developed			lancement des études de maîtrise d'oeuvre (avis d'appel à la concurrence lancé)			58,00	en cours	en cours
CO40	domain.commonIndicator.type.output	Urban Development: Rehabilitated housing in urban areas	Housing units	ERDF	More developed			études de programmation lancées (avis d'appel à la concurrence lancé)			140,00	en cours	en cours
IF5	domain.specificIndicator.type.financial	Indicateur financier de l'axe 5	€	ERDF	More developed			12891347,73			80 667 473,38	Synergie	Dépenses éligibles 2014 et 2015 hors réserve de performance et hors assistance technique

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	044. Intelligent transport systems (including the introduction of demand management, tolling systems, IT monitoring control and information systems)	6 000 000,00
ERDF	More developed	054. Housing infrastructure	8 000 000,00
ERDF	More developed	089. Rehabilitation of industrial sites and contaminated land	11 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	01. Non-repayable grant	25 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	25 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	

Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	25 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis	AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables		
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables

2.B DESCRIPTION OF THE PRIORITY AXES FOR TECHNICAL ASSISTANCE

2.B.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 6
Title of the priority axis	Assistance technique FEDER

2.B.2 Justification for establishing a priority axis covering more than one category of region (where applicable)

2.B.3 Fund and category of region

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)
ERDF	More developed	Total

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
6.1	Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FEDER	<p>L'enjeu pour l'autorité de gestion est de sécuriser la gestion et de répondre aux exigences communautaires.</p> <p>Résultat attendu: un système efficace pour le pilotage du programme et son suivi, pour les évaluations permettant ainsi la prise en compte des résultats dans la mise en œuvre et l'adaptation de la stratégie</p>

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		6.1 - Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FEDER									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
6.2	Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands	<p>Pour relever les défis de la stratégie Europe 2020, les Hauts-Normands doivent être informés sur la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.</p> <p>L'enjeu est d'assurer une bonne visibilité de l'action de l'Union Européenne et de garantir la transparence de l'intervention des fonds.</p> <p>Résultat attendu : Cette transparence doit permettre de faire connaître au plus grand nombre les actions soutenues.</p>

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		6.2 - Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.6 Actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives (by priority axis)

2.B.6.1 A description of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives

Priority axis	AXE 6 - Assistance technique FEDER
<p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 6.1 « Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FEDER »</i></p> <p>Pour renforcer les capacités administratives de la collectivité et réaliser une gestion performante, seront soutenus par l'assistance technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les actions visant à la consolidation des moyens administratifs humains pour la mise en œuvre du programme</i> avec : <ul style="list-style-type: none"> • la rémunération des personnels spécifiquement impliqués dans les différentes tâches de gestion, d'instruction, du contrôle, d'évaluation et de communication ainsi que les frais de missions afférents. • l'équipement en matériel, fournitures et services nécessaires. • <i>Les actions visant à la préparation, gestion et suivi du programme</i> : 	

Priority axis	AXE 6 - Assistance technique FEDER
	<ul style="list-style-type: none"> • conception, réalisation et diffusion des outils de gestion (documents standardisés de gestion) et des guides méthodologiques, • préparation, gestion et suivi des travaux des comités de suivi, de programmation et comités techniques, • prestations de services pour la mise en œuvre du programme et tout au long de sa durée : location de salles, déplacements, impression et diffusion de documents, expertises externes, prestataires extérieurs, déplacements ou organisation de visite de sites, • mise en œuvre du système d'information Synergie : formation et appui à l'utilisation de ce système d'information, • actions d'animations spécifiques visant à favoriser l'émergence de projets et l'accompagnement de porteurs de projets dans un souci de simplification des démarches, • actions de formation et d'animation destinées aux personnes impliquées dans les processus d'instruction, d'évaluation et de contrôle des projets et aux partenaires, • mise en œuvre d'un plan d'évaluation avec les dépenses qui y sont liées notamment le recours à des prestataires externes. • mise en œuvre des contrôles (contrôle qualité gestion et contrôle d'opérations). <p>Les mesures d'assistance technique du FEDER peuvent prendre en charge les actions relevant des périodes de programmations antérieures et postérieures.</p> <p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 6.2 « Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands »</i></p> <p>Pour atteindre cet objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mise en place d'un plan de communication 2014-2020 commun au FEDER et au FSE</i> visant un public aussi large que possible au moyen des médias et supports d'informations

Priority axis	AXE 6 - Assistance technique FEDER
<ul style="list-style-type: none"> • animation externe : évènements de lancement, organisation de rencontres, séminaires, échanges et mutualisation de bonnes pratiques • réalisation, animation et administration du portail d'information sur les fonds et les programmes européens, intégrant notamment la transparence de la liste des opérations financées par le programme, aide auprès des bénéficiaires pour le respect de leurs obligations en matière d'information et de communication. <p>La stratégie de communication sera cohérente et coordonnée avec les actions de communication du niveau national.</p> <p>Bénéficiaires pour les deux objectifs spécifiques : institutions publiques chargées de l'élaboration, de l'animation globale et de la mise en oeuvre du programme - structures privées prestataires de service.</p>	

2.B.6.2 Output indicators expected to contribute to results (by priority axis)

Table 13: Output indicators (by priority axis) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		AXE 6 - Assistance technique FEDER				
ID	Indicator (name of indicator)	Measurement unit	Target value (2023) (optional)			Source of data
			M	W	T	
IRS4	Nombre d'équivalents temps plein mobilisés pour l'exécution du programme	nombre d'ETP	0,00	0,00	0,00	Synergie - Cible en cours de détermination
IRS5	Nombre de connexions au site Internet Europe	Nombre	0,00	0,00	0,00	Site Internet Région Haute-Normandie - cible en cours de détermination

2.B.7 Categories of intervention (by priority axis)

Corresponding categories of intervention based on a nomenclature adopted by the Commission, and an indicative breakdown of the Union support

Tables 14-16: Categories of intervention

Table 14: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 6 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	More developed	121. Preparation, implementation, monitoring and inspection	6 200 000,00
ERDF	More developed	122. Evaluation and studies	600 000,00
ERDF	More developed	123. Information and communication	1 000 000,00

Table 15: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 6 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	More developed	01. Non-repayable grant	7 800 000,00

Table 16: Dimension 3 – Territory type

Priority axis		AXE 6 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	More developed	07. Not applicable	7 800 000,00

2.B.1 Priority axis

ID of the priority axis	AXE 7
Title of the priority axis	Assistance technique FSE

2.B.2 Justification for establishing a priority axis covering more than one category of region (where applicable)

Conformément à l'article 59 du règlement n°1303/2013 du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives aux FEDER, FSE, Fonds de cohésion, FEADER et au FEAMP relevant du cadre stratégique et dispositions générales applicables aux fonds ESI, ces fonds peuvent soutenir des actions relatives à la préparation, la gestion, au suivi, à l'évaluation, à l'information et à la communication, à la mise en réseau ainsi qu'aux contrôles et à l'audit.

L'objectif de cet axe est de soutenir des actions visant à renforcer les capacités administratives de l'autorité de gestion dans l'exercice de ses missions de pilotage, gestion, suivi, évaluation, communication et contrôle sur le programme.

Pour mener à bien ses missions de façon responsable et efficace, l'autorité de gestion a souhaité mettre en place une organisation performante en mutualisant les moyens et en sécurisant les procédures afin de répondre aux exigences des règles d'intervention et aux attentes de la Commission Européenne.

En conséquence, la gestion des fonds européens sera centralisée au sein d'une direction « dédiée » dont l'organisation doit garantir la séparation fonctionnelle entre les fonctions de pilotage et d'instruction. A noter que les fonctions de contrôle d'opérations seront positionnées dans un service de la Région distinct de cette direction.

L'autorité de gestion va mettre également en place tous les moyens nécessaires pour se doter d'une stratégie de communication pertinente afin de valoriser les résultats et l'impact de l'action des fonds européens en Haute-Normandie.

2.B.3 Fund and category of region

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)
ESF	More developed	Total

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
7.1	Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FSE	<p>L'enjeu pour l'autorité de gestion est de sécuriser la gestion et de répondre aux exigences communautaires.</p> <p>Résultat attendu: un système efficace pour le pilotage du programme et son suivi, pour les évaluations permettant ainsi la prise en compte des résultats dans la mise en œuvre et l'adaptation de la stratégie</p>

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		7.1 - Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FSE									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
7.2	Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands	<p>Pour relever les défis de la stratégie Europe 2020, les Hauts-Normands doivent être informés sur la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.</p> <p>L'enjeu est d'assurer une bonne visibilité de l'action de l'Union Européenne et de garantir la transparence de l'intervention des fonds.</p> <p>Résultat attendu : Cette transparence doit permettre de faire connaître au plus grand nombre les actions soutenues.</p>

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		7.2 - Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.6 Actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives (by priority axis)

2.B.6.1 A description of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives

Priority axis	AXE 7 - Assistance technique FSE
<p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 7.1 « Mettre en place un système de pilotage, de gestion et d'évaluation efficace et sécurisé du FSE »</i></p> <p>Pour renforcer les capacités administratives de la collectivité et réaliser une gestion performante seront soutenus par l'assistance technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les actions visant à la consolidation des moyens administratifs humains pour la mise en œuvre du programme</i> avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ la rémunération des personnels spécifiquement impliqués dans les différentes tâches de gestion, d'instruction, du contrôle, d'évaluation et de communication ainsi que les frais de missions afférents. ○ l'équipement en matériel, fournitures et services nécessaires. • <i>Les actions visant à la préparation, gestion et suivi du programme</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ conception, réalisation et diffusion des outils de gestion (documents standardisés de gestion) et des guides méthodologiques, ○ préparation, gestion et suivi des travaux des comités de suivi, de programmation et comités techniques, 	

Priority axis	AXE 7 - Assistance technique FSE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ prestations de services pour la mise en œuvre du programme et tout au long de sa durée : location de salles, déplacements, impression et diffusion de documents, expertises externes, prestataires extérieurs, déplacements ou organisation de visite de sites, ○ mise en œuvre du système d'information Synergie : formation et appui à l'utilisation de ce système d'information, ○ actions d'animations spécifiques visant à favoriser l'émergence de projets et l'accompagnement de porteurs de projets dans un souci de simplification des démarches, ○ actions de formation et d'animation destinées aux personnes impliquées dans les processus d'instruction, d'évaluation et de contrôle des projets et aux partenaires, ○ la mise en œuvre d'un plan d'évaluation avec les dépenses qui y sont liées notamment le recours à des prestataires externes. ○ mise en œuvre des contrôles (contrôle qualité gestion et contrôle d'opérations). <p>Les mesures d'assistance technique du FSE peuvent prendre en charge les actions relevant des périodes de programmations antérieures et postérieures.</p> <p><i>Actions à financer au titre de l'Objectif Spécifique 7.2 « Mener des actions d'informations sur le programme et valoriser son action auprès des Haut-Normands »</i></p> <p>Pour atteindre cet objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mise en place d'un plan de communication 2014-2020 commun au FEDER et au FSE</i> visant un public aussi large que possible au moyen des médias et supports d'informations • <i>animation externe</i> : évènements de lancement, organisation de rencontres, séminaires, échanges et mutualisation de bonnes pratiques • <i>réalisation, animation et administration du portail d'information sur les fonds et les programmes européens</i>, intégrant notamment la transparence de la liste des opérations financées par le programme, aide auprès des bénéficiaires pour le respect de leurs obligations en matière

Priority axis	AXE 7 - Assistance technique FSE
d'information et de communication.	
La stratégie de communication sera cohérente et coordonnée avec les actions de communication du niveau national.	
Bénéficiaires des deux objectifs spécifiques : institutions publiques chargées de l'élaboration, de l'animation globale et de la mise en oeuvre du programme - structures privées prestataires de service.	

2.B.6.2 Output indicators expected to contribute to results (by priority axis)

Table 13: Output indicators (by priority axis) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis	AXE 7 - Assistance technique FSE					
ID	Indicator (name of indicator)	Measurement unit	Target value (2023) (optional)			Source of data
			M	W	T	
IRS4	Nombre d'équivalents temps plein mobilisés pour l'exécution du programme	nombre d'ETP	0,00	0,00	0,00	Synergie - cible en cours de détermination
IRS5	Nombre de connexions au site Internet Europe	Nombre	0,00	0,00	0,00	Site Internet Région Haute-Normandie - cible en cours de détermination

2.B.7 Categories of intervention (by priority axis)

Corresponding categories of intervention based on a nomenclature adopted by the Commission, and an indicative breakdown of the Union support

Tables 14-16: Categories of intervention

Table 14: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		AXE 7 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	More developed	121. Preparation, implementation, monitoring and inspection	1 422 000,00
ESF	More developed	122. Evaluation and studies	144 000,00
ESF	More developed	123. Information and communication	234 000,00

Table 15: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		AXE 7 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	More developed	01. Non-repayable grant	1 800 000,00

Table 16: Dimension 3 – Territory type

Priority axis		AXE 7 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	More developed	07. Not applicable	1 800 000,00

3. FINANCING PLAN

3.1 Financial appropriation from each fund and amounts for performance reserve

Table 17

Fund	Category of region	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		Total	
		Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve
ERDF	More developed	4 292 268,00	273 732,00	32 192 012,00	2 052 988,00	45 068 817,00	2 874 183,00	45 068 817,00	2 874 183,00	45 068 817,00	2 874 183,00	32 192 012,00	2 052 988,00	10 730 671,00	684 329,00	214 613 414,00	13 686 586,00
Total ERDF		4 292 268,00	273 732,00	32 192 012,00	2 052 988,00	45 068 817,00	2 874 183,00	45 068 817,00	2 874 183,00	45 068 817,00	2 874 183,00	32 192 012,00	2 052 988,00	10 730 671,00	684 329,00	214 613 414,00	13 686 586,00
ESF	More developed	6 643 158,00	356 842,00	11 245 917,00	604 083,00	6 595 707,00	354 293,00	6 500 805,00	349 195,00	6 500 805,00	349 195,00	6 500 805,00	349 195,00	6 500 803,00	349 197,00	50 488 000,00	2 712 000,00
Total ESF		6 643 158,00	356 842,00	11 245 917,00	604 083,00	6 595 707,00	354 293,00	6 500 805,00	349 195,00	6 500 805,00	349 195,00	6 500 805,00	349 195,00	6 500 803,00	349 197,00	50 488 000,00	2 712 000,00
YEI		3 500 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00
Total		14 435 426,00	630 574,00	47 937 929,00	2 657 071,00	51 664 524,00	3 228 476,00	51 569 622,00	3 223 378,00	51 569 622,00	3 223 378,00	38 692 817,00	2 402 183,00	17 231 474,00	1 033 526,00	273 101 414,00	16 398 586,00

3.2 Total financial appropriation by fund and national co-financing (€)

Table 18a: Financing plan

Priority axis	Fund	Category of region	Basis for calculation of Union support (Total eligible cost or public eligible cost)	Union support (a)	National counterpart (b) = (c) + (d)	Indicative breakdown of national counterpart		Total funding (e) = (a) + (b)	Co-financing rate (f) = (a) / (e) (2)	EIB contributions (g)	Main allocation		Performance reserve		Performance reserve amount as proportion of total Union support (l) = (j) / (a) * 100
						National public funding (c)	National private funding (d) (1)				Union support (h) = (a) - (j)	National Counterpart (i) = (b) - (k)	Union support (j)	National Counterpart (k) = (b) * ((j) / (a))	
AXE 1	ERDF	More developed	Total	143 500 000,00	188 700 000,00	118 400 000,00	70 300 000,00	332 200 000,00	43,20%	0,00	134 594 148,00	176 988 959,77	8 905 852,00	11 711 040,23	6,21%
AXE 2	ERDF	More developed	Total	40 000 000,00	73 000 000,00	51 500 000,00	21 500 000,00	113 000 000,00	35,40%		37 516 268,00	68 467 189,10	2 483 732,00	4 532 810,90	6,21%
AXE 3	ERDF	More developed	Total	12 000 000,00	14 900 000,00	12 500 000,00	2 400 000,00	26 900 000,00	44,61%		11 253 653,00	13 973 285,81	746 347,00	926 714,19	6,22%
AXE 4	ESF	More developed	Total	43 400 000,00	43 400 000,00	43 400 000,00	0,00	86 800 000,00	50,00%		40 688 000,00	40 688 000,00	2 712 000,00	2 712 000,00	6,25%
AXE 4	YEI		Total	16 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	24 000 000,00	66,67%		16 000 000,00				
AXE 5	ERDF	More developed	Total	25 000 000,00	55 670 000,00	39 000 000,00	16 670 000,00	80 670 000,00	30,99%		23 449 345,00	52 217 001,45	1 550 655,00	3 452 998,55	6,20%
AXE 6	ERDF	More developed	Total	7 800 000,00	7 800 000,00	7 800 000,00	0,00	15 600 000,00	50,00%		7 800 000,00				
AXE 7	ESF	More developed	Total	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	3 600 000,00	50,00%		1 800 000,00				
Total	ERDF	More developed		228 300 000,00	340 070 000,00	229 200 000,00	110 870 000,00	568 370 000,00	40,17%		214 613 414,00	319 682 802,01	13 686 586,00	20 387 197,99	6,21%
Total	ESF	More developed		45 200 000,00	45 200 000,00	45 200 000,00	0,00	90 400 000,00	50,00%		42 488 000,00	42 488 000,00	2 712 000,00	2 712 000,00	6,25%
Total	YEI			16 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	24 000 000,00	66,67%		16 000 000,00	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00%
Grand total				289 500 000,00	393 270 000,00	282 400 000,00	110 870 000,00	682 770 000,00	42,40%	0,00	273 101 414,00	369 934 436,13	16 398 586,00	23 335 563,87	6,21%

(1) To be completed only when priority axes are expressed in total costs.

(2) This rate may be rounded to the nearest whole number in the table. The precise rate used to reimburse payments is the ratio (f).

Table 18b: Youth Employment Initiative - ESF and YEI specific allocations (where appropriate)

Priority axis	Fund	Category of region	Basis for calculation of Union support (Total eligible cost or public eligible cost)	Union support (a)	National counterpart (b) = (c) + (d)	Indicative breakdown of national counterpart		Total funding (e) = (a) + (b)	Co-financing rate (f) = (a)/(e) (2)
						National public funding (c)	National private funding (d) (1)		
AXE 4	ESF	Less developed	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
AXE 4	ESF	Transition	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
AXE 4	ESF	More developed	Total	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	16 000 000,00	50,00%
AXE 4	YEI		Total	8 000 000,00				8 000 000,00	100,00%
AXE 4	Total			16 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	24 000 000,00	66,67%
Total				16 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	24 000 000,00	66,67%

Ratio	%
Ratio of ESF for less developed regions	0,00%
Ratio of ESF for transition regions	0,00%
Ratio of ESF for more developed regions	100,00%

(1) To be completed only when priority axes are expressed in total costs.

(2) This rate may be rounded to the nearest whole number in the table. The precise rate used to reimburse payments is the ratio (f).

Table 18c: Breakdown of the financial plan by priority axis, fund, category of region and thematic objective

Priority axis	Fund	Category of region	Thematic objective	Union support	National counterpart	Total funding
AXE 1	ERDF	More developed	Strengthening research, technological development and innovation	87 000 000,00	93 200 000,00	180 200 000,00
AXE 1	ERDF	More developed	Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	15 500 000,00	18 500 000,00	34 000 000,00
AXE 1	ERDF	More developed	Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	41 000 000,00	77 000 000,00	118 000 000,00
AXE 2	ERDF	More developed	Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	40 000 000,00	73 000 000,00	113 000 000,00
AXE 3	ERDF	More developed	Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	12 000 000,00	14 900 000,00	26 900 000,00
AXE 4	ESF	More developed	Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility	0,00	0,00	0,00
AXE 4	ESF	More developed	Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	43 400 000,00	43 400 000,00	86 800 000,00
AXE 4	YEI			16 000 000,00	8 000 000,00	24 000 000,00
AXE 5	ERDF	More developed	Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	14 000 000,00	30 000 000,00	44 000 000,00
AXE 5	ERDF	More developed	Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	11 000 000,00	25 670 000,00	36 670 000,00
Total				279 900 000,00	383 670 000,00	663 570 000,00

Table 19: Indicative amount of support to be used for climate change objectives

Priority axis	Indicative amount of support to be used for climate change objectives (€)	Proportion of the total allocation to the operational programme (%)
AXE 1	15 000 000,00	5,49%
AXE 2	40 000 000,00	14,65%
AXE 3	3 600 000,00	1,32%
AXE 4	0,00	0,00%
AXE 5	2 400 000,00	0,88%
Total	61 000 000,00	22,34%

4. INTEGRATED APPROACH TO TERRITORIAL DEVELOPMENT

Description of the integrated approach to territorial development taking into account the content and objectives of the operational programme having regard to the Partnership Agreement and showing how it the operational programme contributes to the accomplishment of the objectives of the operational programme and expected results

Dans le cadre de l'approche intégrée du développement territorial, la Région Haute-Normandie a fait le choix d'un axe prioritaire dédié à l'approche urbaine intégrée (axe 5). Ainsi, bien que les différents instruments de développement local (ITI et DLAL) aient été examinés et malgré leur intérêt au regard de l'intégration possible des stratégies territoriales, il n'a pas été souhaité de les utiliser.

Il faut souligner que la Région entend poursuivre une 3ème et nouvelle génération 2014-2020 de contractualisation avec les territoires: pays, agglomérations et nouveaux espaces définis dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation, pour garantir un aménagement équilibré et équitable du territoire haut-normand.

Au vu de l'expérience des projets urbains intégrés pour la génération 2007-2013, et notamment de la volonté des agglomérations de poursuivre en ce sens, ce choix constitue un outil simple à mobiliser par les territoires concernés et adapté à leurs besoins. La Région a donc souhaité poursuivre selon le modèle d'appel à projets mis en œuvre pour la programmation 2007-2013.

Dans le cadre de l'intervention du FEDER, l'axe 5 « **Soutenir le développement d'espaces urbains durables** » a vocation à soutenir le développement des territoires urbains haut-normands avec, si possible, une attention particulière portée aux territoires prioritaires de la politique de la ville. En effet, l'autorité de gestion a souhaité retenir dans la notion de territoires urbains éligibles, les grands pôles sans leur couronne et moyens pôles urbains définis par le zonage INSEE de 2010 (cf. carte annexe n°4).

Ce choix repose sur le fait que les grandes aires urbaines représentent une proportion plus élevée sur le territoire haut-normand que sur l'ensemble de la France de province (35 % contre 30 %)[1]. En outre, la région comporte neuf grandes aires et quatre moyennes. La superficie des grandes aires représente près de la moitié du territoire (un peu plus d'un tiers pour la France de province), ce qui place la Haute-Normandie en 3ème position derrière le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace[2]. Ce fléchage sur les grands et moyens pôles est d'autant plus important que, du fait de la périurbanisation croissante, ceux-ci voient leur croissance baisser légèrement (- 0,1 %) contrairement à celle de l'espace périurbain (+ 0,9 %)[3]. Il s'agit donc de freiner le phénomène de périurbanisation et de redynamiser ces pôles dans un objectif de développement équilibré de la région Haute-Normandie.

Via cet axe urbain, il s'agit de soutenir ces territoires dans leur transition vers une économie décarbonée en favorisant l'émergence de stratégies de développement durable notamment l'usage des transports en commun et de l'intermodalité dans une région où les déplacements pendulaires et les flux routiers sont nombreux. Ce développement durable des territoires passera également par l'émergence d'éco-quartiers efficaces énergétiquement et proposant une offre de services diversifiés et innovants qui permettront d'attirer de nouvelles populations et de recréer une économie de quartier face au phénomène de périurbanisation.

Enfin, le territoire haut-normand, fortement industrialisé, touché de plein fouet par les mutations économiques, compte de nombreux sites et friches industrielles, notamment au cœur des zones urbaines, qui nécessiteraient une réhabilitation dans l'objectif de redynamiser durablement ces territoires.

Cf. annexe 4 aires urbaines

[1] INSEE, Aval n°106 - octobre 2011

[2] idem

[3] idem

4.1 Community-led local development (where appropriate)

The approach to the use of community-led local development instruments and the principles for identifying the areas in where they will be implemented

non concerné

4.2 Integrated actions for sustainable urban development (where appropriate)

Where appropriate the indicative amount of ERDF support for integrated actions for sustainable urban development to be implemented in accordance with the provisions under Article 7(2) of Regulation (EU) No 1301/2013 and the indicative allocation of ESF support for integrated action.

Pour permettre une approche intégrée à travers cet axe urbain, le recours à un ou plusieurs appels à candidatures sera privilégié.

Cette procédure déjà testée lors de la programmation FEDER 2007-2013 a prouvé son efficacité en favorisant l'émergence de projets de qualité et l'implication des acteurs locaux.

Il est prévu, si nécessaire, de ne pas lancer un seul appel à candidatures afin de permettre aux territoires ayant des projets prêts, de se positionner rapidement et aux autres de pouvoir se préparer dans de bonnes conditions.

L'appel à candidatures pourrait faire l'objet d'une procédure en trois temps :

- une première phase de présélection des candidats qui se ferait sur la base d'une lettre d'intention
- une deuxième phase d'accompagnement des candidats retenus lors de la présélection dans l'élaboration de leur candidature définitive et détaillée
- une troisième phase de sélection des lauréats

Bien entendu, l'intervention du volet urbain du PO FEDER/FSE sera en articulation avec les nouveaux projets de territoire et les autres politiques de contractualisation, ceci en lien avec les autorités concernées.

Toutes les actions prévues au sein de l'axe 5 s'inscrivent dans une démarche de développement urbain durable dans la mesure où elles ont vocation à intervenir dans les domaines de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement. A ce titre, sont mobilisés l'OT 4 « Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs » et l'OT 6 « Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources ».

La mobilisation de ces deux OT permettra à l'axe urbain de contribuer à la réalisation de trois objectifs spécifiques à savoir :

- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.1** : Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification)
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.2** : Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.3** : Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville

Table 20: Integrated actions for sustainable urban development – indicative amounts of ERDF and ESF support

Fund	ERDF and ESF support (indicative) (€)	Proportion of fund's total allocation to programme
Total ESF	0,00	0,00%
Total ERDF	25 000 000,00	11,65%
TOTAL ERDF+ESF	25 000 000,00	9,15%

4.3 Integrated Territorial Investment (ITI) (where appropriate)

The approach to the use of Integrated Territorial Investments (ITIs) (as defined in Article 36 of Regulation (EU) No 1303/2013) other than in cases covered by 4.2, and their indicative financial allocation from each priority axis.

non concerné

Table 21: Indicative financial allocation to ITI other than those mentioned under point 4.2 (aggregate amount)

Priority axis	Fund	Indicative financial allocation (Union support) (€)
Total		0,00

4.4 The arrangements for interregional and transnational actions, within the operational programme, with beneficiaries located in at least one other Member State (where appropriate)

Non concerné, les actions impliquant des partenariats interrégionaux et transnationaux seront prises en compte dans le cadre des programmes INTERREG.

4.5 Contribution of the planned actions under the programme to macro-regional and sea basin strategies, subject to the needs of the programme area as identified by the Member State (where appropriate)

(Where the Member State and regions participate in macro-regional strategies and sea basin strategies).

La Région Haute-Normandie a participé à l'élaboration de l'axe interrégional Bassin de la Seine intégré au PO FEDER/FSE Ile-de-France. Il traitera des problématiques liées aux vulnérabilités du bassin hydrographique ainsi qu'à la préservation de la biodiversité du fleuve.

5. SPECIFIC NEEDS OF GEOGRAPHICAL AREAS MOST AFFECTED BY POVERTY OR TARGET GROUPS AT HIGHEST RISK OF DISCRIMINATION OR SOCIAL EXCLUSION (WHERE APPROPRIATE)

5.1 Geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion

L'ensemble des données chiffrées de cette section est issu du Diagnostic statistique de Haute-Normandie sur la pauvreté et l'inclusion sociale produit par l'INSEE le 26/11/13.

En 2010, 13,7 % des Hauts-Normands vivaient sous le seuil de pauvreté, légèrement en deçà de la moyenne nationale classant ainsi la Haute-Normandie au 13ème rang national.

La part de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est plus élevée dans le département de la Seine-Maritime (14,4 %[1]) que dans celui de l'Eure (12,1 %). On note aussi de bas revenus, avec trois quarts des revenus mensuels inférieurs à 2 000 € et 35% de revenus compris entre le RSA et le SMIC.

Les trois grandes figures de la pauvreté en France sont les jeunes, les familles monoparentales et les personnes âgées en milieu rural. En Haute-Normandie, les jeunes et les familles monoparentales constituent les populations les plus concernées.

Les familles monoparentales et les jeunes plus exposés au risque de pauvreté

Le taux de pauvreté, lié au revenu et à la composition du ménage est plus élevé parmi les familles monoparentales et les familles nombreuses. En Haute-Normandie, les familles monoparentales (34,7%[2]) et les familles nombreuses (17,3%) sont davantage concernées qu'en France.

Plus d'une famille monoparentale sur trois vit sous le seuil de pauvreté. La Seine-Maritime, plus urbanisée que le département de l'Eure est plus touchée. En effet, pour des raisons d'accès au logement, mais également de conciliation d'une vie professionnelle avec la garde des enfants, les familles monoparentales vivent très majoritairement dans les pôles urbains.

Le taux de pauvreté est plus élevé dans les ménages dont le référent fiscal a moins de 50 ans et notamment parmi les moins de 30 ans (20,9%). En effet, les ménages les plus âgés bénéficient de plus hauts revenus et les niveaux de vie sont plus homogènes, grâce à une part importante d'anciens salariés de l'industrie et une relative « jeunesse » des retraités haut-normands.

Les jeunes adultes en difficulté

En Haute-Normandie, les jeunes sont les plus touchés : plus d'un jeune sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

Néanmoins, il n'y a pas de spécificité régionale car ce phénomène se vérifie sur l'ensemble de la France. La Haute-Normandie étant une région jeune et urbaine, elle est naturellement concernée.

La Seine-Maritime affiche un taux de pauvreté des jeunes de 22,2%, sensiblement supérieur à celui de l'Eure (17,7%) avec une concentration dans les pôles urbains qui accueillent davantage de jeunes.

Des difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes

Pour ce qui est de la réussite scolaire, la Haute-Normandie connaît des résultats scolaires inférieurs à la moyenne nationale, des études plus courtes et donc une insertion plus précoce sur le marché du travail.

Le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification est encore important : environ 15% des jeunes n'ont aucun diplôme et 6% n'ont que le brevet des collèges.

De plus, entre 18 et 25 ans, environ un jeune sur cinq est à l'écart d'un dispositif de formation ou de l'emploi.

S'ajoutent à ce constat, des difficultés de lecture : environ 8% des Haut-Normands de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, soit une proportion d'un point supérieure à la moyenne nationale.

Un chômage de longue durée persistant

Avec un taux de chômage de 11,7% de la population active en 2013, la Haute-Normandie fait partie des régions les plus touchées en métropole (11,3% dans l'Eure et 11,9% en Seine-Maritime).

La part de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an s'établit presque à 45%, soit 70 000 personnes à l'écart de l'emploi depuis plus d'un an, contre 41% au niveau national.

La situation des femmes en Haute-Normandie

Les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes. C'est un constat global sur la France mais qui n'épargne pas la Haute-Normandie.

Deux grands phénomènes caractérisent la Haute-Normandie : la charge de parentalité incombe majoritairement aux femmes dans les familles monoparentales et les salaires des femmes sont moins élevés que ceux des hommes. Cet écart de salaire est dû au fait que la palette des métiers exercée par les femmes est plus réduite que celle des hommes mais aussi essentiellement en raison d'une différence résiduelle non justifiée à situation professionnelle identique.

Les quartiers prioritaires en Haute-Normandie

Ces données ne tiennent pas compte du nouveau découpage de la politique de la ville actuellement en cours de discussion au niveau national ; elles permettent néanmoins d'appréhender les grandes caractéristiques de la région en matière de politique de la ville. En effet, on note que la situation dans ces quartiers est très hétérogène.

La Haute-Normandie compte 89 quartiers dits "Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs)" répartis en 25 "Zones urbaines sensibles (ZUS)" et 64 "Nouveaux quartiers prioritaires (NQP)" qui regroupent 14 % de la population régionale et dont près de la moitié est considérée en priorité 1.

Cf. annexe n°5 carte des quartiers urbains concernés

Les populations de ces quartiers présentent des difficultés bien souvent cumulées en matière de logements, d'équipement médical, de scolarisation, etc.

L'INSEE catégorise ces quartiers en 5 groupes :

- le groupe 1 "une attractivité extrêmement faible et une pauvreté importante",
- le groupe 2 "une pauvreté la plus faible et une attractivité relativement élevée",
- le groupe 3 "une pauvreté peu prononcée, une mixité relativement importante et un cadre de vie assez favorable",
- le groupe 4 "une pauvreté extrême, des quartiers" classiques" et de grande taille dans les grandes villes",
- le groupe 5 "une part de HLM la plus importante".

Chaque groupe est homogène et se caractérise par l'intensité de pauvreté, le niveau du cadre de vie et le seuil d'attractivité du quartier. Le pourcentage de ZUS et de NQP dans la région est le même que celui relevé au niveau national. Les indicateurs de pauvreté, comme la proportion de bas revenus, la part des bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) ou le taux de chômage sont les indicateurs les plus discriminants. Ils expliquent à plus de 55 % les différences entre quartiers.

[1] Source INSEE 2010

[2] Réf. Diagnostic statistique Haute-Normandie 26/11/13

5.2 Strategy to address the specific needs of geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion, and where relevant, the contribution to the integrated approach set out in the Partnership Agreement

La création d'emplois

Concernant la situation économique de la Haute-Normandie, l'objectif de l'axe 1 est de créer un environnement favorable à tous les acteurs du développement économique pour leur permettre de créer, d'expérimenter, d'innover, d'améliorer la compétitivité du territoire et de ses entreprises et de développer l'emploi. Les objectifs spécifiques de l'OT 1 visent à renforcer l'attractivité des réseaux de recherche, augmenter la valorisation économique de la recherche et accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises haut-normandes. Ceux de l'OT 3 vont contribuer à accroître

le nombre d'entrepreneurs, accélérer la croissance des PME aux différents stades de leur existence afin d'augmenter le vivier d'emplois.

L'OT 2 est également mobilisé afin de renforcer le développement de l'usage des services et outils numériques dans une visée économique.

La réduction des inégalités sociales et territoriales

De façon transversale sur l'ensemble des populations pauvres ciblées dans la partie 5.1, la Région Haute-Normandie souhaite renforcer l'utilisation des technologies numériques à vocation non marchande, au sein de l'axe 1, objectif spécifique 1.5.

En effet, en améliorant les accès aux TIC, les actions dédiées à l'inclusion numérique doivent poursuivre un objectif de réduction des inégalités sociales et en particulier des risques d'exclusion sociale.

Le type d'action « Développement de services à vocation non marchande » vise notamment le financement d'actions en faveur de l'e-inclusion. Ces actions seront axées sur le travail et l'emploi, l'accès aux droits et aux services essentiels, l'accès à la connaissance et au savoir, la dignité et le bien-être, la participation à la société, afin de suivre les préconisations du Conseil National du Numérique. Les acteurs clés seront les associations, les acteurs des quartiers et du social.

Par ailleurs, l'axe 2 va contribuer, grâce au soutien des réhabilitations de haute performance sur le plan thermique de logements collectifs, à diminuer la facture énergétique des ménages et plus particulièrement des publics en situation de précarité énergétique.

L'orientation et la formation des publics en difficulté

Conformément aux compétences de la Région en matière de formation professionnelle, l'axe 4 financera des actions facilitant l'accès et l'orientation vers des parcours de formations de qualité, permettant à la fois une montée en compétence des Haut-Normands en lien avec les besoins du marché du travail, et des formations adaptées aux spécificités des publics visés (les jeunes, les demandeurs d'emploi, les inactifs...).

A cet effet, l'objectif spécifique 4.3 vise à augmenter la qualité de l'orientation et à faciliter l'accès à la formation et l'objectif 4.2 à élever le niveau de qualification des haut-normands les plus fragilisés.

La mobilisation de la priorité d'investissement 8.ii et plus particulièrement de l'objectif spécifique 4.1 doit permettre d'augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification (IEJ). Seront proposées au sein de cet objectif :

- des actions de parcours de formation qualifiante reposant sur une individualisation et un suivi personnalisé ;
- des actions de formation pour les personnes recrutées en contrat aidé ;
- des mesures complémentaires liées à la mobilité afin de faciliter les parcours de formation ou l'accès à un emploi.

La situation des femmes au regard de l'emploi et de l'inclusion sociale

Le principe d'égalité des chances hommes-femmes est repris dans les principes directeurs de l'ensemble des actions car il constitue une priorité transversale au Programme Opérationnel.

L'offre de formation proposée par la Région dans le cadre des priorités d'investissement 10.iii et 8.ii doit pouvoir répondre aux attentes des publics de façon à favoriser un accès équilibré des femmes et des hommes aux filières de formation. Le principe d'égalité des chances hommes-femmes sera donc un pré requis indispensable à tout dépôt de dossier.

De plus, l'action « Mettre en place les conditions pour une orientation active des publics jeunes et adultes, en adéquation avec les réalités socio-économiques des territoires » portera une attention particulière à la problématique de l'égalité hommes-femmes afin de lutter contre des disparités encore importantes (salaires, temps partiel, emplois moins qualifiés).

Table 22: Actions to address specific needs of geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion

Target group/geographical area	Main types of planned action as part of integrated approach	Priority axis	Fund	Category of region	Investment priority
Public en difficulté	Développement de services à vocation non marchande	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	ERDF	More developed	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Famille en précarité énergétique	Soutenir des réhabilitations de haute performance énergétique de logements et bâtiments publics	AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	ERDF	More developed	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Jeunes demandeurs d'emplois Femmes	Dispositifs d'accès formation, qualité et offre de formations qualifiantes	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	ESF	More developed	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences

6. SPECIFIC NEEDS OF GEOGRAPHICAL AREAS WHICH SUFFER FROM SEVERE AND PERMANENT NATURAL OR DEMOGRAPHIC HANDICAPS (WHERE APPROPRIATE)

La Région Haute-Normandie n'est a priori pas concernée par cette section. En effet, elle ne souffre pas de besoins particuliers du fait de handicaps naturels ou démographiques.

7. AUTHORITIES AND BODIES RESPONSIBLE FOR MANAGEMENT, CONTROL AND AUDIT AND THE ROLE OF RELEVANT PARTNERS

7.1 Relevant authorities and bodies

Table 23: Relevant authorities and bodies

Authority/body	Name of authority/body and department or unit	Head of authority/body (position or post)
Managing authority	Conseil Régional de Haute-Normandie	Monsieur le Président
Certifying authority	Direction régionale des Finances Publiques de la région Haute-Normandie et de la Seine-Maritime	Monsieur le Directeur régional des Finances Publiques de la région Haute-Normandie et de la Seine-Maritime
Audit authority	Monsieur le Président de la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles	Monsieur le Président

7.2 Involvement of relevant partners

7.2.1 Actions taken to involve the relevant partners in the preparation of the operational programme, and the role of those partners in the implementation, monitoring and evaluation of the programme

Elaboration du Programme Opérationnel

La première étape de l'élaboration des programmes européens FEDER / FSE / FEADER / FEAMP 2014-2020 en Haute-Normandie a débuté en juillet 2012 par la réalisation du diagnostic territorial stratégique. Ce diagnostic, copiloté Etat - Région, a été achevé en octobre 2012.

Le diagnostic territorial stratégique a été mené par objectif thématique et par priorité déterminés pour chacun des fonds (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP) par la Commission Européenne. Ainsi, en juillet 2012, les services de l'Etat et de la Région ont élaboré, par objectif thématique et priorité d'investissement, un premier document de réflexion comportant :

- le diagnostic AFOM,
- la déclinaison en Haute-Normandie des enjeux nationaux identifiés par la DATAR,
- l'identification d'enjeux régionaux non identifiés au niveau national,
- la déclinaison territoriale de certains enjeux quand elle était appropriée,

- la prise en compte des priorités transversales.

Ces documents de réflexion (un par OT) ont été adressés pendant l'été 2012 à un large partenariat (collectivités locales, établissements publics, acteurs socio-économiques, partenaires sociaux...).

En septembre et octobre 2012, les services de l'Etat et la Région ont co-animé des réunions partenariales par OT. Ainsi, 10 réunions se sont tenues rassemblant près de 350 partenaires. Ces réunions ont permis de recueillir les observations des partenaires et les compléments d'informations. Les partenaires ont également eu la possibilité de transmettre des contributions après les réunions.

Ce travail, dans le cadre d'une concertation élargie, a permis de transmettre à la DATAR, après synthèse et mise en forme, le Diagnostic Territorial Stratégique comportant :

- une fiche de synthèse stratégique récapitulant les grands enjeux de la Haute-Normandie,
- une fiche de présentation générale de la région,
- une fiche sur l'état de l'environnement,
- des fiches par OT : diagnostic AFOM, enjeux et orientations stratégiques,
- des fiches territoriales : Vallée de la Seine, territoires urbains, territoires ruraux, transfrontalier, littoral,
- des fiches par filières : pêche, agriculture,
- une fiche sur la dimension interfonds.

Au cours du 1er semestre 2013, une méthode de travail pour l'élaboration de PO a été arrêtée par M. le Président du Conseil régional et M. le Préfet de région reposant, comme pour la réalisation du diagnostic, sur des groupes de travail et des séminaires de concertation ouverts à un large partenariat.

Parallèlement, dès le début de l'année 2013, dans le cadre de l'élaboration de la S3, l'autorité de gestion a également organisé des ateliers dédiés associant très largement des entreprises, universités, grands réseaux de recherche.

Dans le cadre de cette concertation régionale, la méthode retenue par l'Etat et la Région s'est donc appuyée sur la mise en place de quatre groupes de travail régionaux thématiques pour le programme FEDER/FSE :

- Développement économique, innovation, soutien aux PME, recherche, enseignement supérieur, connaissance
- Climat et protection de l'environnement et des ressources
- Formation et emploi
- Territoires urbains

Sur la base de la même méthodologie, une concertation propre à la programmation FEADER a été menée qui a pris la forme de trois groupes de travail thématiques (Economie des filières, Ecosystèmes et ressources et territoires ruraux).

1. Actions menées pour encourager une participation forte et active de la part des partenaires

En amont des réunions des groupes de travail, des documents suivants ont été transmis aux participants :

- une note méthodologique présentant le cadrage européen, national et régional pour l'élaboration des futurs programmes,
- une note de périmètre pour les thématiques abordées pour chaque groupe.

Les travaux opérés par groupe de travail (réunissant en moyenne 70 participants) ont permis de faire émerger, thème par thème, quelques grandes priorités régionales faisant consensus. Ces propositions, complétées par des contributions réceptionnées sur une adresse mail dédiée ont été synthétisées et restituées au partenariat lors du séminaire du 26 septembre 2013 qui réunissait plus de 200 participants.

Une deuxième réunion de concertation sur une version n°2, le 17 décembre 2013, a réuni une centaine de partenaires. Les contributions ont été essentiellement techniques mais elles ont eu l'avantage de confirmer d'une part, les choix engagés et d'autre part, de réorienter certaines actions.

2. Principale valeur ajoutée du partenariat dans l'élaboration du programme opérationnel, en particulier les cas où les choix stratégiques ont été largement influencés par les partenaires

La composition des groupes de travail a été retenue selon un principe d'équilibre de représentation entre l'ensemble des parties prenantes, structures institutionnelles, partenaires économiques, sociaux, environnementaux, soit environ 150 structures (liste des participants en annexe).

Les réunions des groupes de travail (4, 5, 6 et 11 septembre 2013) ont croisé les enjeux haut-normands, extraits du diagnostic territorial stratégique et les réflexions stratégiques menées à l'échelle régionale (Schéma Climat Air Energie, Schéma Régional Eolien, Stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente, Contrat Régional de Développement Economique,...) avec les objectifs thématiques européens dans le cadre de la concentration thématique retenue dès le début de la concertation.

Les travaux opérés par groupe de travail ont permis de faire émerger, thème par thème, quelques grandes priorités régionales faisant consensus et d'élaborer la V0 du Programme Opérationnel incluant les principaux axes prioritaires et priorités d'investissement sélectionnées.

Si les débats ont pu porter sur le maintien de certains objectifs thématiques, l'obligation de concentration a très vite été intégrée par le partenariat qui en a tenu compte dans ses propositions. Même si des besoins ont été identifiés sur les OT5 et OT7, la prise en compte de ces problématiques par d'autres contractualisations a été fixée dès le début des travaux, l'effet levier du FEDER sur les projets concernés étant jugé plus limité.

Concernant le FSE, l'OT8 et l'OT9 n'ont pas été retenus initialement en raison des arbitrages ministériels rendus en avril 2013 sur la gestion du FSE. Seule la prise en compte des crédits IEJ entre dans l'OT8 au titre de la priorité d'investissement 8 II.

Le maintien de l'OT6 et des priorités 6.c et 6.d relève d'un plaidoyer important de la part des acteurs du territoire en matière de préservation et de valorisation du patrimoine haut-normand et notamment environnemental.

L'ensemble des contributions reçues a été synthétisé sous forme de tableau par objectif thématique pour une analyse technique sur la possibilité de prise en compte des propositions.

3. Les principaux résultats de la consultation des partenaires, notamment les préoccupations, recommandations et commentaires majeurs émis par plusieurs partenaires

Les propositions issues de groupes de travail ont été synthétisées dans des documents transmis aux participants afin qu'ils puissent réagir et apporter de nouvelles contributions.

Ainsi, la V1 du Programme Opérationnel a donné lieu à 85 contributions (35 sur l'axe 1, 22 sur l'axe 2, 7 sur l'axe 3 et 21 sur l'axe 4) de 24 structures différentes, qui ont permis de préciser les contours des différents objectifs spécifiques. Les contributions ont essentiellement porté sur les types et exemples d'actions à financer, même si elles ont aussi parfois concernées des argumentaires en faveur du maintien de priorités d'investissements non retenues telle que la priorité relative aux infrastructures numériques.

Comme indiqué ci-dessus, la nécessité de maintenir l'OT6 et plus spécifiquement les PI 6c et 6d a fait l'unanimité de la part du partenariat.

Les étapes clés de l'élaboration du Programme Opérationnel sont rappelées ci-dessous :

Elaboration du diagnostic territorial stratégique :

- Juillet 2012 : lancement du Diagnostic Etat-Région - production d'un premier document
- Été 2012 : consultation
- Septembre et octobre 2012 : réunions du partenariat par OT
- Début novembre 2012 : diagnostic territorial stratégique finalisé

Elaboration du Programme Opérationnel :

- Juillet 2013 : réunion de travail Etat-Région
- 4, 5, 6 et 11 septembre 2013 : réunions de travail des groupes thématiques
- 16 septembre 2013 : discussion et validation de l'architecture (V0) par le Bureau du Conseil Régional
- Septembre 2013 : contributions écrites des participants aux groupes de travail
- 26 Septembre 2013 : séminaire de restitution au partenariat en présence du Président et du Préfet
- 29 Septembre 2013 : envoi de la V1 à la DATAR et à la Commission Européenne
- 17 décembre 2014 : 2ème séminaire de concertation du partenariat sur la V2
- 06 janvier 2014 : fin du délai pour les contributions des partenaires dans le cadre de la 2ème concertation
- 13 janvier 2014 : validation de la V2 par le Bureau du Conseil Régional
- 07 avril 2014 : validation du projet de Programme Opérationnel FEDER/FSE (et PDR FEADER) par le Conseil Economique Social Environnemental Régional pour avis et le Conseil régional.

Mise en œuvre, suivi et évaluation du programme opérationnel

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme opérationnel seront menés suivant les modalités suivantes dans le cadre d'un partenariat élargi :

1. Mise en œuvre

Seront mis en place 2 comités de programmation co-présidés par le Président du Conseil Régional et le Préfet de Région afin d'assurer la sélection des opérations et le suivi du programme dans un souci de transparence et de partenariat :

- 1 comité de programmation FEDER / FSE
- 1 comité de programmation FEADER

Le Comité de programmation émet, avant la décision de l'autorité de gestion, un avis consultatif préalable sur les projets présentés.

Les Comités de Programmation se réuniront au rythme d'environ une dizaine par an. Ils seront coprésidés par le Président de Région et par le Préfet de région. Le Président de Région, en sa qualité d'Autorité de Gestion, constate les décisions prises par les membres de plein droit selon la règle du consensus.

Afin d'assurer la sélection des dossiers des différentes thématiques soutenues par la stratégie régionale, des comités techniques se réuniront par thématique. Ces comités ont pour objectif de discuter en amont du comité de programmation avec les services instructeurs et les services des cofinanceurs concernés, sur la pertinence des projets.

Le recours à une procédure de consultation écrite pourra être envisagé de manière exceptionnelle pour tenir compte de l'urgence appréciée par l'autorité de gestion de certains points à l'ordre du jour.

2. Suivi

Conformément à l'article 48 du règlement 1303/2013, portant dispositions communes à tous les fonds, un suivi des programmes doit être assuré afin d'analyser la mise en œuvre et les progrès vers la réalisation des objectifs des programmes. 3 mois maximum après l'adoption des programmes, un comité de suivi unique sera mis en place pour les programmes opérationnels FEDER/FSE, du PDR FEADER et du FEAMP ainsi que le volet déconcentré du programme national FSE afin de faciliter l'articulation entre les différents fonds. Le comité de suivi sera l'instance privilégiée pour s'assurer de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des Programmes Opérationnels, en :

- examinant et approuvant la méthode et les critères de sélection des opérations,
- examinant les indicateurs de résultat et de réalisation dans le cadre du suivi et de la réussite des objectifs définis dans le cadre de performance,
- examinant et approuvant l'application de la stratégie de communication,
- veillant à la prise en compte des priorités transversales : égalité femmes-hommes, de l'égalité des chances et les actions de lutte contre les discriminations y compris l'accessibilité pour les personnes handicapées,
- examinant et approuvant le rapport annuel d'exécution et le rapport final,
- examinant et approuvant le plan d'évaluation et toute modification apportée à ce plan,
- proposant à l'Autorité de Gestion toute adaptation ou révision des programmes opérationnels de nature à permettre d'atteindre les objectifs des Fonds ou à améliorer la gestion,
- prenant acte du rapport annuel de contrôle et des éventuelles observations de la Commission.

Sur proposition de l'autorité de gestion, le comité de suivi établit et adopte un règlement intérieur fixant les modalités de son fonctionnement. Réunissant les membres d'un large partenariat, il est coprésidé par le Président du Conseil Régional et par le Préfet de Région et se réunit au moins une fois par an (Article, 49 du règlement 1303/2013).

Le site internet dédié sera utilisé pour la diffusion lors des documents de séance.

3. Evaluation

Conformément à l'article 54 du règlement 1303/2013, des évaluations doivent être effectuées dans le but d'améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre des programmes et d'évaluer leur efficacité, leur efficacité et leur impact. En parallèle de l'élaboration du programme opérationnel, une évaluation ex-ante ainsi qu'une évaluation

stratégique environnementale sont élaborées. Elles sont annexées au présent programme opérationnel.

L'autorité de gestion réalisera au moins une fois au cours de la période de programmation une évaluation permettant d'évaluer la manière dont les fonds affectés ont contribué aux objectifs fixés par l'autorité de gestion (article 56 du règlement 1303/2013).

Enfin, une évaluation ex-post sera réalisée à la fin de la période de programmation afin d'évaluer les impacts des fonds européens sur les objectifs fixés en début de période.

7.2.2 Global grants (for the ESF, where appropriate)

S'agissant du FSE, aucune subvention globale n'est envisagée. La gestion de l'intégralité des crédits FSE sera assurée par l'autorité de gestion.

7.2.3 Allocation of an amount for capacity building (for the ESF, where appropriate)

La Haute-Normandie n'est pas concernée.

8. COORDINATION BETWEEN THE FUNDS, THE EAFRD, THE EMFF AND OTHER UNION AND NATIONAL FUNDING INSTRUMENTS, AND WITH THE EIB

The mechanisms to ensure coordination between the Funds, the European Agricultural Fund for Rural Development (EAFRD), the European Maritime and Fisheries Fund (EMFF) and other Union and national funding instruments, and with the European Investment Bank (EIB), taking into account the relevant provisions laid down in the Common Strategic Framework.

Coordination avec les autres Fonds ESI (FEDER, FSE, Fonds de cohésion, Feader et FEAMP)

La Région Haute-Normandie étant autorité de gestion pour le FEDER, le FEADER et le volet régional du FSE, une véritable réflexion d'ensemble a pu s'opérer dans l'élaboration de ces programmes. Malgré la concentration des crédits sur un nombre limité d'objectifs thématiques et de priorités d'investissement et l'effort de rationalisation, il est possible que les fonds interviennent sur les mêmes thématiques. En effet, certains domaines contenant par nature des zones de chevauchement, il a donc fallu établir des lignes de partage claires qui ne s'appuient pas sur le seul critère financier afin de déterminer quel est l'outil financier le plus pertinent selon les situations.

Pour les programmes nationaux FSE et FEAMP dont l'élaboration fait l'objet d'une procédure nationale, la Région travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat et les partenaires au niveau régional et national afin d'éviter les chevauchements entre les programmes.

Deux comités de programmation se réuniront très régulièrement : un comité commun au FEDER et au FSE traitant l'intégralité des dossiers (y compris ceux relevant des programmes nationaux) (cf. section 7) et un comité spécifique au FEADER.

Par ailleurs, un comité de suivi inter-fonds coprésidé par le Président et le Préfet de région pour les programmes opérationnels FEDER, volets régionaux du PO FSE, du PDR FEADER et du PO FEAMP (cf. section 7) se réunira au moins une fois par an pour assurer la cohérence du suivi entre les fonds.

La complémentarité entre fonds répond à une approche fondée sur la finalité de l'intervention :

Coordination avec le PDR

Recherche et innovation

Concernant certains besoins identifiés relevant de la recherche (« Soutenir la recherche et l'innovation dans les domaines agricoles »), le FEDER interviendra dans le soutien des actions, le FEADER ne permettant pas un effet de levier suffisant. En effet, la recherche en matière d'agriculture, d'agronomie, d'agro-ressources et d'agroalimentaire pourrait bénéficier de fonds FEDER dans le cadre de l'axe 1 sur les thématiques présentes dans les 6 domaines retenus de spécialisation intelligente et dans ses actions transversales (valorisation de la recherche, transfert de technologie).

Apprentissage tout au long de la vie et formation professionnelle

Le FEADER soutiendra le maintien et le perfectionnement de la technicité des acteurs du monde rural tandis que le FSE régional dans l'axe 4 "Former tout au long de la vie » pour répondre aux enjeux économiques haut-normands" se concentrera sur l'élévation du niveau de qualification de la population haut-normande et notamment à destination des demandeurs d'emploi (champ de compétence de la Région) tout en investissant sur des problématiques d'orientation et d'accès à la formation.

Soutien aux filières:

Si le FEADER concentre son intervention au service des filières agro-industrielles, le FEDER pourra être mobilisé sur les projets d'investissements matériels des filières relevant de projets collaboratifs de recherche et développement structurants incluant les thématiques retenues par les domaines de spécialisation intelligente.

Développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables et limitation de la production de GES :

Le FEADER soutient le conseil technique, l'information aux exploitants agricoles sur la réduction des intrants dans les exploitations et l'adaptation du mode de gestion des effluents, l'accompagnement des stratégies locales de développement agricole et forestier raisonné. Il vise aussi à améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles (notamment via la méthanisation dans les exploitations agricoles), des bâtiments et des machines agricoles et favoriser l'autonomie des systèmes d'exploitation..

Le FEDER, dans l'objectif spécifique 2.1 sur la production et la distribution des ENR à fort potentiel au sein de l'Axe 2 soutient les projets de méthanisation industrielle ainsi que des chaufferies biomasse et des réseaux de chaleurs utilisant notamment des énergies de récupération. Il soutient également des opérations exemplaires de construction de bâtiments à énergie positive portés entre autres par des propriétaires ou bailleurs de bâtiments tertiaires et de logements.

Protection des ressources et biodiversité :

Dans le cadre du FEADER, il existe des mesures liées à l'adaptation des systèmes agricoles et sylvicoles vers des systèmes reconnus comme favorables à l'environnement et la gestion des terres agricoles situées en zone Natura 2000.

Le FEDER soutient dans l'objectif spécifique 3.2 de l'Axe 3 : l'approfondissement et la diffusion de la connaissance de la biodiversité, des écosystèmes et leurs évolutions, le renforcement et la diffusion de la connaissance du patrimoine naturel, mais aussi la sensibilisation et l'accompagnement des décideurs publics et socioprofessionnels et grand public, la protection et la restauration du réseau écologique régional hors Natura 2000. Il intervient sur tous les territoires où apparaissent en priorité des besoins relatifs à la préservation des espèces.

Développement local :

En complément du FEADER qui prévoit le soutien à la création de services innovants ou de services de base dans les zones rurales les plus déficitaires, le développement et l'amélioration des services publics, des activités et services économiques et sociaux innovants, l'axe 1 du PO FEDER/FSE soutient le développement d'outils de partage et d'animation/diffusion de solutions numériques et d'usages des services à vocation non marchande afin de favoriser l'accès aux TIC notamment dans les territoires isolés.

Coordination avec le PO FSE national

La ligne de partage est claire entre ces deux programmes opérationnels, concernant les actions envers les demandeurs d'emploi : le PO national soutient des mesures de retour à l'emploi alors que le PO régional met en place des mesures d'accès à la formation et l'augmentation du niveau de qualification (OS 4.3 et OS 4.2)

Coordination avec le PO IEJ national

L'intervention de l'IEJ au niveau régional s'inscrit également dans le cadre des compétences de la Région, en matière d'accès, de qualification et de qualité de la formation en adaptant notamment la pédagogie et/ou les dispositifs. En complémentarité, le PON IEJ agira à la fois en amont en repérant ces jeunes en difficultés par le biais de l'enseignement national mais également en aval en mettant en place des dispositifs d'insertion professionnelle.

Coordination avec les programmes de coopération territoriale

Pour la période 2014-2020, outre le programme européen de coopération interrégionale INTERREG VC, la région Haute-Normandie fait partie de trois zones de coopération territoriale du programme INTERREG :

- le programme transfrontalier France (Manche)/Angleterre
- le programme transnational « Europe du Nord-Ouest »
- le programme transnational « Espace Atlantique »

Articulation avec le Programme Interreg V-A : en matière de recherche, et d'innovation, le PO Interreg et le PO FEDER/FSE ont tous deux sélectionné la priorité d'investissement 1b. En visant un renforcement des écosystèmes de l'innovation de l'espace France-Manche-Angleterre (FMA), le premier va appuyer la stratégie du PO FEDER/FSE, puisqu'il va permettre à la dynamique d'innovation sur le territoire haut-normand de dépasser ses frontières. L'effet de masse critique qu'il va créer se trouvera amplifié par la similitude entre les thématiques choisies, car le PO Interreg se concentrera notamment sur les secteurs d'activité prioritaires communs aux régions de l'espace FMA identifiés dans les stratégies régionales d'innovation : certains de ces secteurs recoupent des domaines de spécialisation haut-normands (logistique, transport, santé, production d'énergies renouvelables et efficacité énergétique).

Mécanismes et modalités de coordination:

- Information et coordination lors des comités de suivi des fonds européens sur l'état d'avancement général du programme de coopération Interreg V-A concernant la Haute-Normandie.
- Vigilance au sein des comités techniques lors de la présentation des projets, afin d'éviter tout risque de redondance.

Articulation avec les autres instruments de l'Union européenne (Horizon 2020, LIFE +, COSME, Erasmus etc.)

Synergies FEDER/FSE / Horizon 2020 et COSME

L'axe 1 du PO FEDER/FSE, dans les domaines prioritaires de la SRI-S3 peut soutenir des projets qui transforment en innovation les résultats des projets Horizon 2020 :

En amont, le PO FEDER via son objectif spécifique 1.1 a pour objectif de soutenir des projets de recherche d'excellence qui peuvent se concrétiser par l'accueil de chercheurs étrangers sur des chaires régionales dans le but de constituer des réseaux susceptibles de conduire à des projets européens.

En aval, le PO via son objectif spécifique 1.3 soutiendra l'innovation par les entreprises et les acteurs économiques et sociaux et de recherche tout au long du parcours d'innovation en insistant notamment sur la valorisation de la recherche.

La coordination stratégique et opérationnelle sera basée sur la SRI-SI et sur l'établissement et l'échange de liste de projets pour identifier et promouvoir des synergies entre projets complémentaires sur une feuille de route stratégique commune.

Les actions COSME s'inscrivent en complément de l'axe 1 du PO FEDER qui vise à développer le nombre d'entrepreneurs et faciliter la croissance des PME. Les interventions du PO FEDER s'inscriront principalement en amont de COSME sur des actions auprès des têtes de réseaux permettant une meilleure structuration et fédération des entreprises entre elles, permettant de mieux préparer les acteurs à des sollicitations du programme COSME.

Life

Sous-programme « Environnement » : utilisation rationnelle des ressources (solutions innovantes pour une meilleure mise en œuvre de la politique dans le domaine de l'environnement), et biodiversité

L'axe 3 du PO FEDER/FSE prévoit dans le cadre de l'objectif 3.2, de soutenir la restauration et la protection de tous les espaces naturels hors Natura 2000. Les actions d'acquisition de connaissances sur la biodiversité haut-normande permettront par la suite d'envisager des dossiers Life sur des thématiques particulières identifiées par les données collectées. Concernant les opérations liées à la sensibilisation, le PO FEDER/FSE a

vocation à financer des actions à fort potentiel qui ne seraient pas mûres pour Life, en servant ainsi d'incubateur au niveau régional.

Sous-programme « Action pour le climat : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, gouvernance et information en matière de climat (sensibilisation, communication, coopération, diffusion de mesures).

Contribuant à lutte contre le changement climatique, l'axe 2 s'attache surtout à financer d'une part la production et la distribution des ENR et d'autre part, l'efficacité énergétique des bâtiments qui agit indirectement sur l'atténuation du changement climatique. Il s'agit d'actions différentes de celles soutenues par le programme Life, mais complémentaires au regard de la lutte contre le changement climatique.

Concernant les opérations liées à la sensibilisation au changement climatique auprès des décideurs publics, des représentants socio-professionnels et du grand public, le PO FEDER/FSE a vocation à financer des actions à fort potentiel qui ne seraient pas encore mûres pour une éligibilité Life+. Il servirait ainsi d'incubateur au niveau régional pour préparer des actions de sensibilisation, de diffusion de connaissance à plus grande échelle.

Erasmus +

L'axe 4 du PO FEDER/FSE intervient en amont d'Erasmus + en développant des actions favorisant l'accès à la formation qualifiante ainsi que l'acquisition de compétences permettant une élévation du niveau de qualification en direction des publics les plus éloignés de la mobilité. Ces publics pourront inscrire dans leur projet de retour durable vers l'emploi, une mobilité internationale.

En complément des formations du FSE régional, les actions de coopération entre établissements de formation tout au long de la vie, dont les échanges de bonnes pratiques, pourront être accompagnées par Erasmus+.

Les actions de mobilité individuelle à des fins d'apprentissage prévues par les programme Erasmus + pourront intervenir en fin de parcours d'accompagnement des jeunes, notamment jeunes NEET qui souhaiteraient compléter leur parcours d'orientations et de qualifications prévues par le PO FEDER/FSE avec une expérience à l'international.

Avec les instruments nationaux pertinents qui contribuent à des objectifs identiques ou similaires à ceux du PO ou qui complètent les interventions du PO

CPER

La nouvelle génération du CPER en lien étroit avec le PIA, partage avec les programmes européens les grands objectifs et les grandes orientations stratégiques. Ainsi, les 5 priorités suivantes ont été définies qui rejoignent celles du PO :

- l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- les filières d'avenir et l'usine du futur
- la mobilité multimodale
- la couverture du territoire en THD et le développement des usages du numérique
- la transition écologique et énergétique

Pour la Haute-Normandie, le travail déjà réalisé en partenariat avec l'Etat, a permis de transmettre, au niveau national, les éléments préparatoires au Contrat de Plan 2014-2020 contenant la définition des enjeux, des objectifs et des types d'actions dans un souci de cohérence avec les documents stratégiques existants en région ainsi que, bien entendu, avec la réflexion conduite lors de l'élaboration du programme opérationnel FEDER/FSE. La stratégie globale du CPER a pour objectif de faire de la Haute-Normandie une éco-région au service de l'emploi, en cohérence avec le programme opérationnel FEDER/FSE. En conséquence, il y aura une logique de cofinancements nationaux avec les crédits inscrits au CPER sur un certain nombre de dossiers qui seront programmés au titre de ce programme.

9. EX-ANTE CONDITIONALITIES

9.1 Ex-ante conditionalities

Information on the assessment of the applicability and the fulfilment of ex-ante conditionalities (optional).

Table 24: Applicable ex-ante conditionalities and assessment of their fulfilment

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables AXE 6 - Assistance technique FEDER AXE 7 - Assistance technique FSE	Yes
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables AXE 6 - Assistance technique FEDER AXE 7 - Assistance technique FSE	Yes
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	<p>AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande</p> <p>AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand</p> <p>AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands</p> <p>AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables</p> <p>AXE 6 - Assistance technique FEDER</p> <p>AXE 7 - Assistance technique FSE</p>	
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	<p>AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique</p> <p>AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande</p> <p>AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand</p> <p>AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands</p> <p>AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables</p> <p>AXE 6 - Assistance technique FEDER</p> <p>AXE 7 - Assistance technique FSE</p>	Yes
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	<p>AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique</p> <p>AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande</p>	Yes
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	<p>AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique</p> <p>AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande</p> <p>AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand</p> <p>AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables</p>	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	<p>AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique</p> <p>AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande</p> <p>AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand</p> <p>AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands</p> <p>AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables</p> <p>AXE 6 - Assistance technique FEDER</p> <p>AXE 7 - Assistance technique FSE</p>	Yes
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	Yes
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	No
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	Yes
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	Yes
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective	AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.		
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.	AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	Yes
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	Yes
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	Yes

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of Union anti discrimination law and policy.	Yes	http://travail-emploi.gouv.fr/ressources/informationspratiques,89/fiche-informationspratiques,91/egaliteprofessionnelle,117/la-protection-contrôle-789.html	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différentes thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme.
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the involvement of bodies responsible for the promotion of equal treatment of all persons throughout the preparation and implementation of programmes, including the provision of advice on equality in ESI fund related activities.	Yes	Sans	<p>Il n'existe pas de document stratégique relative à la mise en œuvre de l'égalité de traitement et de la non discrimination en région, néanmoins, le PO prévoit de traiter de manière particulière les publics les plus en difficultés en y consacrant des appels à projets dédiés notamment.</p> <p>Ces critères sont repris dans les cahiers des charges des appels d'offres de formation professionnelle qui sont publiés par la Région Haute-Normandie.</p> <p>Par ailleurs, le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) prévoit des prescriptions relatives à l'égalité de traitement des personnes et au principe de non discrimination.</p>
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI	Yes	http://travail-emploi.gouv.fr/ressources/informationspratiques,89/fiche-informationspratiques,91/egaliteprofessionnelle,117/la-protection-contrôle-789.html	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
law and policy in the field of ESI Funds.	Funds in the fields of Union gender equality law and policy as well as on gender mainstreaming.		http://www.legifrance.gouv.fr/eli/lois/2011/11/17/la_2011_11_17_789.html	thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme. Pour le PO FEDER/FSE, la section 9 décrit le plan d'actions prévu.
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the involvement of bodies responsible for gender equality throughout the preparation and implementation of programmes, including the provision of advice on gender equality in ESI Fund-related activities.	Yes	Plan d'actions en cours d'élaboration pour une mise en oeuvre courant 2015.	Un plan d'action régional pour le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes est en cours d'élaboration par la Région Haute-Normandie.
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	3 - Arrangements to ensure monitoring of the implementation of Article 9 of the UNCRPD in relation to the ESI Funds throughout the preparation and the implementation of the programmes.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id	Cf. accord de partenariat
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of applicable Union and national disability law and policy, including accessibility and the practical	Yes	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques. La diffusion	idem

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
Council Decision 2010/48/EC.	application of the UNCRPD as reflected in Union and national legislation, as appropriate.		d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme.	
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the consultation and involvement of bodies in charge of protection of rights of persons with disabilities or representative organisations of persons with disabilities and other relevant stakeholders throughout the preparation and implementation of programmes.	Yes	Lien vers le schéma régional de formation des personnes en situation de handicap : http://www.hautenormandie.fr/LA-REGION/Guide-des-aides/Schema-regional-de-formation-des-personnes-en-situation-de-handicap	Le PO prévoit de porter une attention particulière aux publics handicapés. Pour certaines actions, l'accessibilité aux publics handicapés sera un principe directeur de sélection. Par ailleurs la Région développe un Schéma régional de formation des personnes en situation de handicap.
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	4 - Arrangements to ensure administrative capacity for implementation and application of Union public procurement rules.	Yes	http://www.economie.gouv.fr/daj/marchespublics	Cf. accord de partenariat
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	2 - Arrangements which ensure transparent contract award procedures.	Yes	http://www.economie.gouv.fr/daj/marchespublics	législations nationales

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	1 - Arrangements for the effective application of Union public procurement rules through appropriate mechanisms.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000629820 http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000264576&dateTexte=&categorieLien=id	législations nationales
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	3 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the ESI funds.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX0000025364925 http://www.economie.gouv.fr/daj/marchespublics	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les marchés publics. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme.
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	2 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the ESI funds.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000454790&dateTexte=&categorieLien=id	cf. accord de partenariat

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/01/cir_34455.pdf	
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	3 - Arrangements to ensure administrative capacity for implementation and application of Union State aid rules.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000454790&dateTexte=&categorieLien=id http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/01/cir_34455.pdf	cf. accord de partenariat
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	1 - Arrangements for the effective application of Union State aid rules.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000454790&dateTexte=&categorieLien=id http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/01/cir_34455.pdf	cf. accord de partenariat
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to	3 - Arrangements to ensure sufficient administrative capacity.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022493658&cidTe	Cf. accord de partenariat

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
EIA and SEA.			xte =LEGITEXT000006074075&dateTexte=20130930&oldAction=rechCodeArticle http://www.legifrance.gouv.fr/afichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006816545&cidTexte=LEGITEXT000006074075&dateTexte=20080916	
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	1 - Arrangements for the effective application of Directive 2011/92/EU of the European Parliament and of the Council (EIA) and of Directive 2001/42/EC of the European Parliament and of the Council (SEA).	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022496602&cidTexte =LEGITEXT000006074220 http://www.legifrance.gouv.fr/afichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000020569162&dateTexte=&categorieLien=cid	cf. accord de partenariat

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	2 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the EIA and SEA Directives.	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichCode.do;jsessionid=74C9889590E1171C53E88719BE476C73.tpdjo07v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006176442&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20130930 http://www.legifrance.gouv.fr/afichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000025799720&cidTexte=LEGITEXT000006074220	Cf. accord de partenariat
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	3 - An effective system of result indicators including: the selection of result indicators for each programme providing information on what motivates the selection of policy actions financed by the programme.	Yes	Voir Section 2 du présent programme FEDER/FSE	<p>Sur la base des sources régionales à disposition (INSEE...), des indicateurs de résultats et de réalisation feront l'objet d'un suivi régulier, ce qui permettra de suivre l'efficacité et l'impact des programmes sur l'ensemble des objectifs spécifiques.</p> <p>Ces données seront partagées via la future plateforme nationale SYNERGIE</p> <p>D'ailleurs, dans le cadre de l'assistance</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				technique et de l'organisation des services, cette tâche de suivi est d'ores et déjà identifiée.
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	6 - Procedures in place to ensure that all operations financed by the programme adopt an effective system of indicators.	Yes	Voir Section 2 du présent programme FEDER/FSE	<p>Sur la base des sources régionales à disposition (INSEE...), des indicateurs de résultats et de réalisation feront l'objet d'un suivi régulier, ce qui permettra de suivre l'efficacité et l'impact des programmes sur l'ensemble des objectifs spécifiques.</p> <p>Ces données seront partagées via la future plateforme nationale SYNERGIE</p> <p>D'ailleurs, dans le cadre de l'assistance technique et de l'organisation des services, cette tâche de suivi est d'ores et déjà identifiée.</p>
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	1 - Arrangements for timely collection and aggregation of statistical data with the following elements are in place: the identification of sources and mechanisms to ensure statistical validation.	Yes	Voir Section 2 du présent programme FEDER/FSE	<p>Sur la base des sources régionales à disposition (INSEE...), des indicateurs de résultats et de réalisation feront l'objet d'un suivi régulier, ce qui permettra de suivre l'efficacité et l'impact des programmes sur l'ensemble des objectifs spécifiques.</p> <p>Ces données seront partagées via la future plateforme nationale</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				<p>SYNERGIE</p> <p>D'ailleurs, dans le cadre de l'assistance technique et de l'organisation des services, cette tâche de suivi est d'ores et déjà identifiée.</p>
<p>G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.</p>	<p>2 - Arrangements for timely collection and aggregation of statistical data with the following elements are in place: arrangements for publication and public availability of aggregated data.</p>	<p>Yes</p>	<p>Voir Section 2 du présent programme FEDER/FSE</p>	<p>Sur la base des sources régionales à disposition (INSEE...), des indicateurs de résultats et de réalisation feront l'objet d'un suivi régulier, ce qui permettra de suivre l'efficacité et l'impact des programmes sur l'ensemble des objectifs spécifiques.</p> <p>Ces données seront partagées via la future plateforme nationale SYNERGIE</p> <p>D'ailleurs, dans le cadre de l'assistance technique et de l'organisation des services, cette tâche de suivi est d'ores et déjà identifiée.</p>
<p>G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress</p>	<p>4 - An effective system of result indicators including: the establishment of targets for these indicators.</p>	<p>Yes</p>	<p>Voir Section 2 du présent programme FEDER/FSE</p>	<p>Sur la bse des sources régionales à disposition (INSEE...), des indicateurs de résultats et de réalisation feront l'objet d'un suivi régulier, ce qui permettra de suivre l'efficacité et l'impact des programmes sur l'ensemble des objectifs spécifiques.</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
towards results and to undertake impact evaluation.				<p>Ces données seront partagées via la future plateforme nationale SYNERGIE</p> <p>D'ailleurs, dans le cadre de l'assistance technique et de l'organisation des services, cette tâche de suivi est d'ores et déjà identifiée.</p>
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	5 - An effective system of result indicators including: the consistency of each indicator with the following requisites: robustness and statistical validation, clarity of normative interpretation, responsiveness to policy, timely collection of data.	Yes	Voir section 2 du présent programme FEDER/FSE	<p>Sur la base des sources régionales à disposition (INSEE...), des indicateurs de résultats et de réalisation feront l'objet d'un suivi régulier, ce qui permettra de suivre l'efficacité et l'impact des programmes sur l'ensemble des objectifs spécifiques.</p> <p>Ces données seront partagées via la future plateforme nationale SYNERGIE</p> <p>D'ailleurs, dans le cadre de l'assistance technique et de l'organisation des services, cette tâche de suivi est d'ores et déjà identifiée.</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	1 - A national or regional smart specialisation strategy is in place that:	Yes	Lien Internet : www.hautenormandie.fr/content/download/37980/544313/file/SRI%20	Stratégie de spécialisation intelligente (SRI-S3) avec 6 domaines de spécialisation intelligente pour la Haute-Normandie
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	2 - is based on a SWOT or similar analysis to concentrate resources on a limited set of research and innovation priorities;	Yes	Stratégie de spécialisation intelligente (SRI-S3) avec 6 domaines de spécialisation intelligente pour la Haute-Normandie Lien Internet : www.hautenormandie.fr/content/download/37980/544313/file/SRI%20 .	La SRI-SI ou S3 a été adoptée le 4/11/2013. Elle contient une analyse AFOM
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which	5 - A framework outlining available budgetary resources for research and innovation has been adopted.	Yes	Stratégie de spécialisation intelligente (SRI-S3) avec 6 domaines de spécialisation intelligente pour la Haute-	Pour les ressources budgétaires disponibles, le cadre est en cours d'élaboration dans le cadre des négociations Etat/Région pour les contractualisations pluriannuelles

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
complies with the features of well performing national or regional R&I systems.			Normandie Lien Internet : www.hautenormandie.fr/content/download/37980/544313/file/SRI%20	2014-2020.
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	3 - outlines measures to stimulate private RTD investment;	Yes	Stratégie de spécialisation intelligente (SRI-S3) avec 6 domaines de spécialisation intelligente pour la Haute-Normandie Lien Internet : www.hautenormandie.fr/content/download/37980/544313/file/SRI%20	La SRI-SI présente la piste prévue afin de stimuler les investissements privés en RDT avec les premiers éléments du Policy mix et les dispositifs en cours (Grand Ouest et Business Angel).
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which	4 - contains a monitoring mechanism.	Yes	Stratégie de spécialisation intelligente (SRI-S3) avec 6 domaines de spécialisation intelligente pour la Haute-	Les premiers éléments du mécanisme de suivi seront complétés.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
complies with the features of well performing national or regional R&I systems.			Normandie Lien Internet : www.hautenormandie.fr/content/download/37980/544313/file/SRI%20	
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	1 - An indicative multi-annual plan for budgeting and prioritisation of investments linked to Union priorities, and, where appropriate, the European Strategy Forum on Research Infrastructures (ESFRI) has been adopted.	No	en cours d'examen	Non actuellement mais sera élaborée une programmation pluri-annuelle après la mise en place des différents contrats.
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	4 - indicators to measure progress of interventions in areas such as digital literacy, e-inclusion, e-accessibility, and progress of e-health within the limits of Article 168 TFEU which are aligned, where appropriate, with existing relevant sectoral Union, national or regional strategies;	Yes	- Au niveau régional : la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique) - au niveau départemental : les 2 SDAN (Schémas départementaux d'Aménagement Numérique) :	Les indicateurs n'existent pas actuellement mais ont vocation à être définis dans le cadre de l'actualisation de la SCORAN en 2014.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			<p>Lien des 2 SDAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAN de la Seine-Maritime : www.avicca.org/IMG/pdf/120702_CG76_SDTAN.pdf - SDAN de l'Eure : http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure.pdf 	
<p>T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.</p>	<p>3 - an analysis of balancing support for demand and supply of ICT should have been conducted;</p>	<p>Yes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau régional : la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique) - au niveau départemental : les 2 SDAN (Schémas départementaux d'Aménagement Numérique) : <p>Lien des 2 SDAN :</p> <p>SDAN de la Seine-Maritime :</p>	<p>Les indicateurs n'existent pas actuellement mais ont vocation à être définis dans le cadre de l'actualisation de la SCORAN en 2014.</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			<p>www.avicca.org/IMG/pdf/120702_CG76_SDTAN.pdf</p> <p>SDAN de l'Eure : http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure.pdf</p>	
<p>T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.</p>	<p>2 - budgeting and prioritisation of actions through a SWOT or similar analysis consistent with the Scoreboard of the Digital Agenda for Europe;</p>	<p>Yes</p>	<p>- Au niveau régional : la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique)</p> <p>- au niveau départemental : les 2 SDAN (Schémas départementaux d'Aménagement Numérique) :</p> <p>Lien des 2 SDAN :</p> <p>- SDAN de la Seine-Maritime : www.avicca.org/IMG/pdf/120702_CG76_SDTAN.p df</p>	<p>Diagnostic réalisé dans la SCORAN qui traduit la stratégie régionale en faveur de l'aménagement numérique.</p> <p>Les deux SDAN déclinent cette stratégie dans un plan d'actions par priorités et déjà budgétisé.</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			<p>- SDAN de l'Eure : http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure.pdf</p>	
<p>T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.</p>	<p>5 - assessment of needs to reinforce ICT capacity-building.</p>	<p>Yes</p>	<p>- Au niveau régional : la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique)</p> <p>- au niveau départemental : les 2 SDAN (Schémas départementaux d'Aménagement Numérique) :</p> <p>Lien des 2 SDAN :</p> <p>- SDAN de la Seine-Maritime : www.avicca.org/IMG/pdf/120702_CG76_SDTAN.pdf</p> <p>- SDAN de l'Eure : http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure.pdf</p>	<p>C'est un travail qui a déjà été effectué pour l'aménagement numérique dans les 3 schémas actuels et, pour ce qui concerne les usagers, sera réalisé dans une nouvelle SCORAN 2.0.</p> <p>Le développement des outils numériques entre dans le champ d'intervention de la SRI-SI</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
<p>T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.</p>	<p>1 - A strategic policy framework for digital growth, for instance, within the national or regional smart specialisation strategy is in place that contains:</p>	<p>Yes</p>	<p>- Au niveau régional : la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique)</p> <p>- au niveau départemental : les 2 SDAN (Schémas départementaux d'Aménagement Numérique) :</p> <p>Lien des 2 SDAN :</p> <p>- SDAN de la Seine-Maritime : www.avicca.org/IMG/pdf/120702_CG76_SDTAN.pdf</p> <p>- SDAN de l'Eure : http://www.arcep.fr/fileadmin/repriise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure.pdf</p>	<p>Diagnostic réalisé dans la SCORAN qui traduit la stratégie régionale en faveur de l'aménagement numérique.</p> <p>Les deux SDAN déclinent cette stratégie dans un plan d'actions par priorités et déjà budgétisé.</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	2 - The specific actions are: measures have been put in place with the objective of reducing the time needed to get licenses and permits to take up and perform the specific activity of an enterprise taking account of the targets of the SBA;	Yes	Accord de partenariat http://www.dgcis.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcis/consultation publique/guidepratique consultation entreprises.pdf	Les délais d'obtention sont inférieurs à trois mois. Seules les autorisations pour construire ou exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement qui sont les plus nuisantes dépassent ce délai.
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	3 - The specific actions are: mechanism is in place to monitor the implementation of the measures of the SBA which have been put in place and assess the impact on SMEs.	Yes	Accord de partenariat http://www.dgcis.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcis/consultation publique/guidepratique consultation entreprises.pdf	Cf. accord de partenariat
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	1 - The specific actions are: measures have been put in place with the objective of reducing the time and cost involved in setting-up a business taking account of the targets of the SBA;	Yes	Accord de partenariat http://www.dgcis.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcis/consultation publique/guidepratique consultation entreprises.pdf	Cf. accord de partenariat

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			f	
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	3 - The actions are: measures to ensure strategic planning on energy efficiency, consistent with Article 3 of Directive 2012/27/EU of the European Parliament and of the Council;	Yes	http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/0458_EE.pdf	Cf. accord de partenariat
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	2 - The actions are: measures necessary to establish a system of certification of the energy performance of buildings consistent with Article 11 of Directive 2010/31/EU;	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000788395 modifié par http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025509925&dateTexte=&categorieLien=id	Cf. accord de partenariat
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	1 - The actions are: measures to ensure minimum requirements are in place related to the energy performance of buildings consistent with Article 3, Article 4 and Article 5 of Directive 2010/31/EU of the European Parliament and of the Council;	Yes	http://www.legifrance.gouv.fr/jo/pdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20101027&numTexte=2&pageDebut=19250&pageFin=19251	Règlementation Thermique 2012 pour le neuf : Décret no 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			http://www.legifrance.gouv.fr/jo/pdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20101027&numTexte=7&pageDebut=19260&pageFin=19285	<p>Arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments</p> <p>nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments</p>
<p>T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.</p>	<p>4 - The actions are: measures consistent with Article 13 of Directive 2006/32/EC of the European Parliament and of the Council on energy end-use efficiency and energy services to ensure the provision to final customers of individual meters in so far as it is technically possible, financially reasonable and proportionate in relation to the potential energy savings.</p>	<p>Yes</p>	<p>Cf. accord de partenariat</p>	<p>pour l'électricité : L. 322-8: exercice des missions des comptage-341-4 : mise en place des compteurs communicants-décret 2010-1022 (application de l'article L. 341-4 généralisation des compteurs communicants)-arrêté du 4 janvier 2012 (application du décret 2010-1022 - spécifications techniques des compteurs)</p>
<p>T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.</p>	<p>2 - A Member State has adopted a national renewable energy action plan consistent with Article 4 of Directive 2009/28/EC.</p>	<p>Yes</p>	<p>http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf</p> <p>Au niveau regional : SRCAE :</p>	<p>Le plan national a été remis à la Commission européenne en août 2010.</p> <p>Au niveau regional : en application du décret n°2011-678 du 16 juin 2011 relatif aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie pris pour application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le Schéma Régional du Climat, de l'Air et</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-du-climat-de-l-air-a1353.html	<p>de l'Energie de Haute-Normandie (SRCAE) a été arrêté le 21 mars 2013 par le Préfet de la région Haute-Normandie, suite à l'approbation du Conseil Régional le 18 mars 2013.</p>
<p>T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.</p>	<p>1 - Transparent support schemes, priority in grid access or guaranteed access and priority in dispatching, as well as standard rules relating to the bearing and sharing of costs of technical adaptations which have been made public are in place consistent with Article 14(1), Article 16(2) and 16(3) of Directive 2009/28/EC of the European Parliament and of the Council.</p>	<p>Yes</p>	<p>http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf les références sont : les articles L. 321-7, L. 342-1 et L. 343-1 du code de l'énergie (http://www.legifrance.gouv.fr/rechTexte.do)</p> <p>le décret 2012-533 (http://www.legifrance.gouv.fr/initRechTexte.do) La priorité de dispatching assurée par le gestionnaire => voir 3C</p>	<p>La priorité d'accès ou l'accès garanti passe, en France, par l'obligation d'achat de l'électricité produite par les installations ENR. Ce sont les articles L.314-1 et suivants du code de l'énergie qui décrivent le fonctionnement de l'OA. Les textes réglementaires pertinents qui en découlent sont le décret n°2001-410, le décret n°2000-1196 et l'ensemble des arrêtés tarifaires. Le caractère transparent est assuré par la publication d'un avis de la CRE en même temps que la publication des arrêtés tarifaires. Concernant le raccordement, la France a mis en oeuvre des schémas régionaux de raccordement des EnR qui(i) mutualisent entre les producteurs les coûts de raccordement et(ii) donne la priorité d'accès aux capacités créées par ces schémas pendant 10 ans aux productions EnR.</p>

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	2 - is based on evidence that measures the results for young people not in employment, education or training and that represents a base to develop targeted policies and monitor developments;	Yes	<p>- Au niveau national : le Plan national de mise en œuvre pour la jeunesse pour la France</p> <p>- Au niveau régional : le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Fiche action n°4 « une qualification pour tous les jeunes ».</p>	Sans objet
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	3 - identifies the relevant public authority in charge of managing youth employment measures and coordinating partnerships across all levels and sectors;	Yes	<p>- Au niveau national : le Plan national de mise en œuvre pour la jeunesse pour la France</p> <p>- Au niveau régional : le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Fiche action n°4 « une qualification pour tous les jeunes ».</p>	Sans objet
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment	4 - involves stakeholders that are relevant for addressing youth unemployment;	Yes	- Au niveau national : le Plan national de mise en œuvre pour	Sans objet

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
including through the implementation of the Youth Guarantee.			la jeunesse pour la France - Au niveau régional : le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Fiche action n°4 « une qualification pour tous les jeunes ».	
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	5 - allows early intervention and activation;	Yes	- Au niveau national : le Plan national de mise en œuvre pour la jeunesse pour la France - Au niveau régional : le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Fiche action n°4 « une qualification pour tous les jeunes ».	Sans objet
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	6 - comprises supportive measures for access to employment, enhancing skills, labour mobility and sustainable integration of young people not in employment, education or training into the labour market.	Yes	- Au niveau national : le Plan national de mise en œuvre pour la jeunesse pour la France - Au niveau régional : le Contrat	Sans objet

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Fiche action n°4 « une qualification pour tous les jeunes ».	
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	1 - A strategic policy framework for promoting youth employment is in place that:	Yes	<p>- Au niveau national : le Plan national de mise en œuvre pour la jeunesse pour la France</p> <p>- Au niveau régional : le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Fiche action n°4 « une qualification pour tous les jeunes ».</p>	sans objet
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	1 - A national or regional strategic policy framework for lifelong learning is in place that contains measures:	Yes	<p>Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) :</p> <p>http://www.hautenormandie.fr/L-ES-ACTIONS/Education-Formation/CPRDF</p>	<p>Des mesures de soutien au développement et à l'intégration des services d'EFTLV : le CPRDFP comprend bien cette thématique. A titre d'exemple, il investit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le champ de l'orientation par le biais de la fédération des réseaux - le champ de l'accueil information/orientation, dans

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				l'organisation de la fédération de ses acteurs
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	4 - to widen access to LL including through efforts to effectively implement transparency tools (for example the European Qualifications Framework, National Qualifications Framework, European Credit system for Vocational Education and Training, European Quality Assurance in Vocational Education and Training);	Yes	Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) : http://www.hautenormandie.fr/L-ES-ACTIONS/Education-Formation/CPRDF	Sans objet
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	3 - for the provision of skills development for various target groups where these are identified as priorities in national or regional strategic policy frameworks (for example young people in vocational training, adults, parents returning to the labour market, low skilled and older workers, migrants and other disadvantaged groups, in particular people with disabilities);	Yes	Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) : http://www.hautenormandie.fr/L-ES-ACTIONS/Education-Formation/CPRDF n°3 relative à l'apprentissage	Des mesures visant à proposer des dispositifs d'acquisition de compétences : fiches actions : - n°3 relative à l'apprentissage - n°4 relative à la qualification pour tous les jeunes - n°5 développement de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article	2 - to support the developing and linking services for LL, including their implementation and skills upgrading (i.e. validation, guidance, education and	Yes	Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) :	Des mesures de soutien au développement et à l'intégration des services d'EFTLV : le CPRDFP comprend bien cette thématique. A

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
165 TFEU.	training) and providing for the involvement of, and partnership with relevant stakeholders ;		http://www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/Education-Formation/CPRDF	titre d'exemple, il investit : - le champ de l'orientation par le biais de la fédération des réseaux - le champ de l'accueil information/orientation, dans l'organisation de la fédération de ses acteurs
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	5 - to improve the labour market relevance of education and training and to adapt it to the needs of identified target groups (for example young people in vocational training, adults, parents returning to the labour market, low-skilled and older workers, migrants and other disadvantaged groups, in particular people with disabilities).	Yes	Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) : http://www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/Education-Formation/CPRDF	Des mesures permettant d'améliorer la pertinence de l'éducation et de la formation pour le marché du travail et l'adapter aux besoins de groupes cibles : dans le CPRDF : fiche action n°1 : l'expression des besoins par les acteurs professionnels

9.2 Description of actions to fulfil ex-ante conditionalities, responsible bodies and timetable

Table 25: Actions to fulfil applicable general ex-ante conditionalities

General ex-ante conditionality	Criteria not fulfilled	Actions to be taken	Deadline (date)	Bodies responsible

Table 26: Actions to fulfil applicable thematic ex-ante conditionalities

Thematic ex-ante conditionality	Criteria not fulfilled	Actions to be taken	Deadline (date)	Bodies responsible
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	1 - An indicative multi-annual plan for budgeting and prioritisation of investments linked to Union priorities, and, where appropriate, the European Strategy Forum on Research Infrastructures (ESFRI) has been adopted.	To be Defined		

10. REDUCTION OF ADMINISTRATIVE BURDEN FOR BENEFICIARIES

Summary of the assessment of the administrative burden for beneficiaries and, where necessary, the actions planned accompanied by an indicative timeframe to reduce administrative burden.

La simplification de la mise en œuvre des programmes européens constitue un enjeu important, tant pour les bénéficiaires des fonds européens que pour l'Autorité de gestion.

Le constat qui peut être tiré de la programmation 2007-2013 est un alourdissement des procédures d'instruction et de gestion des dossiers entraînant un désintérêt de certains porteurs de projets à solliciter les fonds compte tenu de la complexité des dossiers.

Les principaux problèmes mis en évidence sont :

- l'existence de règles différentes selon les fonds mobilisés (FEDER, FSE, FEADER, FEP) et leur instabilité, génératrice d'insécurité pour les bénéficiaires ;
- la lourdeur et la longueur des procédures d'instruction ;
- la difficulté pour certains porteurs de projet de déterminer les personnes référentes ;
- les contrôles qui paraissent trop nombreux et souvent disproportionnés au regard des montants engagés ;
- l'appropriation difficile des règles relatives aux régimes d'aides d'Etat ainsi que des règles relatives aux projets générateurs de recettes (règle en décalage avec les modes d'intervention des autres co-financeurs publics).

La réduction de la charge administrative est donc un enjeu important de la programmation 2014-2020 qu'il s'agisse des bénéficiaires ou des gestionnaires.

La simplification de la mise en œuvre du programme FEDER/FSE pour la période 2014-2020 en Haute-Normandie s'appuiera au niveau régional sur les dispositifs suivants :

- la mise en place d'un **guichet unique** créé par l'Autorité de gestion pour l'accueil des porteurs de projet, l'enregistrement des dossiers et l'orientation vers le service instructeur correspondant, en attendant la complète dématérialisation des échanges avec les bénéficiaires
- l'allègement du dossier de demande de subvention et des pièces à fournir.
- la systématisation de la dématérialisation des dossiers de demande, de leur gestion ainsi que l'échange électronique des données avec les bénéficiaires dans les meilleurs délais.
- l'application systématique d'un **dossier unique** dans la mesure du possible pour tout projet financé par la Région ou l'Etat.
- la réalisation et la mise à disposition d'un **guide du porteur de projet**, précis et simplifié.

- le renforcement de **l'accompagnement des porteurs de projet**, en fournissant une assistance individualisée si nécessaire à chaque porteur en amont et en aval du dépôt du projet.
- la généralisation éventuelle du **régime de forfaitisation** des coûts indirects et du régime de coûts standards unitaires (calculés au moyen de l'application de barèmes standards).
- l'obligation d'information sur les délais et la personne référente en charge du dossier au sein de l'Autorité de gestion, lors de la notification de la décision.

Au niveau national, la Région sera attentive au fait que des réglementations nationales nouvelles n'imposent pas des lourdeurs supplémentaires aux exigences réglementaires européennes :

- Un **allègement des contrôles**, avec une application du principe de proportionnalité et un partage clair concernant le périmètre des contrôles pour éviter les doublons.
- La mise à disposition de **règles et normes claires et communes aux différents fonds** (barèmes standards nationaux pour les coûts unitaires notamment, règles d'éligibilité des dépenses, ...).
- La mise à disposition rapide d'une **plate-forme de dématérialisation** commune aux différentes Régions, permettant le dépôt des dossiers, mais également le suivi des projets lors de leur réalisation (rapports des activités et des modifications des projets, rapports financiers, contrôles de premier et second niveau le cas échéant, suivi des co-financements, ...).

11. HORIZONTAL PRINCIPLES

11.1 Sustainable development

Description of specific actions to take into account environmental protection requirements, resource efficiency, climate change mitigation and adaptation, disaster resilience and risk prevention and management, in the selection of operations.

Conformément à l'article 8 du règlement n°1303/2013 commun aux fonds, le développement durable est un axe transversal de la programmation 2014/2020 des fonds européens.

L'objectif du développement durable s'inscrit dans l'article 101- 1 du Code de l'environnement et vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable concourt de façon concomitante et cohérente à cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Pour la Région Haute-Normandie, le développement durable est à la fois une exigence et une opportunité. L'Autorité de gestion s'est d'ailleurs fixée l'objectif de faire de la Haute-Normandie une des premières Eco-Régions de France[1].

Le développement durable est donc au cœur des politiques de la collectivité régionale depuis plusieurs années. Le travail effectué conjointement entre les services de l'Etat et ceux de la Région dans le cadre du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie a permis d'établir les grands objectifs et de lancer d'autres démarches : Plan climat énergie territorial, Schéma régional de cohérence écologique, Plan de protection de l'atmosphère...

La prise en compte du développement durable est transversale aux actions du Conseil régional, c'est pourquoi il apparaît dans les documents stratégiques régionaux tels que le Contrat régional de développement économique, le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, le Schéma régional d'infrastructures et de transports et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles.

Par ailleurs, des indicateurs de suivi sont utilisés par la Région pour évaluer l'efficacité de ses dispositifs au regard du développement durable et seront harmonisés afin de procéder au suivi des actions financées par les différents programmes et contrats.

La programmation FEDER/FSE 2014-2020 s'attache à concourir aux 5 finalités identifiées du développement durable. En effet, en retenant un axe dédié au soutien vers

la transition énergétique, la Région fait le choix de privilégier des actions favorisant à la fois la production et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables mais également la promotion de l'efficacité énergétique. Ces deux volets associés permettent une véritable stratégie de développement d'outils et de projets valorisant la lutte contre le changement climatique et la réduction des GES à l'échelle du territoire.

Au regard des problématiques spécifiques du territoire haut-normand en terme de vulnérabilité de la faune, de la flore et des sols au changement climatique et aux pollutions industrielles, un axe dédié à la préservation du patrimoine notamment environnemental et naturel a été retenu. Il permettra de traiter la problématique de la biodiversité sur le territoire tant en matière de restauration qu'en matière de connaissance et de valorisation.

Par ailleurs, en faisant le choix de ne retenir que la priorité d'investissement FSE 10.iii pour la formation tout au long de la vie, la Région Haute-Normandie privilégie le développement de l'accès et de la qualité de la formation continue et professionnelle afin de favoriser un retour durable vers l'emploi des demandeurs d'emplois dans un objectif de cohésion sociale du territoire et d'épanouissement des Haut-Normands.

De même, l'axe 5 « Soutenir le développement d'espaces urbains durables » vise à privilégier le renouvellement urbain afin de limiter les phénomènes de périurbanisation.

Enfin, les actions éligibles à l'axe 1 dédiées à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises prendront en compte le respect par les porteurs de projets des finalités du développement durable, avec une attention particulière portée sur les projets permettant de développer la recherche, l'innovation ou la production d'outils améliorant la prise en compte du développement durable de manière globale.

De plus, en tant qu'autorité de gestion, la Région Haute-Normandie veillera à :

- Retenir dans les critères de sélection des projets, des éléments permettant de mesurer le degré de prise en compte par les porteurs de projet de la dimension de développement durable : insertion dans le dossier de demande de subvention, d'une section dédiée à la justification de l'inscription du projet candidat dans une démarche de développement durable et sélection des projets en fonction de la prise en compte de ce principe.
- Prévoir systématiquement dans l'évaluation des actions, des critères permettant de mesurer les impacts en termes de développement durable.
- Rappeler systématiquement tout au long de la vie du programme, la nécessité de la prise en compte du développement durable dans les projets notamment lors des actions de sensibilisation, d'information et de communication sur le programme.
- Sensibiliser les porteurs de projets aux attendus des services instructeurs sur le principe de développement durable à travers un guide du porteur de projet.
- Produire tous les documents du programme en accord avec les principes du développement durable.

[1] Rapport 2012 du Développement Durable, Région Haute-Normandie

11.2 Equal opportunities and non-discrimination

Description of specific actions to promote equal opportunities and prevent discrimination based on sex, racial or ethnic origin, religion or belief, disability, age or sexual orientation during the preparation, design and implementation of the operational programme and in particular in relation to access to funding, taking account of the needs of the various target groups at risk of such discrimination and in particular the requirements for ensuring accessibility for persons with disabilities.

Conformément à l'article 7 du règlement n°1303/2013 commun aux fonds, et afin de rendre effective la promotion de l'égalité des chances pour tous et la lutte contre la discrimination, l'autorité de gestion a choisi de traiter ces principes de manière transversale et systématique pour chacun des projets et des opérations financés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel, les services instructeurs veilleront au respect de ces principes quelle que soit la thématique du projet.

En effet, dans le cadre des axes prioritaires FEDER (axe 1, 2, 3 et 5), une attention particulière sera portée sur la prise en compte de l'accessibilité aux personnes en situation de handicaps et/ou dont l'âge peut être discriminant dans les actions relevant des objectifs spécifiques suivants :

- **OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.1** : Renforcer l'attractivité des Réseaux de recherche à l'échelle régionale, interrégionale, nationale et européenne
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.4** : Accroître l'utilisation de services et outils numériques dans une visée économique
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.5** : Accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation non marchande
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 1.6** : Renforcer le nombre d'entreprises en développant la culture entrepreneuriale
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 3.1** : Augmenter l'attractivité du patrimoine haut-normand
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.1** : Développer des quartiers urbains innovants et respectueux de l'environnement (création ou requalification)
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.2** : Augmenter l'usage des transports alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle à propulsion carbonée
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 5.3** : Développer l'utilisation des sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville

De plus, une attention particulière sera portée pour la totalité des actions relevant de l'axe prioritaire 4 dédié au FSE :

- **OBJECTIF SPECIFIQUE 4.1** : Augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification et/ ou à un emploi
- **OBJECTIF SPECIFIQUE 4.2** : Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés,

- **OBJECTIF SPECIFIQUE 4.3** : Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation

En effet, le respect du principe de non-discrimination et d'égalité des chances doit permettre de financer des opérations qui puissent être ouvertes à tous types de bénéficiaires et notamment aux publics les plus en difficultés et les plus exclus de la formation tout au long de la vie (notamment les personnes en situation de handicap, les personnes souffrant d'illettrisme, les personnes détenues et sous-main de justice, les jeunes NEET). La situation des femmes sera traitée dans le cadre de la prise en compte de l'égalité femmes-hommes (cf. point suivant).

D'ailleurs de manière ponctuelle, des appels à projets spécifiques pour ces publics pourront être mis en place afin de s'assurer du financement d'actions dédiées.

La vérification du respect de ce principe se fera dès le dépôt du dossier par les services instructeurs.

De plus, l'autorité de gestion veillera à :

- Former l'assistance technique aux enjeux de l'égalité des chances et la non-discrimination pour qu'une information systématique des porteurs de projets et la valorisation d'une recherche de mesures participant à cet objectif soient réalisées.
- Retenir dans les critères de sélection des projets, des éléments permettant de mesurer le degré de prise en compte par les porteurs de projet de la dimension de non discrimination.
- Prévoir systématiquement dans l'évaluation des actions, des critères permettant de mesurer l'impact de chaque action en termes de prise en compte de publics en situation d'exclusion.
- Rappeler systématiquement tout au long de la vie du programme, le principe d'égalité des chances et de non-discrimination notamment lors des actions de sensibilisation, d'information et de communication sur le programme.
- Sensibiliser les porteurs de projets aux attendus des services instructeurs sur le principe d'égalité des chances et de non-discrimination à travers un guide du porteur de projet.
- Produire tous les documents du programme en respectant les normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

11.3 Equality between men and women

Description of contribution of the operational programme to the promotion of equality between men and women and, where appropriate, the arrangements to ensure the integration of the gender perspective at operational programme and operation level.

Un des objectifs de la stratégie Europe 2020 est d'atteindre un taux d'emploi chez les 20-64 ans de 75% dont 70% chez les femmes. Ainsi afin d'atteindre cet objectif et conformément à l'article 7 du règlement général n°1303/2013, la Région Haute-Normandie a choisi de traiter le principe d'égalité femmes-hommes de façon transversale

et systématique pour chacun des projets et des opérations financés. Ainsi, l'autorité de gestion veillera à harmoniser le traitement de cette priorité transversale avec d'autres contractualisations régionales, dont le CPER pour lequel une attention particulière sera portée au respect de l'égalité femmes-hommes.

Pour le PO FEDER/FSE, le respect de ce principe sera vérifié par les services instructeurs :

- au moment du dépôt du dossier de demande de subvention;
- au moment de la sélection des projets par les services instructeurs

Le renseignement d'une fiche relative à la prise en compte de l'égalité femmes-hommes sera obligatoire en tant qu'élément de recevabilité des dossiers. Cette fiche Egalité assortie d'une grille de notation permettra de repérer dans quelle mesure le porteur de projet a l'intention d'intégrer ce principe dans son opération, et d'apprécier globalement l'intégration du principe de l'égalité femmes - hommes dans les activités et le projet.

Cette démarche, déjà mise en œuvre lors de la précédente programmation, sera améliorée sur la base des retours des porteurs de projets et des services instructeurs.

Une attention particulière sera portée aux actions :

- de l'axe 1 et notamment concernant **l'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.1** : Renforcer l'attractivité des Réseaux de recherche à l'échelle régionale, interrégionale, nationale et européenne et **l'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.6** : Accroître le nombre d'entreprises en développant la culture entrepreneuriale
- de la totalité de l'axe 4 relevant du FSE : **l'OBJECTIF SPECIFIQUE 4.1** : Augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification et/ ou à un emploi , **l'OBJECTIF SPECIFIQUE 4.2** : Elever le niveau de qualification des Haut-Normands les plus fragilisés, **l'OBJECTIF SPECIFIQUE 4.3** : Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation

En effet, sur ces actions, il pourrait être envisagé, de lancer de manière ponctuelle des appels à projets ciblés sur le public féminin afin d'initier des projets innovants ayant pour objectif d'accroître la participation des femmes dans le secteur de la recherche et dans l'entrepreneuriat, ainsi que dans l'accès à la formation tout au long de la vie.

De plus, la Région Haute-Normandie, en tant qu'autorité de gestion veillera à :

- Former l'assistance technique aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes pour qu'une information systématique des porteurs de projets et la valorisation d'une recherche de mesures participant à cet objectif soient réalisées.
- Retenir dans les critères de sélection des projets, des éléments permettant de mesurer le degré de prise en compte par les porteurs de projet de la dimension égalité des genres dans leurs projets à travers l'utilisation d'une grille par les services instructeurs sur l'ensemble des projets.
- Prévoir systématiquement dans l'évaluation des actions, des critères sexués permettant de mesurer l'impact de chaque action. Des indicateurs dédiés pourront

être mis en place pour permettre de mesurer la prise en compte de l'égalité, notamment en terme de crédits alloués (gender budgeting) et d'effets sur les personnes.

- Rappeler systématiquement tout au long de la vie du programme, le principe d'égalité femmes-hommes notamment lors des actions de sensibilisation, d'information et de communication sur le programme.
- Sensibiliser les porteurs de projets aux attendus des services instructeurs sur le principe d'égalité femmes-hommes notamment à travers un guide du porteur de projet qui apportera des précisions méthodologiques, présentera des exemples de bonnes pratiques. Pour améliorer la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes, des recommandations pourront être adressées aux porteurs de projets.
- Enfin, une évaluation thématique pourra être inscrite dans le cadre du plan d'évaluation comme cela a été fait pour la programmation 2007-2013 ; cette évaluation permettrait ainsi de comparer l'évolution de la prise en compte de cette priorité entre les 2 programmations.

12. SEPARATE ELEMENTS

12.1 Major projects to be implemented during programming period

Table 27: List of major projects

Project	Planned notification/submission date (year, quarter)	Planned start of implementation (year, quarter)	Planned completion date (year, quarter)	Priority Axes / Investment Priorities
---------	--	---	---	---------------------------------------

12.2 Performance framework of operational programme

Table 28: Performance framework by fund and category of region (summary table)

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	ERDF	More developed	Productive investment: Number of enterprises receiving support	3233190			1335			5 860,00
AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	ERDF	More developed	Research, Innovation: Number of new researchers in supported entities	3233172			18			70,00
AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	ERDF	More developed	Nombre de contrats des centres de transfert de technologie	Nombre de contrats 3463844			60			210,00
AXE 1 - Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique	ERDF	More developed	Indicateur financier de l'axe 1	€3463844			53063439,17			332 043 914,85

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	ERDF	More developed	Renewables: Additional capacity of renewable energy production	3233174			0,8			6,00
AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	ERDF	More developed	Energy efficiency: Number of households with improved energy consumption classification	3233174			500			3 619,00
AXE 2 - Soutenir la transition énergétique haut-normande	ERDF	More developed	Indicateur financier de l'axe 2	€3463844			18056626,71			112 989 152,54
AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	ERDF	More developed	Nature and biodiversity: Surface area of habitats supported to attain a better conservation status	3233170			86			619,00
AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	ERDF	More developed	Nombre d'institutions culturelles participant aux réseaux et itinéraires	Nombre d'institutions3463844			12			38,00
AXE 3 - Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand	ERDF	More developed	Indicateur financier de l'axe 3	€3463844			4302854,55			26 925 067,26
AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	ESF	More developed	unemployed, including long-term unemployed	3233194			4572			21 300,00
AXE 4 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	ESF	More developed	Indicateur financier de l'axe 4	€3463844			34242015,92			102 803 680,00
AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	ERDF	More developed	Land rehabilitation: Total surface area of rehabilitated land	3233170			lancement des études de maîtrise d'oeuvre (avis d'appel à la concurrence lancé)			58,00
AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	ERDF	More developed	Urban Development: Rehabilitated housing in urban areas	3233186			études de programmation lancées (avis d'appel à la concurrence lancé)			140,00

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
AXE 5 - Soutenir le développement d'espaces urbains durables	ERDF	More developed	Indicateur financier de l'axe 5	€3463844			12891347,73			80 667 473,38

12.3 Relevant partners involved in preparation of programme

Avec environ 200 participants issus d'institutions variées à chaque réunion, la pluralité des acteurs présents a permis d'assurer la qualité de la concertation. La représentativité de la composition des acteurs régionaux a donc été garantie par cette pluralité.

Liste des partenaires concernés impliqués dans la préparation du Programme opérationnel :

- **Etat / Services déconcentrés de l'Etat :**

Préfecture de Région Haute-Normandie

Préfecture de Seine-Maritime

Commissariat au redressement Productif

Préfecture de l'Eure

Sous-Préfecture de Bernay

Sous-Préfecture de Dieppe

Sous-Préfecture des Andelys

Sous-Préfecture du Havre

Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure (DDTM)

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime (DDTM)

Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)

Direction Interrégionale de la Mer (DIRM)

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Pôle Emploi

Rectorat de l'Académie de Rouen

- **Collectivités territoriales :**

Conseil Général de Seine-Maritime

Conseil Général de l'Eure

Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe

Communauté d'Agglomération de Dieppe

Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure

Communauté d'Agglomération Havraise

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Grand Evreux Agglomération

Ville de Rouen

Ville d'Evreux

Ville du Havre

- **Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Haute-Normandie**

- **Banques :**

Bpifrance

Caisse des Dépôts et Consignation de Haute-Normandie (CDC Haute-Normandie)

- **Etablissements publics/ Groupement d'intérêt Public :**

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)

Agence de l'Innovation en Région Haute-Normandie (SEINARI)

Agence Régionale de Santé (ARS)

Centre Hospitalier Universitaire de Rouen (CHU)

Grand Port Maritime de Rouen

Grand Port Maritime du Havre

GIP Seine Aval

Le Havre Développement

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normandie (PNRBSN)

PRES Normandie Université

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement du Pays de Bray (SMAD Pays de Bray)

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS)

Syndicat Mixte pour le Pays Dieppois Terroir de Caux (SMPDTC)

Société des Chemins de Fer Français (SNCF)

Réseau Ferré de France (RFF)

Voies Navigables de France - Direction Régionale Seine Aval (VNF)

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de Haute-Normandie (SAFER)

- **Missions locales :**

Animation Régionale du Réseau des Missions locales et PAIO de Haute-Normandie

- **Organismes de recherche :**

AGROHALL

Analyses et surface

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Centre d'Etudes et de Recherche Technologique en Aérothermique et Moteurs (CERTAM)

Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) - Délégation Régionale Normandie

Centre d'Etudes vibro-acoustiques pour l'Automobile (CEVAA)

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER (IFREMER)

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) Délégation Régionale Nord-Ouest

Grand Réseau de Recherche CBS - Réseau Site de Sécurité Sanitaire d'Evreux

Grand Réseau de Recherche CBS - Réseau CRUNCH

Grand Réseau de Recherche CBS - Réseau Interrégional LARC

Grand Réseau de Recherche CBS - Réseau IRIBHN

Grand Réseau de Recherche CSN - Culture et Société en Normandie

Grand Réseau de Recherche EEM - Réseau Electronique

Grand Réseau de Recherche EEM - Réseau Electronique Energie

Grand Réseau de Recherche Sciences de l'Environnement et Risques

Grand Réseau de Recherche Sciences de l'Environnement et Risques Réseau MRT

Grand Réseau de Recherche Sciences de l'Environnement et Risques Réseau SCALE

Grand Réseau de Recherche SER - Sciences de l'Environnement et Risques

Grand Réseau de Recherche TL-TI - Transport Logistique Technologies de l'Information

Grand Réseau de Recherche TL-TI - Transport Logistique Technologies de l'Information

Grand Réseau de Recherche VASI - Agronomie Sols et Innovations

Laboratoire CEVA

Normandie Sécurité Sanitaire

- **Universités et grandes écoles :**

Université de Rouen

Université du Havre

Ecole d'Ingénieurs CESI (EI CESI)

Ecole de management de Normandie

Ecole d'Ingénieurs en Agriculture (ESITPA)

Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM)

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSAN)

Ecole Supérieur d'Ingénieurs (ESIGELEC)

Institut National des Sciences Appliquées (INSA)

Institut Supérieur d'Etudes Logistiques (ISEL)

NEOMA Business School

- **Associations :**

ADEAR Rouen Développement

Agence de l'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH)

Agence de l'Urbanisme de Rouen et des Boucles de la Seine et Eure (AURBSE)

Air Normand

Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN)

Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

Association "Les Défis Ruraux"

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH)

Association des Maires de Seine-Maritime (ADM 76)

Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA de Haute-Normandie)

Association Nationale des Structures d'Expérimentation et de Démonstration en Horticulture (ASTREDHOR)

Association Nord Ouest des Industries du Bois (ANORIBOIS)

Association Normande des Industries Agroalimentaires (AHNORIA)

Association Régionale des Syndicats des Bassins Versants et Structures Assimilées (ASYBA)

Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT de Haute-Normandie)

Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols de Haute-Normandie (AREAS)

Association Régionale de l'Industrie Automobile (ARIA Haute-Normandie)

Conseil des Chevaux de Haute-Normandie (CCHN)

Centre de Ressources Informatiques de Haute-Normandie (CRIHAN)
Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions européennes (CFHE)
Chambre Régionale d'Economie Sociale de Haute-Normandie (CRES)
Conservatoire Botanique National de Bailleul (CNBI)
Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie (CEN HN)
Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)
Fédération Haute-Normandie Nature Environnement (HNNE)
Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Normandie (LPO Haute-Normandie)
Maison de l'Estuaire
Sciences Action Haute-Normandie (SAHN)
Union des Maires de l'Eure (UME)
Union Sociale pour l'Habitat de Haute-Normandie (USH Haute-Normandie)

- **Organismes consulaires :**

Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales (CCIT)
Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie

Chambre de Commerce et d'Industrie Normandie (CCI Normandie)

Chambre d'Agriculture de l'Eure

Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime

Chambre Régionale d'Agriculture de Haute-Normandie

• **Pôles de Compétitivité et Filières d'Excellence :**

Cosmetic Valley

DIEPPE NAVALS

Dieppe Méca Energie

GLASS VALLEE

Normandie Aeroespace NAE

Normandy Packaging

Novalog

NOVEATECH

Pôle MOV'EO

Technopôle CBS

VIALOG

VALMARIS

- **Organisations professionnelles et syndicales**

Fédération Française du Bâtiment de Haute-Normandie

Mouvement des Entreprises de France de Haute-Normandie (MEDEF)

Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment de Haute-Normandie (CAPEB)

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Haute-Normandie (CGPME)

Habitat 76

Comité Régional des Syndicats CGT de Normandie

Union Régionale des Syndicats Force Ouvrière

Union des Syndicats Autonomes (UNSA)

Union Fédérale des Consommateurs - UFC "Que Choisir" de l'Eure

Union Fédérale des Consommateurs - UFC "Que Choisir" de Seine-Maritime

Union Départementale et Régionale CFE- CGC

Union Régionale CFDT

Union Régionale CFTC

- **Organismes de formation :**

Centre de Ressources Emploi Formation (CREFOR de Haute-Normandie)

Centre National des Arts et Métiers (CNAM)

Institut du Développement Social (IDS)

Documents

Document title	Document type	Document date	Local reference	Commission reference	Files	Sent date	Sent By
Annexes aux textes n°1, 2, 3, 4, 5 et 6	Programme annexes	13 mars 2014			Annexe 3 section 1 SRCAE Annexe 4 section 4 carte aires urbaines Annexe 5 section 5 Cartes Cucs, ZUS et NQP Annexe 1 tableau objectifs 2020 Annexe 2 section 1 GRR		
Stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente	Documentation on the assessment of the applicability and the fulfilment of ex-ante conditionalities	4 nov. 2013			SRI-SI		
Evaluation ex ante PO FEDER/FSE Haute-Normandie	Draft report of the ex-ante evaluation	11 avr. 2014			Résumé de l'évaluation ex ante PO FEDER/FSE Avis de l'Autorité Environnementale Evaluation ex ante PO FEDER/FSE Haute-Normandie		